

69, rue
91851 Orsay
FRANCE
info@lexibook.com
Tél. : (33) 1 64 46 2 50
Fax : (33) 1 64 46 3 80

Lexibook UK
Unit 9 Highview - High Street
Bordon
Hampshire GU35 0AX
UNITED KINGDOM
info@lexibook.co.uk
Tél. : (44) 1420 477922
Fax : (44) 1420 477929

Lexibook Electronica Lda
Nº 6-B Prac a José Domingos
Santos
Ota das loias
2830 Lavradio Barreiro
PORTUGAL
info@lexibook.com
Tél. : (351) 1 204 9152
Fax : (351) 1 204 9117

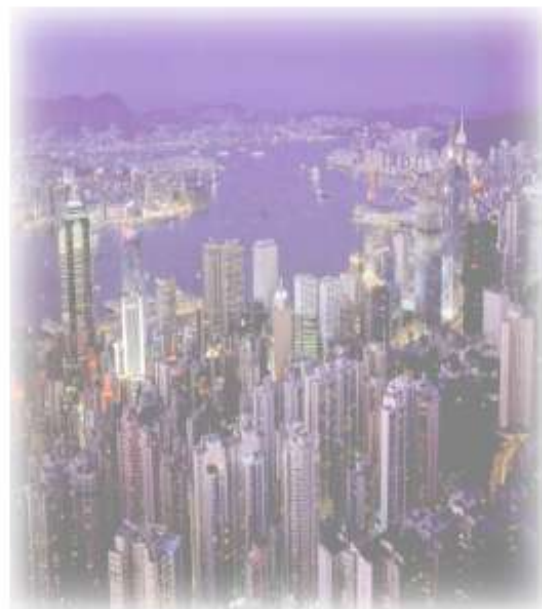
Lexibook GMBH
Donnersbergweg 20
64295 Darmstadt
DEUTSCHLAND
info@lexibook.com
Tél. : (49) 6 51 316151
Fax : (49) 6 51 319453

Lexibook Polska Sp. z o.o.
ul. Pytlasinskiego 16
00-777 Warszawa
Polska
info@lexibook.com
Tél. : (48) 6 02 45 91 49
Fax : (48) 2 28 16 92 97

Lexibook Iberica
Jesus del Gran Poder
28026 MADRID
ESPAÑA
info@lexibook.com
Tél. : (34) 91 52 11 11
Fax : (34) 91 52 11 11

LEXIBOOK®
Electronic devices

MARS 2009





Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 juin 2010 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du règlement CE n° 809/2004 sur les prospectus, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2007 figurent aux pages 60 à 100 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 10 octobre 2007 sous le N° D.07-0894, les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux pages 49 à 52 de ce document de référence
- Les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2008 figurent aux pages 59 à 105 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 30 juillet 2008 sous le N° D.08-0568, les rapports d'audit correspondants figurant respectivement aux pages 49 à 52 de ce document de référence.

Ces documents de référence sont disponibles sur les sites internet de la société, www.lexibook.com, ou de l'Autorité des Marchés Financiers, www.amf-france.org.

Sommaire

4	Lettre du Président
5	Présentation de Lexibook
10	Activité boursière
11	Activité du groupe
23	Rapport du Président
29	Rapport de gestion
44	Résolutions soumises à l'Assemblée Générale
64	Comptes consolidés
96	Comptes de la société mère
114	Renseignements de caractère général
132	Communication externe 2008-2009 à la date du présent rapport
181	Tableau de concordance du document de référence

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Actionnaires,

Premier fabricant français d'électronique de poche grand public, Lexibook a connu depuis sa création en 1992, un développement rapide et régulier de son chiffre d'affaires. L'année 2008-2009 a enregistré une baisse d'activité contenue eu égard à la conjoncture actuelle.

Activité 2008-2009 :

L'activité consolidée de l'exercice clos au 31 mars 2009, exprimée par l'indicateur chiffre d'affaires, est en baisse de 10,9%. Le chiffre d'affaires consolidé se porte ainsi à 42 millions d'euros contre 47,2 millions d'euros au 31 mars 2008. Cette situation masque une certaine disparité dans l'activité individuelle des filiales du groupe. Dans le groupe des filiales majeures (au regard du chiffre d'affaires contributif), la société mère française (33,96% du chiffre d'affaires consolidé) enregistre une baisse de 29,36 % par rapport au 31 mars 2008, la filiale Hong-Kongaise (25,84% du chiffre d'affaires consolidé) qui est en hausse de 24,05% par rapport au 31 mars 2008, la filiale Espagnole (19,41% du chiffre d'affaires consolidé) en hausse de 14,71% par rapport au 31 mars 2008 et la filiale anglaise (11,25 % du chiffre d'affaires consolidé) en baisse de 23,21% par rapport au 31 mars 2008. Ces quatre filiales génèrent 90,46% du chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2009. Leur chiffre d'affaires cumulé est en baisse de 9,97% par rapport à l'exercice précédent. Dans le groupe des filiales moins prépondérantes en terme de contribution actuelle au chiffre d'affaires consolidé (les 4 filiales restantes génèrent 9,54% du chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2009), les filiales Portugaise, Italienne, Américaine et Allemande (respectivement 4,07%, 3,78% , 0,81% et 0,87% du chiffre d'affaires consolidé) en baisse respectivement de 28,95%, 25,87% pour le Portugal et l'Italie et en hausse de 2,74% pour la filiale Américaine et 934,26% pour la filiale Allemande. Le chiffre d'affaires généré par les produits sous licence se porte à 23,1 M€ au 31 mars 2009 contre 28,2 M€ l'année précédente.

La marge brute consolidée est de 20,45 millions d'euros au 31 mars 2009 contre 23 millions d'euros au 31 mars 2008 et son taux est stable à 48.1 % contre 48.3 % pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est stable à -1.8 millions au 31 mars 2009 contre -1.9 millions au 31 mars 2008.

La charge d'impôt apparente est de principalement de l'impôt courant.

Dans ce contexte, l'exercice est clôturé avec une perte nette de 2,8 millions d'euros contre un bénéfice net de l'ensemble consolidé de 1,4 millions d'euros au 31 mars 2008.

Structure financière

Les fonds propres part du groupe sont de 4,4 M€ au 31 mars 2009 contre 6,1 M€ au 31 mars 2008. Comme cela est détaillé dans le tableau de variation des capitaux propres, cet écart trouve principalement son origine dans l'apport du résultat déficitaire (-2,8 M€), une variation positive des écarts de conversion (+1 M€), et des retraitements de consolidation (autocontrôle et comptabilité de couverture ; +0,1 M€).

L'endettement net apparent est de 19 M€ contre 10,3 M€ au 31 mars 2008, soit un ratio d'endettement net apparent (endettement net apparent rapporté à la totalité des fonds propres) de 432 %, contre 169 % l'année précédente. Cette augmentation de l'endettement est liée à la dégradation du résultat mais également à une forte augmentation des réserves factor (de 1,3 million d'euros au 31 mars 2008 à 5,3 millions d'euros au 31 mars 2009).

Au cours des derniers mois la société a engagé des discussions avec ses partenaires bancaires afin d'assurer le maintien de lignes suffisantes au financement de son activité. Au terme de ces discussions un accord de conciliation a été signé le 26 avril 2010. Un communiqué détaillant les points importants de cet accord a été diffusé le 4 mai 2010. Par ailleurs, et pour apporter des financements plus structurants et plus pérennes à l'entreprise deux sociétés ont été mandatées pour rechercher et mettre en place des solutions de financement de haut de bilan (fonds propres ou quasi fonds propres). Nous travaillons aujourd'hui activement en ce sens.

Estimations 2009-2010

La poursuite de partenariats forts avec des sociétés concédant des licences majeures, la finalisation des projets visant à optimiser nos processus d'approvisionnement et de distribution, la réorganisation de nos filiales de commercialisation et l'optimisation du niveau des stocks et en particulier des stocks après-vente permettent d'annoncer les éléments suivants sur l'exercice 2009/2010 dont :

- le chiffre d'affaires atteindra 39,4 millions d'€, niveau légèrement supérieur à l'objectif révisé.
- le résultat supportera les efforts de réorganisation et de rationalisation, ce qui se traduira, selon les premières estimations, par une perte de l'ordre de 3,8 millions d'€.

Perspectives 2010-2011

La reprise constatée sur la fin d'année ainsi que la campagne de référencement qui vient de s'achever permettent d'être raisonnablement confiant pour l'année 2010/2011. Nous ne prévoyons cependant pas un niveau d'activité très supérieur à l'année écoulée. En effet, le groupe souhaite concentrer ses efforts sur la rentabilité et ainsi capitaliser sur les réorganisations qui ont été opérées au cours de l'exercice passé.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à LEXIBOOK,

Aymeric LE COTTIER
Président du Directoire

Présentation de Lexibook

L'équipe dirigeante

- **Aymeric Le Cottier**
Président du Directoire
Né le 7 avril 1969
EDHEC, MS Ecole Centrale Paris
- **Emmanuel Le Cottier**
Directeur Général
Né le 7 avril 1969
Ecole supérieure de commerce de Lille
Universidad de Granada
- **Stéphane Le Guirriec**
Directeur Administratif et Financier
Né le 7 août 1965
Ecole supérieure de commerce ESLSCA
D.E.S.C.F., D.E.S.S. de droit des affaires, D.J.C.E.
- **Delphine Le Lan**
Directrice Marketing
Née le 11 janvier 1973
Ecole supérieure de commerce de Nantes

Tableau des chiffres clés (en euros)

	€		
	Au 31/03/09	Au 31/03/08	Au 31/03/07
Capital social	3 883 266	3 883 266	3 883 266
Capitaux propres part du groupe	4 373 254	6 067 821	6 260 191
Dettes financières	24 096 383	15 596 225	8 424 187
Actif immobilisé	8 410 937	6 695 261	7 418 930
Total bilan	43 337 625	32 254 857	28 703 628
Produits d'exploitation	42 532 526	47 607 695	38 579 918
Résultat d'exploitation	754 538	2 924 125	-2 477 416
Résultat courant avant impôts	2 555 702	1 052 582	- 3 813 980
Résultat net consolidé part du groupe	- 2 784 102	1 378 863	-3 000 294
Résultat net consolidé part du groupe par action	- 2,52	1,25	- 2,71
Ratio d'endettement net (1)	432%	169%	110%
Ratio d'endettement net retraité (2)	305%	55%	102%
Dividendes distribués	0	0	0

- (1) Le ratio d'endettement net est calculé en prenant le total des dettes financières moins la trésorerie active, rapporté au total des fonds propres
- (2) Le ratio d'endettement net retraité est calculé en prenant le total des dettes financières retraité de l'affacturage moins la trésorerie active, rapporté au total des fonds propres

Principaux Evénements 2008-2009

Avril 08

- Lancement des nouveaux appareils photos numériques à licence.
- Nouveaux référencements des produits Lexibook chez Argos en Angleterre.

Mai 08

- Arrivée de Mr Frédéric Pierre, nouveau directeur commercial France.
- Participation au salon du Medpi.

Juin 08

- Lancement des nouveaux ordinateurs éducatifs Lexibook au Mexique et au Canada.
- Succès des opérations commerciales « Départ en Vacances ».

Juillet 08

- Reconstitution des livraisons directes de Hong-Kong pour des opérations commerciales sur les jouets pour Noël 2009.

Août 08

- Succès des opérations « Box rentrée des classes ».
- Lancement des nouvelles calculatrices graphiques.

Septembre 08

- Lancement du Lexibook Laptop, premier ordinateur Windows Embedded pour les enfants.
- Mise en ligne du nouveau site web marchand de Lexibook.

Octobre 08

- Présentation des collections 2009 à Hong-Kong auprès des acheteurs du monde entier.
- Lancement des premiers écrans TV LCD à licence Barbie et Spiderman.

Novembre 08

- Succès de la nouvelle gamme de jouets de Lexibook au salon de Deauville.
- Lancement des premiers réveils MP3.

Décembre 08

- Nombreuses opérations promotionnelles avec les détaillants pour promouvoir les jouets.
- Premiers référencements de Lexibook dans le réseau Hard Discount.

Janvier 09

- Présentation des nouvelles collections de Jouets et d'Electronique à licence au salon de Hong-Kong.
- Lancement de la nouvelle gamme de stations météo « actives ».

Février 09

- Succès des nouvelles gammes au cours du salon de New-York.
- Le Lexibook Laptop est nommé pour le « Toy Innovation Award » lors du salon de Nuremberg.

Mars 09

- Présentation à la distribution européenne des nouvelles calculatrices pour la rentrée des classes 2009.
- Fabrication des premiers produits sous licence Ferrari.

Organigramme du groupe

au 31 mars 2009

Approvisionnement
Recherche/Développement

Distribution

LEXIBOOK
Electronic devices
S.A.

99,9 % ■ LEXIBOOK Hong Kong Ltd

- 98,9 % ■ LEXIBOOK UK LTD
- 99,9 % ■ LEXIBOOK Espagne SL
- 99,9 % ■ LEXIBOOK Portugal LDA
- 100 % ■ LEXIBOOK GERMANY
- 96 % ■ LEXIBOOK Pologne SPZOO
- 100 % ■ LEXIBOOK Italie SRL
- 100 % ■ LEXIBOOK U.S.A.

Historique du groupe

Quatorze années d'expérience qui permettent à Lexibook de confirmer sa position de leader sur le marché de l'électronique grand public et le succès de la diversification sur le marché du jeu électronique :

1993

- Lancement de la marque LEXIBOOK avec la création du Grand Dictionyme

1994

- Extension de la gamme des dictionnaires et lancement de la gamme des traducteurs.

1995

- Lancement de la gamme organiseurs électroniques.

1996

- Création du TOUCHMAN, nouvelle génération de produits électroniques de poche à écran tactile et développement de la gamme des calculatrices.

1997

- Introduction au Nouveau Marché et création de filiales en Espagne, au Portugal et au Royaume-Uni.

1998

- Acquisition des sociétés ITMC (France) et SPACE TOYS (Hongkong), dont les produits sont distribués sous la marque YENO, spécialiste des jeux électroniques éducatifs et création de filiales en Pologne et en Allemagne.

1999

- Lancement de la marque LEXIBOOK Junior, signature de nombreux contrats de licences, lancement de la gamme des réveils, montres et calculatrices euro ; ouverture d'une filiale en Italie.

2000

- Lancement de LEXIBOOK junior en Angleterre et ouverture d'une filiale à Singapour. Lancement des lecteurs de cartes à puces et des jouets électroniques préscolaires.

2001

- Lancement des assistants personnels communicants.

2002

- Désengagement obligataire et amélioration de la structure financière. Lancement des stations météo, des calculatrices graphiques, des jeux d'éveil et des jeux interactifs.

2003

- Lancement des dictionnaires multimédia, des Travel Machines, des téléphones DECT et des jeux musicaux. Retour à la publicité télévisée. J d'Or 2003 de l'innovation pour le Karaoké Micro Star.

2004

- Succès sur le segment des stations météo et de la téléphonie résidentielle. Accord de distribution trouvé en Pologne. Mise en sommeil de la filiale Allemande. Succès des jeux de bain.

2005

- Augmentation de capital avec appel public à l'épargne de 3,2 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros affectés au capital social.

2006-2007

- Validation et mise en place de la stratégie des produits électroniques de loisir et conclusion d'accords de partenariats majeurs dans le monde des licences.

2007-2008

- Déploiement européen de la stratégie des produits électroniques sous licence. Explosion des ventes à l'international.

2008-2009

- Cette année marque un tournant pour le groupe Lexibook à l'aune de son passage à l'ère 2.0. Le Groupe se repense pour accroître sa rentabilité et préparer sa future croissance.

Activité boursière

Titres LEXIBOOK ⁽¹⁾

	Transactions mensuelles en titres	Premier cours coté du dernier jour du mois en €	Cours du mois le plus haut en €	Cours du mois le plus bas en €
2007				
Janvier	58 079	15.48	17.50	15.47
Février	2 606	15.55	15.80	15.00
Mars	2 009	13.70	15.40	13.01
Avril	5 453	15.75	16.50	13.10
Mai	11 552	15.10	17.40	14.02
Juin	15 842	14.40	16.40	14.00
Juillet	1 799	14.80	14.99	13.51
Août	56 568	16.45	18.73	12.81
Septembre	17 235	15.35	18.10	13.01
Octobre	37 302	17.99	18.00	14.90
Novembre	41 236	17.05	18.00	16.31
décembre	43 943	18.70	19.50	17.00
2008				
Janvier	12 334	17.00	19.10	11.90
Février	1 586	17.00	17.80	15.50
Mars	2 964	18.39	18.39	17.00
Avril	12 533	18.00	18.39	17.00
Mai	2 659	17.40	18.37	16.50
Juin	3 047	15.00	16.51	14.00
Juillet	13 061	12.40	14.30	10.52
Août	1 191	14.45	14.95	12.96
Septembre	1 650	10.82	14.45	10.02
Octobre	3 579	11.97	14.32	9.01
Novembre	371	11.26	11.26	9.46
décembre	5 576	8.28	9.90	5.27
2009				
Janvier	0	n/a	n/a	n/a
Février	932	8.10	13.00	6.80
Mars	588	7.81	10.00	5.06
Avril	210	7.81	7.81	7.80
Mai	2 746	10.00	10.20	6.56

(1) Source Euronext

L'action LEXIBOOK est cotée à la Bourse de Paris sur le Nouveau Marché depuis le 25 mars 1997. L'action a été introduite sur le marché au prix de 29,73 €. Le nouveau Marché a été remplacé par l'Eurolist et l'action LEXIBOOK est, depuis, sur Euronext.

Afin de permettre aux actionnaires, analystes financiers, sociétés de Bourse, gérants de portefeuille et particuliers de suivre les événements du Groupe, LEXIBOOK diffuse ses communiqués de presse aux principales agences de presse et les publie dans différents journaux. Les actions portent le code Euroclear 3359.

Activité du groupe

Premier fabricant français d'électronique de poche grand public, Lexibook a connu depuis sa création en 1992, un développement rapide et régulier de son chiffre d'affaires. L'année 2008-2009 a enregistré une baisse d'activité contenue eu égard à la conjoncture actuelle. Le chiffre d'affaire généré par les produits sous licence se porte à 23,1 M€ au 31 mars 2009 contre 28,2 M€ l'année précédente.

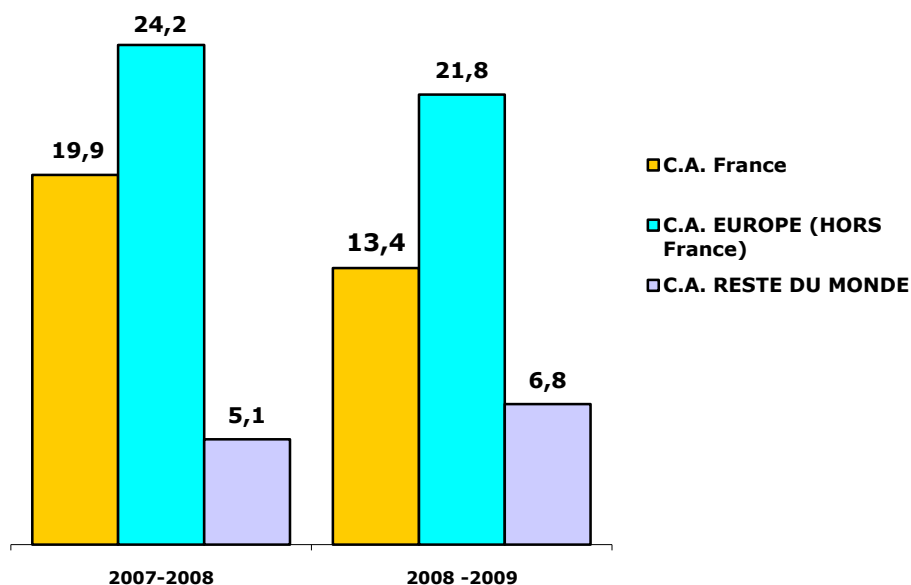
L'activité consolidée de l'exercice clos au 31 mars 2009, exprimée par l'indicateur chiffre d'affaires, est en baisse de 10,9%. Le chiffre d'affaires consolidé se porte ainsi à 42 millions d'euros contre 47,2 millions d'euros au 31 mars 2008.

Nous avons racheté YENO en 1998, et depuis, nous avons pénétré sept pays. Nous consolidons à présent nos positions sur ces territoires, et déjà, nous nous préparons à de nouvelles conquêtes. Le renforcement de notre réseau de distribution, le développement de jeux interactifs, nos accords de marques et de licences permettent toujours d'appréhender l'avenir avec une certaine sérénité.

Evolution du chiffre d'affaires sur les deux derniers exercices

En millions d'euros

Répartition France / Europe (hors France) / Reste du monde



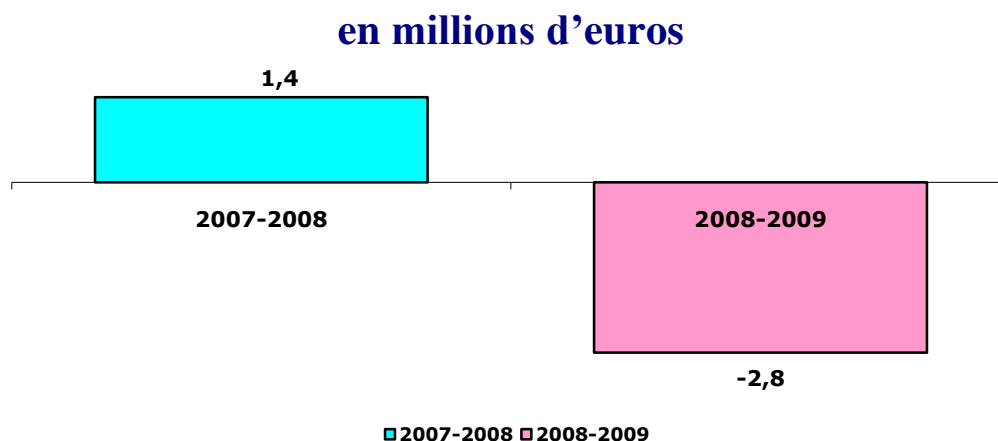
Les principaux clients sont les enseignes majeures de la grande distribution et de la distribution spécialisée : Toys r'us, Carrefour, Auchan, Argos, Leclerc, Ameurop Mexico, Joue Club, Mediamrkt, El corte Ingles et Cora principalement. 10,3 % du chiffre d'affaires est réalisé avec Toys r'us, le reste est réparti de manière à peu près uniforme entre les autres acteurs.

Nos clients bénéficient, de par leur activité, d'un niveau de trésorerie permettant d'honorer rapidement la prestation de leurs fournisseurs. Dans ce cas, Lexibook octroie un rabais commercial. Autrement, le délai moyen de règlement que nous accordons à nos clients est de 75 jours. Ce délai est généralement respecté.

Notre activité est particulièrement saisonnière. La campagne débute avec la période des référencements d'octobre à mars. Compte tenu du délai de production moyen et des délais d'acheminement des produits, la période la plus forte pour les achats de marchandises est la période de juillet à novembre (de l'ordre de 65% des achats réalisés sur cinq mois). Les ventes sont particulièrement soutenues en juin, juillet, août (rentrée des classes) et en septembre, octobre, novembre (période de Noël). Au regard de ces éléments notamment, le besoin en fond de roulement est le plus élevé sur les mois de septembre à décembre.

Les prix de nos produits ont tendance à augmenter lorsque nous sommes en phase de conquête d'un nouveau marché et baissent afin d'accompagner une sortie plus ou moins rapide du marché, la baisse des prix devant permettre de maintenir les volumes avant une sortie définitive du marché. Cette fluctuation de prix est observable sur une grande partie de nos gammes mais certains produits, de part leurs spécificités, dérogent à cette règle.

Evolution du résultat net des deux derniers exercices



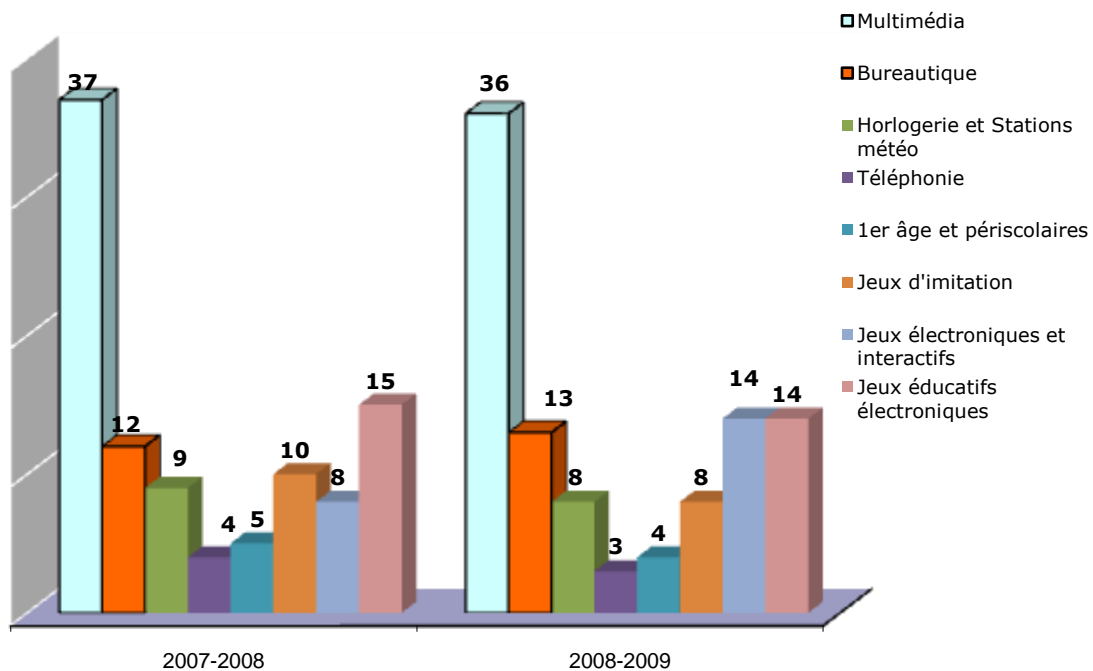
La société LEXIBOOK conçoit et commercialise une gamme complète de produits électroniques de loisirs :

- Bureautique,
- Multimédia,
- jeux éducatifs électroniques,
- jeux électroniques et interactifs,
- les stations météo et horlogerie,
- la téléphonie,
- le 1^{er} âge et jeux périscolaires,
- les jeux d'imitation.

Evolution du chiffre d'affaires sur les deux derniers exercices

En millions d'euros

Répartition par familles de produits



L'évolution du marché

Lexibook travaille le dynamisme de sa gamme en s'appuyant sur différents éléments clefs, tous facteurs de succès :

- la qualité de la gamme qui porte à la fois sur le design et l'innovation technologique,
- les prix grâce aux volumes de ventes qui permettent de renforcer l'image de Lexibook dans son excellent positionnement qualité / prix ,
- l'exploitation d'accords de licences mondialement reconnues (Barbie, Spiderman, Ferrari...)

Le marché de l'électronique de loisirs reste dans l'ensemble relativement dynamique.

Les moteurs actuels de ce dynamisme sont :

- l'implantation des hypermarchés dans les pays de l'Union européenne avec des linéaires de produits électroniques. C'est le cas en Italie, en Espagne, au Portugal et en Pologne,
- la sophistication des produits,
- le développement de nouveaux segments comme les stations météo, les calculatrices graphiques, ou plus récemment la HIFI, le multimédia ou les accessoires IPOD,
- lancement de nouveaux produits sous licence.

L'activité de LEXIBOOK s'est concentrée dans un premier temps sur le marché français. Elle est aujourd'hui leader sur de nombreux segments du marché de l'électronique de loisir avec des parts de marché sur ses segments traditionnels qui suffisent à elles seules à illustrer ce leadership.

Depuis douze ans, LEXIBOOK a entrepris de se développer sur le marché européen. Des filiales sont donc venues renforcer la structure du groupe dans sept pays.

La notoriété de Lexibook auprès des grandes enseignes françaises (Carrefour, Auchan, Leclerc, Casino, ...) lui permet de les accompagner dans leurs implantations à l'étranger. Ainsi, les accords passés avec ces grandes chaînes de distribution assurent un capital de croissance soutenue à l'export. Fort de ce portefeuille existant, le groupe séduit aussi les chaînes de distribution locales (Makro, Métro, Jumbo, Eroski, Tesco, ...).

Ainsi les produits LEXIBOOK sont vendus dans les rayons des grandes enseignes françaises et chez les distributeurs locaux.

Plus généralement, LEXIBOOK a su en 2008-2009 combiner une politique de licence sélective et d'innovation en concevant des produits intégrant les dernières technologies multimédia. Cet exercice marque ainsi le début d'une ère de conquête de nouveaux marchés sur ce nouveau segment de l'électronique de loisirs à licence.

Activité : Processus de production et de distribution

LEXIBOOK développe son activité en s'appuyant sur un effectif de 151 personnes dont l'expertise et la qualité sont de longue date avérées.

Maîtrise de la production

Forte de ses 61 personnes, la filiale LEXIBOOK Hong Kong est en charge de la recherche et du développement des produits. Le cycle de développement d'un produit est compris entre six et dix-huit mois selon les projets. La volonté première de LEXIBOOK est l'adaptation d'une nouvelle technologie destinée à cibler le segment des consommateurs grands publics. Le processus de fabrication est lancé dès validation du projet par la Direction.

La fabrication consiste en la production soit, de produits de marque LEXIBOOK, soit de produits sous licence ou encore de produits sous marque distributeurs. Concernant les produits sous marque distributeurs, la fabrication est uniquement assurée par les O.E.M (Original Equipment Manufactures). Les O.E.M sont des usines dont la finalité consiste à assembler des composants selon un cahier des charges précis aboutissant à la réalisation du produit. En fonction des clients, LEXIBOOK, apposera ensuite une marque sur ces produits. Ce procédé permet une gestion linéaire de la production et facilite le traitement des demandes saisonnières. Les unités de production sont basées en Chine (25 usines représentant à peu près 90% de la production et de l'assemblage). Elles occupent en général une surface de 30.000 m² et leurs effectifs s'élèvent à plus de 500 personnes.

Concernant les produits LEXIBOOK, des circuits intégrés (développés spécifiquement pour LEXIBOOK) sont conçus dans un premier temps à Hong Kong puis « masqués » (système de production assurant la protection des systèmes conçus par Lexibook) pour être ensuite fabriqués en série par des fournisseurs japonais, coréens, taiwanais ou chinois toujours selon le système des O.E.M. D'autres composants, non masqués, sont achetés selon les besoins, au Japon, en Corée, en Chine ou à Taïwan pour assemblage direct en Chine. Il n'y a pas d'usines dédiées aux produits sous marque distributeurs. Les usines peuvent indépendamment traiter l'ensemble des produits.

La fabrication de tous les produits LEXIBOOK est assurée par 15 principaux sous-traitants dont la capacité de production moyenne par usine est entre 0,5 et 10 millions de pièces mensuelles. La proximité des usines de production permet à la filiale LEXIBOOK Hong Kong de coordonner les opérations de production. Toute la production du groupe est externalisée.

LEXIBOOK possède, contrôle et développe l'essentiel de l'outillage nécessaire au processus de fabrication de ces usines. Ces sites sont occupés soit, par des fournisseurs spécialisés, soit par des OEM.

Tous les produits finis font ensuite l'objet d'un contrôle qualité permettant l'assurance de la satisfaction aux exigences des clients d'une part, et des normes spécifiques en vigueur dans les pays destinataires d'autre part.

En conjuguant habilement avec les OEM et les fournisseurs de circuits intégrés, LEXIBOOK bénéficie de délais de fabrication relativement courts. Le délai de livraison des composants est en moyenne de six semaines, et ceux de fabrication et d'assemblage, de deux semaines. L'optimisation de la gestion des achats des composants stratégiques assure à LEXIBOOK cet avantage concurrentiel.

De Hong Kong vers le reste du monde

Toutes les gammes de nos produits sont donc fabriquées selon le processus décrit ci-avant. Dans le cas où les volumes sont suffisants, Lexibook Hong Kong se charge d'assurer les ventes sur tous les territoires où le groupe n'a pas de filiales, exception faite de quelques livraisons vers des clients européens qui commandent des volumes importants et regroupés. A partir de Hong Kong, la distribution de ces produits est organisée selon la répartition géographique suivante.

Vers l'Europe :

- les centrales d'achats françaises et internationales,
- les filiales française, espagnole, portugaise, italienne, anglaise et allemande du groupe.
- les distributeurs espagnols, scandinaves ou grecs pour les produits OEM en co-branding avec leur marque spécifique ou sous la marque Lexibook.

Vers le reste du monde :

De nombreux produits de la gamme LEXIBOOK sont exportables dans des pays hors d'Europe. Ces pays ne peuvent cependant pas être démarchés à partir d'une structure française pour des raisons de coûts et d'image.

La présence de LEXIBOOK à Hong kong est une base d'exportation compétitive et crédible.

Une filiale existe également aux USA.

Les filiales de distribution dans le monde

Hong Kong

La filiale LEXIBOOK Hong Kong est au cœur de l'activité du Groupe. Cette filiale assure :

- le développement du groupe par ses innovations. Pour cela, elle investit en matière de recherche et emploie des ingénieurs de haut niveau ;
- le contrôle du processus de fabrication depuis le choix des usines et des outils de production, l'achat des composants et jusqu'au contrôle de la qualité des produits finis ;
- la gestion des livraisons des produits dans le monde entier ;
- une contribution au chiffre d'affaires consolidé de 10,9 M€ au 31 mars 2009 contre de 8,8 M€ au 31 mars 2008.

Les autres filiales du Groupe sont toutes des structures de distribution, dans la mesure où toute la production est réalisée en Chine. Leur spécificité par produit est très largement dépendante du marché local, des accords de licences et de distribution, de l'implantation de chaînes de distribution, et des choix du Groupe sur les modalités de facturation.

L'Espagne

Au 31 mars 2009, le chiffre d'affaires s'est porté à 8,2 M€ contre 7,1 M€ au 31 mars 2008, cette hausse de l'activité est principalement liée à de nombreux nouveaux référencements et au développement des ventes de jouets.

Le Royaume-Uni

Au 31 mars 2009, le chiffre d'affaires s'est porté à 4,7 M€ contre 6,1 M€ au 31 mars 2008.

Le Portugal

Les produits bureautiques LEXIBOOK sont référencés dans 100% des hypermarchés. Le marché du jouet est plus fluctuant.

Le chiffre d'affaires est de 1,7 M€ au 31 mars 2009 contre 2,4 M€ au 31 mars 2008.

L'Italie

Au 31 mars 2009, le chiffre d'affaires s'est porté à 1,6 M€ contre 2,2 M€ au 31 mars 2008.

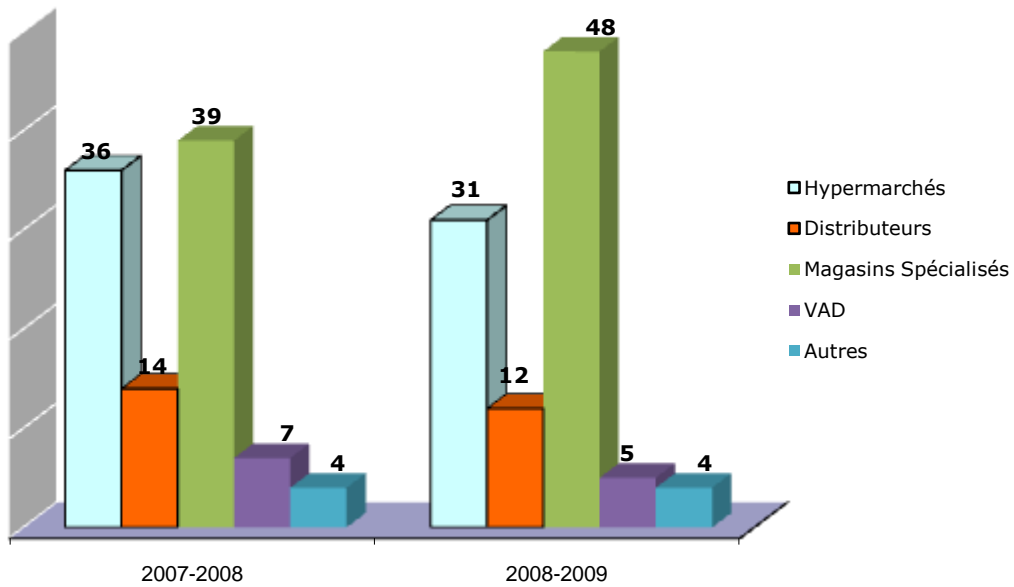
Les clients

LEXIBOOK affirme son indépendance par la diversité du réseau de distribution :

- Les hypermarchés : Toutes les grandes enseignes de la distribution française. TOYS R US, premier client de LEXIBOOK, représente 10,31 % du chiffre d'affaires.
- La vente par correspondance : 36 catalogues de VPC – La Redoute, les 3 Suisses, Quelle, la Camif, JM Bruneau, JPG, l'Homme Moderne, Neckerman ...présentent les produits LEXIBOOK.
- Les grands magasins : Monoprix/prisunic, les Galeries Lafayette, le Printemps, ...
- Les magasins spécialisés : la Fnac, Darty, Toys R US, JoueClub, ...
- Les chaînes de Télé Achats : TF1, M6, ...
- Les groupements d'achats : Majuscule, Sacfom, Cedij...
- Les sociétés de ventes par internet : @lapage.com, lespot.com, booston.com, hora.fr,

Les 10 premiers clients de Lexibook, principales enseignes du segment grande distribution, représentent près de 47% du chiffre d'affaires pour l'exercice 2008-2009.

Répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution (en %)



Stratégie du groupe

Lors de son introduction en bourse la société avait présenté un plan de développement qui reposait principalement sur trois axes stratégiques:

- la poursuite du développement en France,
- le développement des ventes à l'international,
- le développement de nouveaux produits.

Ces objectifs ont été globalement atteints. Ils demeurent des axes de développement importants pour l'avenir.

Fort de son succès en France et pour profiter de ses atouts technologiques, LEXIBOOK décidait d'étendre ses ventes à l'export et de s'intéresser au marché du jouet en rachetant en 1998 les sociétés ITMC France et SPACE TOYS Hongkong.

L'apport de fonds résultant de l'introduction en Bourse et de l'émission d'un emprunt obligataire permettait d'engager, via une croissance externe, une nouvelle étape de recherche de produits plus sophistiqués, à fort contenu technologique et à forte valeur ajoutée. La capacité à anticiper les besoins du marché reste un atout majeur de Lexibook.

En 2005, une augmentation de capital de 3,2 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros affectés au capital social a été réalisée avec succès. Les fonds issus de l'augmentation de capital ont vocation à financer d'une part le besoin en fonds de roulement issu de la croissance et d'autre part à procéder à un rééquilibrage des sources de financement (fonds propres/endettement bancaire).

Sur l'exercice 2008-2009, le financement de l'activité sur le semestre a été assurée notamment par la mise en place d'un nouveau contrat d'affacturage avec ligne de financement sur stocks (1,8 M€) et l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions (1,5 M€).

Aux objectifs initiaux sont venus s'ajouter récemment les objectifs suivants :

- assurer l'évolution des gammes vers l'électronique de loisir,
- nouer et pérenniser des accords de licences majeurs qui sont négociés au niveau du groupe et qui sont assortis de minimums garantis qui peuvent être décaissés à la signature du contrat ou au fur et à mesure de la réalisation du chiffre d'affaires, en fonction des contrats,
- continuer la prospection et le développement commercial sur de nombreux territoires et notamment les USA.

L'innovation technologique

- Lancer des produits nomades à prix modéré, connectables à Internet et utilisant les ordinateurs personnels, les téléphones mobiles..
- Intégrer au catalogue de plus en plus de produits d'électronique de loisirs au design séduisant et adapté à chaque cible en terme de fonctionnalités.
- Permettre aux utilisateurs des produits LEXIBOOK d'accéder à la technologie sans efforts et de profiter pleinement des progrès technique en toute simplicité.
- Intégrer toutes les dernières technologies développées au sein des produits Lexibook dans les jouets Lexibook Junior.

Développer des contenus pédagogiques toujours plus performants et adaptés aux différents âges des enfants.

Analyse des risques de l'émetteur

Le groupe a procédé à une revue de ses risques et il considère qu'il n'y a pas d'autres risques hormis ceux présentés ci-dessous :

Risque financier

Le Groupe Lexibook, opérant dans un contexte international, est exposé aux risques de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'US dollar. Le risque de change porte notamment sur des transactions commerciales futures.

Le risque de change, crée de la volatilité sur les résultats, les capitaux propres ainsi que sur les flux de trésorerie.

Le Groupe Lexibook a recours à des instruments dérivés dans diverses stratégies de couverture pour éliminer ou limiter les risques financiers auxquels il est exposé.

Les principaux instruments dérivés utilisés sont le change à terme ferme et optionnel.

Les instruments dérivés qui constituent une couverture économique mais qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture en IFRS, sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le groupe Lexibook a pour politique de couvrir un budget d'achats futurs de marchandises payables en US dollar. La couverture du budget d'achat a nécessité un découpage en différentes périodes de temps (« time bucket ») suffisamment fines.

Le Groupe Lexibook ne couvre que la part sécurisée de son budget, c'est-à-dire, la part récurrente et peu soumise à aléas. Au 31 mars 2009, le budget annuel 2009 / 2010 des achats de marchandises payables en US dollar était couvert à hauteur de 31%.

Risque de change	USD	GBP	HKD	Autres
Actifs	5 604 058	2 229 461	3 458 759	
Passifs	6 269 165	258 560	37 405 681	
Position nette avant gestion	-665 107	1 970 901	-33 946 922	0
Hors Bilan	5 596 000	0	0	
Position nette après gestion	4 930 893	1 970 901	-33 946 922	0

Sur la base de ces positions nettes et dans le cas d'une appréciation de 1% de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 49 309 USD, 19 709 GBP et le gain potentiel serait de 339 469 HKD. ;

L'impact sur les capitaux propres du groupe, en cas d'une appréciation de 1% de l'euro face à ces devises, serait de 19 993 euros face à l'HKD, de -18 331 euros face à la GBP et de 92 euros face à l'USD.

La totalité des achats sont réalisés en dollars US, 25.8% du chiffre d'affaires est réalisé également en USD et présente une couverture naturelle sur cette devise, 11.2% du chiffre d'affaires est réalisé en GBP, chiffre d'affaires de la filiale anglaise, laquelle achète majoritairement en euros (à la société mère). L'exposition GBP / EUR ne fait pas l'objet d'opérations de couvertures.

Risque de taux

Risque de taux	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Passifs Financiers	22 392 693	1 703 690	
Actifs Financiers			
Position nette	22 392 693	1 703 690	0

Dans le cas d'une hausse des taux de 1 point, le manque à gagner serait de 240 964 €.

Le groupe analyse régulièrement l'opportunité financière de la mise en place de swaps de taux (variables / fixes). A la date d'établissement du présent rapport, compte tenu du coût jugé élevé des swaps, aucune couverture de taux n'a été initiée.

La ventilation taux fixe / taux variable est présentée dans la note 14.3 des comptes consolidés annexés au présent rapport

Risques sur actions

La société Lexibook dispose à l'actif de 25 840 actions propres, dans le cadre de l'animation de marché et dans le cadre des plans d'option d'acquisitions d'actions. La valeur de marché au 31 mars 2009 est de 7,81 €. Ces éléments d'actif ont fait l'objet des dépréciations suivantes :

	Actions propres
Valeur brute comptable	436 746
Provisions dépréciations	-234 936
Position à l'actif	201 810
Hors Bilan	0
Position nette globale	201 810

Dans le cas d'une baisse de 10 % du prix du marché, la société s'expose à un risque de 20 181 euros sur les actions propres.

Risques juridiques

Contrats de licences de marques

Au cours des trois dernières années, des contrats de licence de marque ont été conclus par LEXIBOOK avec des partenaires tels que Mattel, Walt Disney, Ferrari, France Télévision Licences, Spiderman ou Le Robert. D'une durée de 1 à 3 ans reconductibles, ils prévoient des montants minima garantis de royalties à verser aux concédants. Ces minima sont atteints pour l'exercice 2008-2009 et le seront également pour les exercices à venir. Les taux de royalties varient traditionnellement de 3% à 17%. Sur l'exercice 2008-2009, les royalties ont représenté 1 316 506 euros. Le chiffre d'affaires global sur les produits à licence est de 23,1 millions d'euros. Aucune licence ne représente un chiffre d'affaires supérieur à 26%, ainsi, il n'existe pas de risque de dépendance lié à une licence en particulier.

Risques fiscaux

Au mieux de notre connaissance, le groupe n'est exposé à aucun risque fiscal.

Risques industriels et liés à l'environnement

Tous les produits fabriqués et commercialisés par LEXIBOOK répondent aux normes de compatibilité électromagnétique applicables dans l'Union Européenne. En outre, conformément à la législation en vigueur, le segment spécifique du jouet répond à toutes normes mécaniques, chimiques, électriques et d'inflammabilité, nous garantissant une parfaite sécurité.

Le risque de composants défectueux, inhérent à l'activité et partagé par tous les autres constructeurs, est maîtrisé grâce à un contrôle exercé directement par LEXIBOOK Hong-Kong sur les usines de fabrication asiatiques ou indirectement, par le biais d'entreprises spécialisées. Ce risque ne s'est jamais traduit par des difficultés réelles au cours des années passées.

Risques technologiques : LEXIBOOK maîtrise sa recherche et développement ainsi qu'une partie de sa production. En effet, son bureau d'études basé à Hong-Kong est proche des sites de fabrication et assure ainsi un suivi attentif du risque technologique.

Etant donnée la nature de son activité, relevant de la propriété intellectuelle, la société ne dépose pas de brevets.

Dans le domaine de la propriété industrielle, les logos, les marques LEXIBOOK, LEXIBOOK Junior, TOUCHMAN et Tablet PC et plus de 100 marques appartenant à la société, sont déposés en France et pour partie en Europe et / ou dans le monde entier.

Dans le courant de l'année 1999, LEXIBOOK a étendu la protection de ses marques à l'Internet, en procédant à l'enregistrement de noms de domaine correspondant à son portefeuille de marques internationales.

Risque réglementaire : Compte tenu de l'harmonisation européenne et de la directive R&TTE supprimant les contraintes liées notamment aux casques VHF, il n'y a pas de risque réglementaire existant à ce jour. LEXIBOOK se conforme au règlement CE 1103/97. Il n'existe aucun risque résultant d'une réglementation au 31/03/2009 sur l'ensemble des produits commercialisés par LEXIBOOK.

Autres risques particuliers :

Intensification de la pression sur les prix et risque de concurrence

Sur le marché des produits électroniques grand public, l'érosion observée sur les prix de vente s'accompagne d'une érosion de la marge des offreurs.

La réponse consiste à :

- lancer de nouveaux produits,
- créer de la valeur ajoutée grâce à de nouvelles fonctionnalités, améliorer le marketing autour des produits,
- augmenter les ventes et donc nos approvisionnements pour obtenir des conditions d'achats attractives,
- maintenir nos frais de structure à un plus faible niveau que nos concurrents, qui en raison de leur taille, connaissent des frais fixes incompressibles supérieurs aux nôtres.

Pénurie de composants

La pénurie de composants est un risque inhérent à l'activité de la société. Toutefois, la souplesse de Lexibook lui permet, dans certains cas, d'anticiper les besoins de ses clients et également de substituer les composants indisponibles. Il n'y a eu aucune tension sur le marché des composants au cours de l'exercice 2008-2009 dont Lexibook aurait pu subir les effets pervers.

Risque clients

Le délai de paiement moyen est de 60 jours. La société souscrit une assurance crédit sur pratiquement tous ses clients, à hauteur de 60 à 75 % de la créance TTC selon qu'il s'agit de clients dénommés (c'est-à-dire signalés et pour lesquels une autorisation a été demandée) ou non dénommés.

Les principaux clients sont les enseignes majeures de la grande distribution et de la distribution spécialisée : Toys r'us, Carefour, Auchan, Argos, Leclerc, Ameurop Mexico, Joue Club, Mediamrkt, El corte Ingles et Cora principalement. 10,3 % du chiffre d'affaires est réalisé avec Toys r'us, le reste est réparti de manière à peu près uniforme entre les autres acteurs.

Risque fournisseurs

LEXIBOOK n'est dépendant d'aucun fournisseur en particulier. La société a en permanence la possibilité de recourir à des fabricants différents en cas de besoin. Un plan d'urgence lui permet de réorganiser sa production en quelques semaines. Ce risque est donc pris en compte par l'entreprise.

Environ seize usines travaillent à la fabrication des produits. Elles sont soumises à des impératifs de qualité, de prix et de délai, dont le défaut est sanctionné par des pénalités.

Ces usines ont été sélectionnées en fonction de leur solidité financière et de leur qualité de production.

Enfin, les usines sont liées à LEXIBOOK par des accords de confidentialité et de non divulgation d'informations.

Il n'existe aucun lien contractuel avec les usines qui fournissent les produits, autre que des commandes passées régulièrement. Le délai de règlement moyen de ces fournisseurs est de 30 à 60 jours par virement bancaire ou lettre de crédit.

Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

L'entreprise dispose d'assurances pour l'ensemble des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. La société a notamment une assurance multirisque professionnelle - qui couvre les risques d'incendie (à hauteur de 2 717 256 € par sinistre), les frais supplémentaires d'exploitation (à hauteur de 450 000 € par sinistre), le vol (à hauteur de 38 000 €) - une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus (à hauteur de 9 125 846 € par sinistre), une assurance stocks (à hauteur de 6 millions d'euros par sinistre) et marchandises transportées (à hauteur de 914 695 € par transport), une assurance risque clients (France et export), une assurance hommes clefs (en cas de décès de Aymeric ou Emmanuel LE COTTIER, la société Lexibook percevra 805 000 euros individuellement) et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée. Au titre de l'exercice 2008-2009 les primes relatives à toutes ces assurances se sont élevées à 283 562 € pour l'ensemble du groupe Lexibook.

Risques de liquidité

Compte tenu de la taille relativement réduite de ses différentes filiales, LEXIBOOK S.A., la société mère porte les financements de l'ensemble du groupe. Les besoins de financement sont essentiellement des besoins court terme liés au financement du besoin en fond de roulement.

Pour la couverture de ses achats de marchandises le groupe utilise des lignes de CREDOC et dans une plus faible mesure des « Stand By Letter of Credit » (SBLC). Or le cas des SBLC, les lignes de CREDOC rentrent aujourd'hui sur le marché des lignes dont l'accès n'est pas trop difficile. Jusqu'à ce jour le groupe a toujours couvert ses besoins en CREDOC et plus généralement les besoins de financement de ses achats de marchandises.

Ces financements sont portés par la société mère, Lexibook France S.A, et par notre filiale à Hong Kong.

Les lignes octroyées, leurs utilisations au 31 mars 2009 et leurs échéances sont détaillées ci-dessous :

LEXIBOOK France				
Nature ligne	Ligne	Utilisation	Échéance	Covenants
Crédit de campagne	2,5 M€	En totalité	30/09/2009	Nantissement fonds de commerces et marques "LEXIBOOK" et "LEXIBOOK JUNIOR"
Facilités de caisse	0,95 M€	0,41 M€	N/A	N/A
Financement sur stocks	1,85 M€	0,89 M€	30/09/2009	Gage sur stocks
CREDOC	2 M\$ et 4 M€	171 K USD et 1,52 M €	N/A	N/A
SBLC	5,3 M\$	En totalité	1,5 M\$ au 30/09/09 et 3,8 M\$ au 31/07/09	N/A

LEXIBOOK Hong Kong				
Nature ligne	Ligne	Utilisation	Échéance	Covenants
CREDOC et facilités de caisse	8,3 M\$	4,53 M\$ en facilité de caisse et 1,81 M\$ en CREDOC	3,8 M\$ 31/01/10 et 1,5 M\$ 30/09/10	N/A
CREDOC	3M\$	0,67 M\$		N/A

Pour le financement du poste client, le groupe a mis en place une solution d'affacturage au niveau européen (cf note annexe consolidée 3.6). Pour fluidifier son cycle de trésorerie, notamment en raison des effets de saisonnalité marqués, le groupe dispose également de facilités de caisse conséquentes.

Les créances et dettes ont fait l'objet d'une présentation par échéance conforme à la recommandation AMF du 29 octobre 2008 dans les comptes consolidés annexés au présent rapport (cf notes 9, 10 et 17)

Risque de dépendance vis-à-vis des licences

Le chiffre d'affaires généré par les produits à licences représente 55 % du chiffre d'affaire consolidé dont 50,1 % pour les cinq licences les plus importantes.

Les licences sont accordées à la foi pour des durées variables, traditionnellement trois à cinq ans, dont les termes sont différents, sur plusieurs familles de produits (en moyenne 5 à 10). Le groupe considère que ces éléments, notamment produisent un effet dilutif sur le risque de dépendance.

Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou litiges pouvant avoir ou ayant eu, dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et de ses filiales.

Rapport du Président du conseil de surveillance

En application de l'article L.225-68 du Code de Commerce

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce l'objet du présent rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société et d'indiquer les éventuelles limitations que le Conseil de Surveillance aurait pu apporter aux pouvoirs du Directeur Général. Le présent rapport ne reprend pas l'ensemble des éléments généraux exposés au sein du premier « rapport du président » établi au titre de 2003.

Conformément au paragraphe 16.4 de l'Annexe 1 du règlement européen n° 809-2004, nous vous précisons que le régime de gouvernement d'entreprise existant au sein de Lexibook est conforme aux règles françaises.

Conformément à la Loi du 30 décembre 2006, ce rapport fait également état des principes et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance, pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

1.1. Présentation du Conseil de surveillance et du Directoire

Le Directoire et le Conseil de Surveillance sont régis par les articles L.225-57 à L.225-93 du Code de Commerce.

Au 31 mars 2009, la composition du Conseil de Surveillance était la suivante :

- **Luc Le Cottier**, né le 17 février 1943, Président du Conseil de Surveillance, (nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013),
- **Gérard Abadjian**, né le 24 février 1956, Vice président du Conseil de Surveillance, nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013),
- **Gérard Michot**, né le 23 mars 1944, Membre du Conseil de Surveillance, nomination à titre définitif le 2 janvier 2008 suite à la démission de Monsieur VERMERSCH pour la durée restant à courir, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013),
- **Serge Giroud**, né le 29 septembre 1933, Membre du Conseil de Surveillance, nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013),

Au 31 mars 2009, la composition du Directoire était la suivante :

- **Aymeric Le Cottier**, né le 7 avril 1969, Président du Directoire (nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013),
- **Emmanuel Le Cottier**, né le 7 avril 1969, Directeur général (nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013).
- **Stéphane LE GUIRRIEC**, né le 7 août 1965, Membre du Directoire (nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013).

L'expertise du Conseil de Surveillance et du Directoire :

- **Luc Le Cottier**, Président Fondateur du groupe Lexibook, a une connaissance très intime de la société, de ses clients, de ses marchés mais aussi de leurs besoins. Ces qualités associées à sa vision stratégique ont largement contribué au développement du groupe,
- **Gérard Abadjian**, avocat, apporte une expertise plus particulière dans les domaines de l'identification et de la prévention des risques,
- **Stéphane Le Guirriec**, titulaire d'un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce, d'un DESS Droit des Affaires et d'un DESCF, bénéficie d'une triple compétence financière, juridique et fiscale. Son expérience comprend aussi bien le conseil et l'audit que le contrôle de gestion et la consolidation financière. Il assume la fonction de Directeur Administratif et Financier au sein de Lexibook depuis 2000.
- **Serge Giroud**, bénéficie d'une longue expérience, et notamment en qualité de Président Directeur Général de société, et aujourd'hui de consultant en organisation et en logistique. Il a accepté d'apporter cette expertise à Lexibook.
- **Aymeric Le Cottier** et **Emmanuel Le Cottier** apportent une expertise plus spécifique dans les domaines respectifs de la stratégie produit et de la stratégie de développement des marchés.
- **Gérard MICHOT** a une grande expérience en matière de gestion de sociétés qu'il apporte à notre société.

La composition actuelle du Comité de Direction (Comité Exécutif) est la suivante :

- **Aymeric Le Cottier**, Président du Directoire, Responsable de l'animation du Comité Exécutif,

Diplômé de l'EDHEC et titulaire d'un Mastère de l'Ecole Centrale de Paris, Aymeric Le Cottier débute sa carrière chez Lexibook en tant que Chef de Secteur en 1994. En 1996, il est nommé Directeur des Ventes, puis en 1997 Directeur Commercial. Il occupe la fonction de Président du Directoire depuis le 19 décembre 2006.

- **Emmanuel Le Cottier**, Directeur Général, Responsable des ventes et du développement commercial,

Diplômé de l'ESC Lille et de l'Université de Grenade (Espagne), Emmanuel Le Cottier débute sa carrière à la Direction Financière de Total en 1994. C'est en 1995 qu'il rejoint Lexibook au Contrôle de Gestion. Il est nommé Directeur Général en charge des ventes et du développement commercial du groupe en 2002.

- **Delphine Le Lan**, Directrice Marketing,

Diplômé de l'ESC Nantes, Delphine Le Lan débute sa carrière chez Hachette Editions au département Marketing en 1995. Deux ans plus tard elle rejoint le groupe Lexibook en tant que Directrice Marketing Jouet. Elle est nommée Directrice Marketing Groupe en 2002.

- **Stéphane Le Guirriec**, Directeur Administratif et Financier,

Titulaire d'un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce, d'un DESS Droit des Affaires et d'un DESCF, Stéphane Le Guirriec bénéficie d'une triple compétence financière, juridique et fiscale. Son expérience comprend aussi bien le conseil et l'audit que le contrôle de gestion et la consolidation financière. Il assume la fonction de Directeur Administratif et Financier au sein de Lexibook depuis 2000.

1.2. Organisation et Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Directoire détermine et arrête la stratégie d'entreprise. Le Conseil de Surveillance s'assure que les mesures prises par le Directoire s'inscrivent bien dans le cadre de l'intérêt des actionnaires et de l'intérêt social.

Le Président du Conseil de Surveillance en contact direct et régulier avec l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance centralise les demandes puis établit un projet d'ordre du jour pour la prochaine réunion du Conseil. Il s'assure que ce projet répond bien aux attentes de chacun des membres du Conseil de Surveillance et transmet au président du Directoire la liste des dossiers à préparer pour présentation au Conseil de Surveillance à venir. L'intervention de personnes extérieures au Conseil et à l'entreprise (en

dehors des Commissaires aux Comptes) est possible et laissée à l'appréciation du Président. Cette faculté n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2008-2009.

Lors de la tenue du Conseil les points à l'ordre du jour qui sont du seul ressort et de la compétence des membres du Conseil de Surveillance sont traités entre membres, les travaux demandés au Directoire font l'objet d'une présentation formelle par ses soins. Le Président du Directoire se fait assister, à sa convenance, par tout « directeur métier » du Comité Exécutif quand il juge que les explications directes de ces derniers seront propices à une meilleure compréhension du dossier par les membres du conseil.

Au titre de l'exercice allant du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 dix-neuf Conseils de Surveillance se sont tenus.

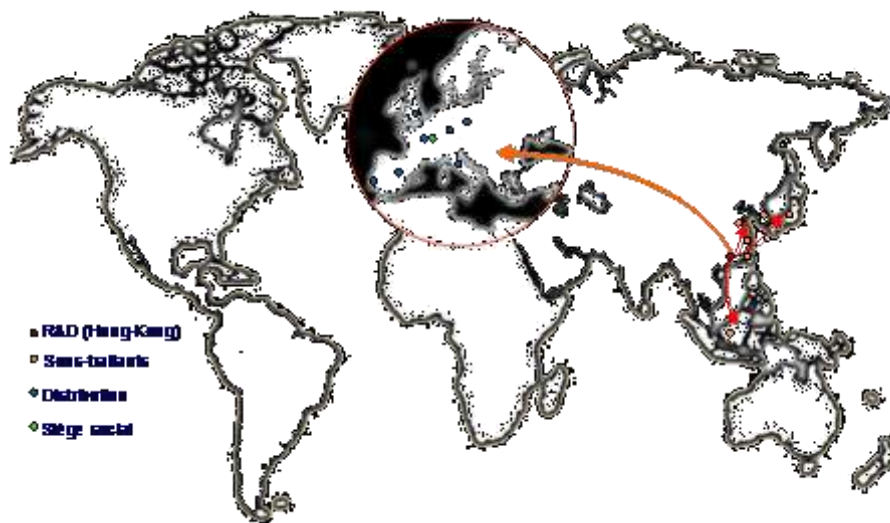
Le Directoire est, pour sa part, garant de la qualité des informations qu'il communique au Conseil. Il anime le Comité Exécutif et s'assure de l'application diligente et efficace de toute mesure propice à la réalisation des objectifs stratégiques. A cet égard, il met en œuvre toute action qu'il estime nécessaire et s'appuie, notamment, sur les procédures de contrôle interne mise en place dans la société.

Le Comité des Comptes et de l'Audit dont la création a été entérinée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2004 a tenu deux séances les 22 juillet 2008 et 26 novembre 2008.

2. Procédures de contrôle interne mises en place par la société

2.1. Organisation générale : des implantations stratégiques et des moyens mutualisés

Le Groupe Lexibook bénéficie d'implantations stratégiques dans différentes zones géographiques, que ce soit dans le domaine de la recherche, de la production ou de la distribution.



Les structures des filiales de distribution sont légères. La société mère Lexibook S.A. développe à la fois une activité de distribution sur le marché français et une activité de centre de services au profit de ses filiales afin de mutualiser les ressources et donc d'en optimiser l'utilisation.

A ce titre des « contrats d'assistance » ont été conclus et couvrent les prestations suivantes : Assistance dans la direction générale de l'entreprise, assistance dans la gestion des ventes internationales, dans la gestion commerciale et le marketing, assistance dans la gestion comptable et financière, administrative, juridique et fiscale, assistance dans le domaine technique et logistique, assistance dans la gestion des ressources humaines, et assistance informatique. Chaque filiale, en fonction de sa taille et de ses besoins, a recours à un ou plusieurs des domaines d'assistance cités précédemment.

Au 31 mars 2009 les filiales de Lexibook S.A. sont les suivantes :

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention
A. Filiales détenues à plus de 50%		
Lexibook Hong Kong Limited	48 480	99,9%
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%
Lexibook Electronica LDA	150 000	99,9%
Lexibook UK	505 422	98,9%
Lexibook Polska SP ZOO	10 665	96,0%
Lexibook Italia	10 400	100,0%
Lexibook USA	376	100,0%
Lexibook Germany	25 000	100,0%

Notre organisation offre d'une part, la flexibilité nécessaire à une réactivité élevée indispensable sur nos marchés et d'autre part, la possibilité d'exercer un pilotage centralisé de nos activités. Ce pilotage centralisé nécessite une bonne connaissance et une bonne maîtrise de l'organisation et de son environnement. Ces aspects nous renvoient à la problématique des contrôles dans l'entreprise.

2.2. Mise en œuvre et limites du contrôle interne au cours de l'exercice 2008-2009

Compte tenu de l'impact des risques potentiels inhérent aux fonctions sourcing et recherche et Développement, le Président du Directoire s'est déplacé à trois reprises à Hong Kong pour contrôler la mise en œuvre des procédures existantes et apporter les améliorations nécessaires. Les travaux de contrôle visant à optimiser ces cycles n'ont révélé aucun dysfonctionnement important.

2.3. Procédures attachées à l'élaboration de l'information financière

2.3.1. Cadre général de l'élaboration et du contrôle de l'information financière

De nombreuses procédures existent dans le groupe Lexibook. Les directeurs et chefs de service veillent à leur bonne application et à leur actualisation. Dans le courant de l'année 2003 les procédures ont été collectées, analysées et regroupées au sein d'un unique manuel des procédures (« Manuel d'Information du Management »).

Le manuel des procédures a une forte orientation comptable et financière et près de 70% de son contenu a pour objet de fournir, à l'ensemble des sociétés du groupe Lexibook, des règles et méthodes relatives à l'élaboration de l'information financière. Et ce, que cette information soit à destination du management ou qu'elle soit destinée à des communications externes.

Les procédures couvrent les domaines principaux suivants : le rôle du Directeur Administratif et Financier Groupe et des Directeurs Administratifs et Financiers locaux, le Reporting de gestion, la tenue et la conservation des livres légaux, les assurances, les règles et méthodes comptables, les procédures d'investissement et corrélativement les niveaux d'habilitation pour l'engagement de dépenses, les règles d'approbation des contrats moyen ou long terme, la politique de financement du groupe ou les procédures spécifiques relatives à la Recherche et au Développement.

Dans l'élaboration de l'information financière le rôle des Directeurs Administratifs et Financiers est plus spécifiquement marqué. Le manuel des procédures précise le champ de leurs fonctions et de leurs responsabilités :

« Le rôle et les responsabilités d'un Directeur Administratif et Financier (ou son équivalent) au sein d'une filiale Lexibook sont larges et variés (...). Cette section a pour objet de documenter ses responsabilités majeures inhérentes à la bonne tenue des livres légaux au nom et pour le compte de l'actionnaire majoritaire final Lexibook S.A.(...) Sont décrites ci-dessous les zones majeures qui nécessitent d'être surveillées de près pour s'assurer que les livres légaux sont correctement tenus et reflètent le plus justement possible la situation financière de la filiale à tout instant. (...) Le Directeur Administratif et Financier :

- *S'assure que les livres comptables de la filiale sont correctement tenus, qu'ils reflètent fidèlement la situation financière et qu'ils permettent un audit aisé et efficace en accord avec les règles du groupe.*
- *S'assure que TOUTES les règles et procédures en vigueur chez Lexibook sont appliquées ou qu'une demande de dispense*

formelle existe si des circonstances exceptionnelles le justifient.

- *S'assure que les points de dysfonctionnement soulevés par l'audit interne ou externe sont correctement et rapidement communiqués puis résolus.*
- *S'assure que les livres fiscaux et documents liés soient tenus conformément aux règles édictées par les autorités compétentes.*
- *S'assure que toutes les pratiques financières de la filiale dont il a la charge sont conformes aux procédures du groupe et notamment les règles relatives à l'éthique du personnel employé.*
- *Effectue une revue personnelle suffisante des Systèmes d'Informations, des procédures et des éléments comptables pour être pleinement satisfait quant à la réalisation des points précédents.*
- *S'assure de l'existence d'un plan de succession pour tout membre clé de l'équipe « finance et administration ».*
- *S'assure que les responsabilités et les niveaux d'engagements du personnel d'encadrement ont été correctement et à juste titre définis, et que les responsabilités sont déléguées de manière appropriée dans le stricte cadre des autorisations dont chacun bénéficie.*

Il est de la responsabilité du Directeur Administratif et Financier d'informer immédiatement le Directeur Général de la filiale et le Directeur Administratif et Financier du groupe si un dysfonctionnement significatif dans les systèmes d'information et les procédures peut entraver l'atteinte d'un des objectifs assignés ci-dessus. »

2.3.2. Les circuits financiers

Bien entendu, et au-delà des seules obligations légales, la société s'appuie sur différents états de gestion pour quantifier les effets financiers des décisions stratégiques arrêtées par le conseil aussi bien à moyen terme (plan stratégique) qu'à court terme (budget), pour contrôler la performance des filiales vis-à-vis du budget et de l'année précédente (états financiers mensuels : compte de résultat, bilan et tableau des flux de trésorerie) ou encore pour prévenir certains risques financiers (« reporting credit management », reporting de « position devises », présentation des demandes d'investissement au Comité Exécutif...).

Tous les états de gestion sont établis dans des formats homogènes publiés par la maison mère et selon les règles et méthodes du groupe.

La remontée régulière de ces documents vers le siège offre de multiples occasions de s'assurer de la qualité générale de l'information financière.

Ces différents reporting ont été mis en place progressivement au cours des dernières années. Aujourd'hui on constate une qualité relative satisfaisante et accessoirement différentes voies d'amélioration dans la mesure où l'entreprise cherche continuellement à optimiser ses outils de gestion.

2.3.3. La sécurisation des circuits financiers

Le contrôle et l'analyse des informations, avant leur agrégation pour diffusion au Comité Exécutif, relève de la responsabilité principale des départements Contrôle de Gestion, Consolidation et Credit Management centraux.

2.3.4. Audit de l'information financière

L'application de l'ensemble des règles et principes fondamentaux évoqués ci-dessus fait l'objet de contrôles réguliers.

L'audit légal des comptes, en mars et septembre de chaque année, est aussi l'occasion de s'assurer que les objectifs de « qualité de l'information financière » sont atteints.

3. Limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directeur Général.

A ce jour, il n'y a aucune limitation qui viendrait s'ajouter à celles déjà inscrites dans les cadres légaux ou réglementaires.

4. Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux

Dans les SA à Directoire et Conseil de Surveillance, le pouvoir d'arrêter les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux appartient au Conseil de Surveillance.

Pour la période allant du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 :

Nom	Rémunération totale	Dont Partie Fixe	Dont avantages en nature	Dont Partie Variable	Dont jetons de présence
Luc Le COTTIER	60 000			0	60 000
Aymeric Le COTTIER	129 213	109 800	10 624	8 789	0
Emmanuel Le COTTIER	129 213	109 800	10 624	8 789	0
Stéphane Le GUIRRIEC	113 500	104 711	0	8 789	0

Pour la période allant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 :

Nom	Rémunération totale	Dont Partie Fixe	Dont avantages en nature	Dont Partie Variable	Dont jetons de présence
Luc Le COTTIER	60 000			0	60 000
Aymeric Le COTTIER	135 337	109 800	10 537	15 000	0
Emmanuel Le COTTIER	135 337	109 800	10 537	15 000	0
Stéphane Le GUIRRIEC	119 816	104 816	0	15 000	0

Conformément au paragraphe 15.2 de l'Annexe 1 du Règlement Européen n° 809-2004, nous vous précisons que les avantages en nature comprennent notamment les frais liés aux contrats d'assurance chômage de MM Aymeric et Emmanuel LE COTTIER.

Les autres mandataires sociaux ne sont pas rémunérés.

Je vous remercie de votre confiance,

Luc Le Cottier
Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 SEPTEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons, tout d'abord, réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe LEXIBOOK au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, des résultats et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

Activité au 31 mars 2009

Pour la société LEXIBOOK SA :

Au cours de l'exercice 2008-2009, la société Lexibook S.A. a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires à 26,4 millions d'euros contre 32,4 millions d'euros l'exercice précédent. Cette baisse est principalement liée à une réorganisation importante des équipes commerciales et en particulier le départ à la retraite du directeur commercial.

La marge brute est en baisse à 10,4 millions d'euros contre 14,3 millions d'euros l'exercice précédent, et le taux de marge, pour sa part, se dégrade légèrement à 39,4 % contre 44 % au 31 mars 2008. La dégradation est essentiellement liée à des opérations de déstockage importants.

Le résultat d'exploitation ressort à -1,8 millions d'euros contre 3 millions d'euros au 31 mars 2008. Le recul provient de la baisse d'activité, de la baisse des taux de marge, d'une hausse du poste salaires, liée notamment à des coûts de départs consécutifs au programme de réorganisation engagé par la société et d'une hausse du loyer consécutive à une réindexation contractuelle.

Le résultat financier est stable à -1,57 million d'euros contre -1,4 million d'euros au 31 mars 2008. Le poste « pertes de change » s'est amélioré de près d'un million d'euros et le poste « dotations aux provisions financières » s'est dégradé de 1,5 million d'euros, principalement lié aux dépréciations filiales.

Le résultat exceptionnel ressort à -56 mille euros contre -279 mille euros au 31 mars 2008.

Compte tenu de ces éléments Lexibook SA clôture son exercice au 31 mars 2009 avec une perte de 3,4 millions d'euros contre un profit de 1,3 million d'euros au 31 mars 2008.

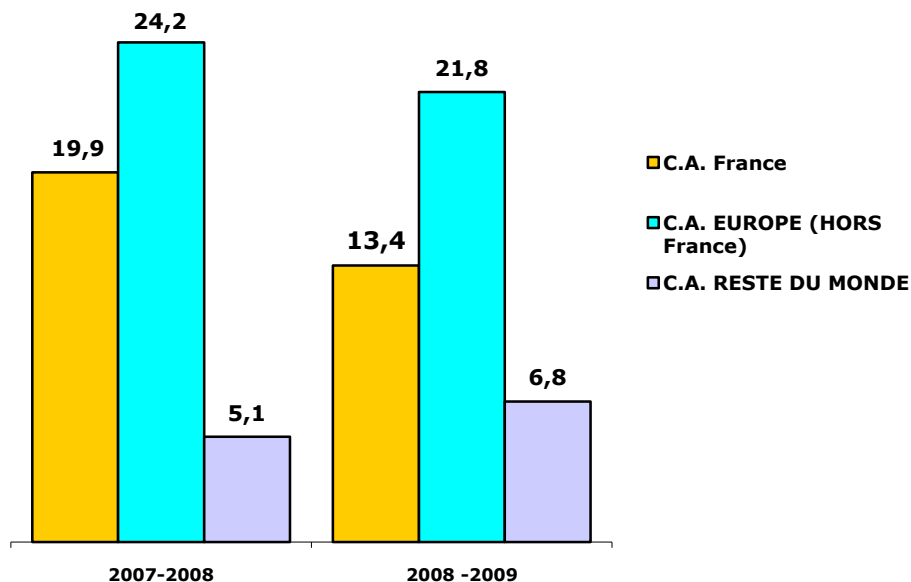
Pour le groupe LEXIBOOK

Activité du groupe

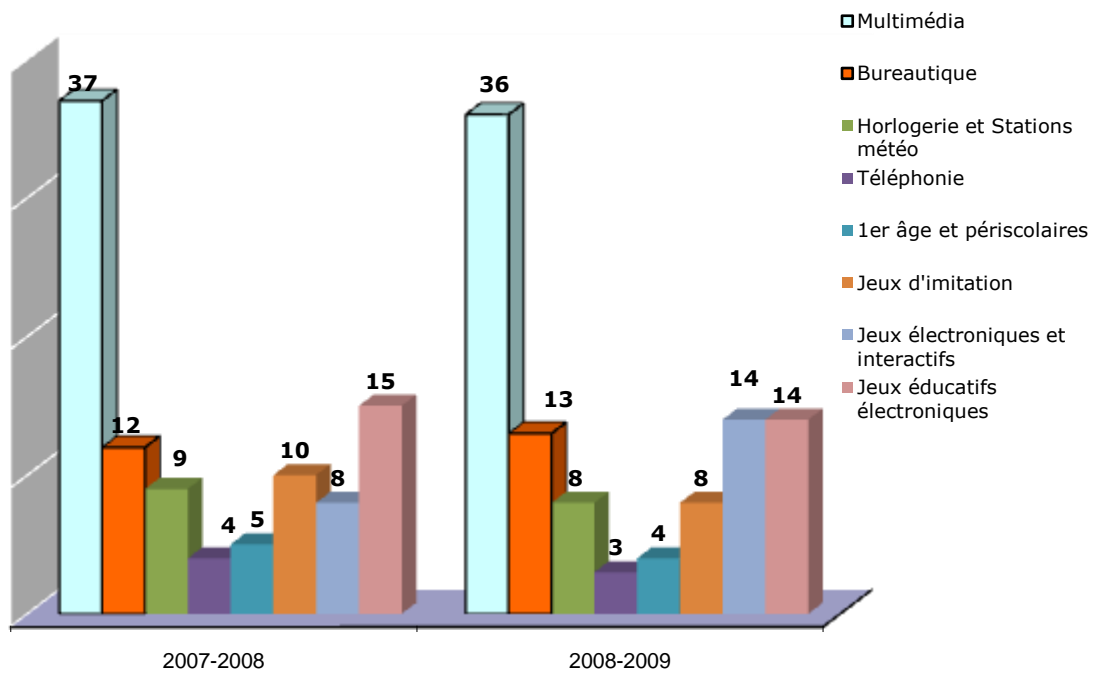
L'activité consolidée de l'exercice clos au 31 mars 2009, exprimée par l'indicateur chiffre d'affaires, est en baisse de 10,9%. Le chiffre d'affaires consolidé se porte ainsi à 42 millions d'euros contre 47,2 millions d'euros au 31 mars 2008. Cette situation masque une certaine disparité dans l'activité individuelle des filiales du groupe. Dans le groupe des filiales majeures (au regard du chiffre d'affaires contributif), la société mère française (33,96% du chiffre d'affaires consolidé) enregistre une baisse de 29,36 % par rapport au 31 mars 2008, la filiale Hong-Kongaise (25,84% du chiffre d'affaires consolidé) qui est en hausse de 24,05% par rapport au 31 mars 2008, la filiale Espagnole (19,41% du chiffre d'affaires consolidé) en hausse de 14,71% par rapport au 31 mars 2008 et la filiale anglaise (11,25 % du chiffre d'affaires consolidé) en baisse de 23,21% par rapport au 31 mars 2008. Ces quatre filiales génèrent 90,46% du chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2009. Leur chiffre d'affaires cumulé est en baisse de 9,97% par rapport à l'exercice précédent. Dans le groupe des filiales moins prépondérantes en terme de contribution actuelle au chiffre d'affaires consolidé (les 4 filiales restantes génèrent 9,54% du chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2009), les filiales Portugaise, Italienne, Américaine et Allemande (respectivement 4,07%, 3,78% , 0,81% et 0,87% du chiffre d'affaires consolidé) en baisse respectivement de 28,95%, 25,87% pour le Portugal et l'Italie et en hausse de 2,74% pour la filiale Américaine et 934,26% pour la filiale Allemande.

Evolution du chiffre d'affaires sur les deux derniers exercices

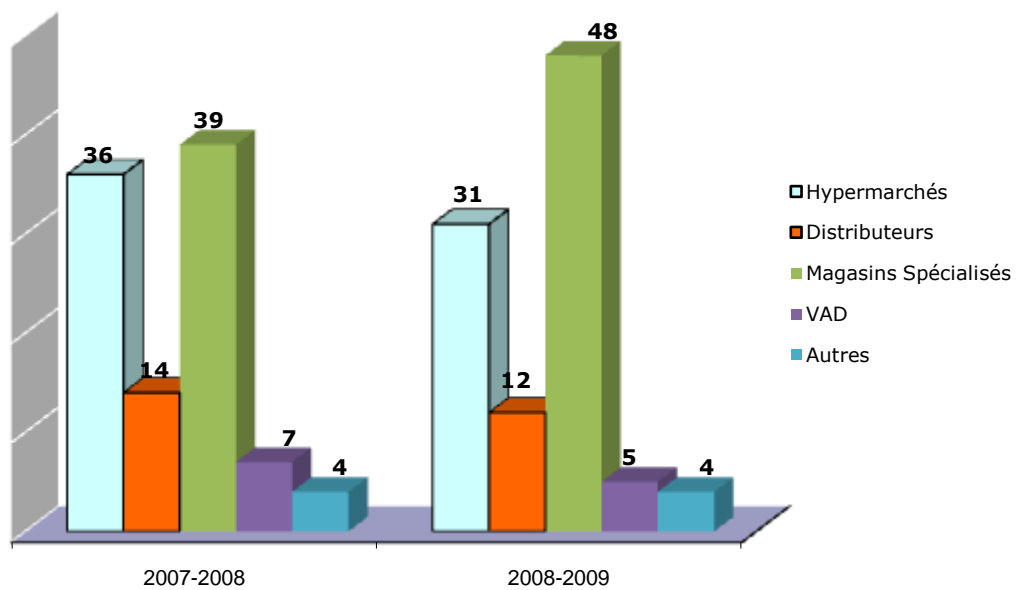
Répartition France / Europe (hors France) / Reste du monde en millions d'euros



Répartition par segments en %



Répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution (en %)



La marge brute consolidée est de 20,45 millions d'euros au 31 mars 2009 contre 23 millions d'euros au 31 mars 2008 et son taux est stable à 48.1 % contre 48.3 % pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est stable à -1.8 millions au 31 mars 2009 contre -1.9 millions au 31 mars 2008.

La charge d'impôt apparente est principalement de l'impôt différé.

Dans ce contexte, l'exercice est clôturé avec une perte nette de 2,8 millions d'euros contre un bénéfice net de l'ensemble consolidé de 1,4 millions d'euros au 31 mars 2008.

Structure financière

Les fonds propres part du groupe sont de 4,4 M€ au 31 mars 2009 contre 6,1 M€ au 31 mars 2008. Comme cela est détaillé dans le tableau de variation des capitaux propres, cet écart trouve principalement son origine dans l'apport du résultat déficitaire (-2,8 M€), une variation positive (+1 M€), et des retraitements de consolidation (autocontrôle et comptabilité de couverture ; +0,1 M€).

L'endettement net apparent est de 19 M€ contre 10,3 M€ au 31 mars 2008, soit un ratio d'endettement net apparent (endettement net apparent rapporté à la totalité des fonds propres) de 432 %, contre 169 % l'année précédente. Cette augmentation de l'endettement est liée à la dégradation du résultat mais également à une forte augmentation des réserves factor (de 1,3 million d'euros au 31 mars 2008 à 5,3 millions d'euros au 31 mars 2009).

Situation de la société mère à la date du présent rapport

A la date du présent rapport, l'activité de l'exercice 2009-2010 se présente de manière très positive. La présentation de la gamme lors des différents salons a été très bien accueillie par les acheteurs. En France, un vaste programme de rationalisation des coûts fixes a été engagé afin de dégager à très court terme une rentabilité durable.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Détail des flux d'immobilisations incorporelle	31/03/08	Augmentations	Diminutions	31/03/09
Frais de recherche	3 450 286	1 700 551		5 150 837
Amortissement frais de recherche	1 748 228	956 972		2 705 200
Net frais de recherche	1 702 058	743 579		958 479

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but la conception, la construction et les tests de pré production ou de pré utilisation des modèles et prototypes nécessaires au lancement de produits finis commercialisables sont capitalisées si le produit est jugé techniquement et commercialement viable et que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Chaque projet répondant à ces critères fait l'objet d'une demande d'investissement accompagnée d'une étude de rentabilité qui est soumise au comité de direction. L'approbation du comité marque le point de départ du projet et des investissements. Les projets sont traités comme des immobilisations en cours jusqu'à la date de la première vente (hors groupe), date qui correspond à la fin de l'activation des coûts et au point de départ des amortissements. Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Les dépenses activées initialement et correspondant à des projets abandonnés (technologies communes ou composants mutualisés) ne pourront être réaffectées à de nouveaux projets que de façon exceptionnelle c'est-à-dire dans le cas où la demande d'investissement du projet arrêté le prévoit. Dans le cas contraire, le projet sera intégralement déprécié.

Les dépenses liées aux activités de développement sont dépréciées sur la base d'un plan d'amortissement établi au regard d'un prévisionnel de ventes (si la demande d'investissement présente un prévisionnel de ventes de 500, 400 et 100 respectivement les années 1, 2 et 3 l'amortissement sera de 50%, 40% et 10%).

Les projets sont analysés systématiquement lors de chaque arrêté annuel ou individuellement en cas d'apparition de perte de valeur. Ils sont « mis au rebut » s'ils ne remplissent plus les critères de capitalisation. La valeur actuelle nette de chaque projet est recalculée puis elle est comparée à la valeur nette comptable encore à l'actif à la date d'arrêté. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle nette une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles est constatée pour la différence afin de constater les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Principaux risques et incertitudes auxquels la société Lexibook S.A. est confrontée

Incidence de l'activité dans le domaine environnemental et social

Tous les produits fabriqués et commercialisés par LEXIBOOK répondent aux normes de compatibilité électromagnétique applicables dans l'Union Européenne. En outre, conformément à la législation en vigueur, le segment spécifique du jouet répond à toutes normes mécaniques, chimiques, électriques et d'inflammabilité, nous garantissant une parfaite sécurité.

Dans le domaine social le dynamisme de l'entreprise permet d'assurer à ce jour le maintien global de l'effectif au niveau consolidé.

Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

L'entreprise dispose d'assurances pour l'ensemble des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. La société a notamment une assurance multirisque professionnelle - qui couvre les risques d'incendie (à hauteur de 2 717 256 € par sinistre), les frais supplémentaires d'exploitation (à hauteur de 450 000 € par sinistre), le vol (à hauteur de 38 000 €) - une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus (à hauteur de 9 125 846 € par sinistre), une assurance stocks (à hauteur de 6 millions d'euros par sinistre) et marchandises transportées (à hauteur de 914 695 € par transport), une assurance risque clients (France et export), une assurance hommes clefs (en cas de décès de Aymeric ou Emmanuel LE COTTIER, la société Lexibook percevra 805 000 euros individuellement) et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée. Au titre de l'exercice 2008-2009 les primes relatives à toutes ces assurances se sont élevées à 231 584 €.

Risque de taux

Risque de taux	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Passifs Financiers	0	1 500 011	
Actifs Financiers			
Position nette avant gestion	0	1 500 011	0
Hors Bilan			
Position nette après gestion	0	1 500 011	0

Dans le cas d'une augmentation d'un point des taux d'intérêts, le manque à gagner serait de 15 000 €.

Risque de change

Risque de change	USD	GBP	HUF	HKD	CAD
Actifs	3 723 915	1 630 448		931	932
Passifs	-77 950	-1 250	-31 846	-1 941	-40 597
Position nette avant gestion	3 645 965	1 629 198	-31 846	-1 010	-39 665
Hors Bilan	5 596 000				
Position nette après gestion	9 241 965	1 629 198	-31 846	-1 010	-39 665

Sur la base de cette position nette et dans le cas d'une appréciation de 1% de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 92 420 USD et de 16 292 GBP.

Evolution prévisible de la société et perspectives

La poursuite des partenariats forts avec des sociétés concédant des licences majeures ainsi que la finalisation des projets en cours visant à optimiser nos processus d'approvisionnement et de distribution ou encore la réorganisation de nos filiales de commercialisation augurent d'un exercice 2009-2010 en croissance et profitable.

Les référencements de début d'année sont très prometteurs, en particulier grâce à la qualité du portefeuille de produits.

Par ailleurs, le groupe s'est engagé dans un vaste programme de rationalisation des coûts fixes afin de dégager à très court terme une rentabilité durable.

Filiales et participations

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité du groupe.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Informations relatives au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote qui est, à la date du présent rapport, la suivante :

- Mr Le Cottier Luc possède 13,45 % du capital et 17,89 % des droits de vote
- Mr Le Cottier Aymeric possède 19,59 % du capital et 26,04 % des droits de vote
- Mr Le Cottier Emmanuel possède 19,59 % du capital et 26,04 % des droits de vote

Messieurs Aymeric, Luc et Emmanuel LE COTTIER ont acquis respectivement 2,269 et 3 actions chacun au cours de l'exercice écoulé.

Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe Lexibook est confronté

Incidence de l'activité dans le domaine environnemental et social

Tous les produits fabriqués et commercialisés par LEXIBOOK répondent aux normes de compatibilité électromagnétique applicables dans l'Union Européenne. En outre, conformément à la législation en vigueur, le segment spécifique du jouet répond à toutes normes mécaniques, chimiques, électriques et d'inflammabilité, nous garantissant une parfaite sécurité.

Dans le domaine social le dynamisme de l'entreprise permet d'assurer à ce jour le maintien global de l'effectif au niveau consolidé.

Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

L'entreprise dispose d'assurances pour l'ensemble des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. La société à notamment une assurance multirisque professionnelle - qui couvre les risques d'incendie (à hauteur de 2 717 256 € par sinistre), les frais supplémentaires d'exploitation (à hauteur de 450 000 € par sinistre), le vol (à hauteur de 38 000 €) - une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus (à hauteur de 9 125 846 € par sinistre), une assurance stocks (à hauteur de 6 millions d'euros par sinistre) et marchandises transportées (à hauteur de 914 695 € par transport), une assurance risque clients (France et export), une assurance hommes clefs (en cas de décès de Aymeric ou Emmanuel LE COTTIER, la société Lexibook percevra 805 000 euros individuellement) et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée. Au titre de l'exercice 2008-2009 les primes relatives à toutes ces assurances se sont élevées à 283 562 € pour l'ensemble du groupe Lexibook.

Risques de change, de taux et clauses de défaut

Le Groupe Lexibook, opérant dans un contexte international, est exposé aux risques de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'US dollar. Le risque de change porte notamment sur des transactions commerciales futures.

Le risque de change, créé de la volatilité sur les résultats, les capitaux propres ainsi que sur les flux de trésorerie.

Le Groupe Lexibook a recours à des instruments dérivés dans diverses stratégies de couverture pour éliminer ou limiter les risques financiers auxquels il est exposé.

Les principaux instruments dérivés utilisés sont le change à terme ferme et optionnel.

Les instruments dérivés qui constituent une couverture économique mais qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture en IFRS, sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le Groupe Lexibook a pour politique de couvrir un budget d'achats futurs de marchandises payables en US dollar. La couverture du budget d'achat a nécessité un découpage en différentes périodes de temps (« time bucket ») suffisamment fines.

Le Groupe Lexibook ne couvre que la part sécurisée de son budget, c'est-à-dire, la part récurrente et peu soumise à aléas. Au 31 mars 2009, le budget annuel 2009 / 2010 des achats de marchandises payables en US dollar était couvert à hauteur de 31%.

Risque de change	USD	GBP	HKD	Autres
Actifs	5 604 058	2 229 461	3 458 759	
Passifs	6 269 165	258 560	42 748 054	
Position nette avant gestion	-665 107	1 970 901	-39 289 296	0
Hors Bilan	5 596 000	0	0	
Position nette après gestion	4 930 893	1 970 901	-39 289 296	0

Sur la base de ces positions nettes et dans le cas d'une appréciation de 1% de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 49 309 USD, 19 709 GBP et le gain potentiel serait de 392 893 HKD.

Risque de taux	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Passifs Financiers	22 392 693	1 703 690	
Actifs Financiers			
Position nette	22 392 693	1 703 690	0

Dans le cas d'une hausse des taux de 1 point, le manque à gagner serait de 240 964 €

Engagements de retraite

Les pensions et indemnités dues aux salariés lors de leur départ en retraite sont constatées dans les comptes au moment de leur versement. Les engagements de retraite sont évalués à 42 389 €. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes sociaux arrêtés au 31 mars 2009 au titre de cet engagement.

La méthode d'évaluation des engagements sociaux retenue est la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par la recommandation CNC n° 2003-R.01 du 1er avril 2003 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Cette approche équivaut à reconnaître, à la date de calcul, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations futures estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date de calcul et la date de départ en retraite. Implicitement, cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté. En conséquence, le calcul des prestations futures est effectué en fonction de l'ancienneté et du salaire estimé au jour du versement de la prestation (fin de carrière).

Le salaire est projeté jusqu'à la date de départ en retraite de la façon suivante :

Salaire en fin de carrière = Salaire en date de calcul * (1+ Taux de revalorisation du salaire)^{durée restante}

Puis sont calculés les droits au terme et sont appliquées deux probabilités : une de survie et une de présence (id. non sortie par licenciement ou démission).

Enfin, un prorata (Ancienneté à la date de calcul / Ancienneté à échéance) et un facteur d'actualisation multiplient le résultat obtenu.

Les principales hypothèses retenues sont : retraite à 65 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 2%, Turn-over de 14.16% et taux d'actualisation de 3.95 % (taux actuariel de l'OAT 10 ans octobre 2018).

Périmètre de consolidation et activité des filiales

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention	Capitaux propres (hors capital)	Valeur brute des titres au 31/03/2009	Valeur nette des titres au 31/03/2009	Prêts et avances	Cautions et avals accordés (1)	Chiffre d'affaires 31/03/2009	Résultat net 31/03/2009	Dividendes versés (-), reçus (+)
A. Filiales détenues à plus de 50%										
Lexibook Hong Kong Limited	48 480	99,9%	2 156 046	236 340	236 340	1 241 996	11 884 579	27 207 625	-250 496	
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%	78 929	153 014	153 014	173 764		8 583 124	225 842	
Lexibook Electronica LDA	150 000	99,9%	-749 910	149 918	0	1 892 964		1 982 959	-490 645	
Lexibook UK	505 422	98,9%	-2 338 522	731 904	0	1 500 000		6 201 653	-1 494 815	
Lexibook Polska SP ZOO	10 665	96,0%	-221 352	12 390	0	308 294		0	-109 518	
Lexibook Italia	10 400	100,0%	-144 701	20 228	0	1 056 126		1 641 792	-209 359	
Lexibook USA	376	100,0%	8 782	399	399	0		501 792	-6 098	
Lexibook Germany	25 000	100,0%	33 269	25 000	25 000	0		340 663	48 697	

(1) 11 300 000 USD convertis au cours de clôture de 1,3308 et 35 000 000 HKD convertis au cours de clôture de 10,3140

NB : Les montants en devises étrangères exprimés en euros dans ce tableau ont été convertis au cours de clôture pour les éléments du bilan et au cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre société.

Evolution des capitaux propres consolidés

Au 31 mars 2009, le capital est composé de 1 128 068 actions ordinaires totalement libérées. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

En Euros	Capital souscrit	Prime d'émission	Autres Réserves	Stocks options	E.O.C.A. (1)	Ecart de conversion	Auto détention	Couverture de flux de trésorerie net d'impôt	Résultat de l'exercice	TOTAL CAPITAUX PROPRES	Intérêts minoritaires	Part du Groupe
31 MARS 2007	3 883 266	0	5 847 125	-159 917		-232 704	-77 285	0	-3 000 294	6 260 191	0	6 260 191
Affectation du résultat			-3 000 294						3 000 294	0		0
Variation de périmètre			-1 051							-1 051		-1 051
Stock option										0		0
Autocontrôle							-84 876			-84 876		-84 876
Reclassement			-81 689	199 697			-118 008			0		0
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt								-473 534		-473 534		-473 534
Variation des écarts de conversion						-1 011 772				-1 011 772	0	-1 011 772
Résultat de l'exercice 2007-2008									1 378 863	1 378 863		1 378 863
31 MARS 2008	3 883 266	0	2 764 091	39 780		-1 244 476	-280 169	-473 534	1 378 863	6 067 821	0	6 067 821
Affectation du résultat			1 378 863						-1 378 863	0		0
Stock option										0		0
Autocontrôle							-16 514			-16 514		-16 514
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt								28 942		28 942		28 942
Emprunt Obligataire Convertible en Actions (E.O.C.A.)					53 152					53 152		53 152
Variation des écarts de conversion						1 023 956				1 023 956	0	1 023 956
Résultat de l'exercice 2008-2009									-2 784 102	-2 784 102		-2 784 102
31 MARS 2009	3 883 266	0	4 142 954	39 780	53 152	-220 520	-296 683	-444 592	-2 784 102	4 373 255	0	4 373 255

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, au mieux de notre connaissance, aucun salarié ne détient de participation au capital de la Société à la date du 31 mars 2009.

Options d'acquisition d'actions au 31 mars 2009

Aucun plan d'options d'acquisition d'actions n'a été ouvert au titre de l'exercice 2008-2009. Les plans 1 et 2 demeurent actifs aux conditions suivantes :

	Plan N°1	Plan N°2
Date d'assemblée	15-juin-99	27-juin-00
Date du Conseil d'Administration	16-juin-99	28-juin-00
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1 000	2 400
dont :		
- nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par le Comité de Direction	1 000	1 500
- nombre de dirigeants concernés	2	2
Point de départ d'exercice des options	17-juin-2004	29-juin-2005
Date d'expiration	16-juin-2019	28-juin-2020
Prix de souscription	19,01 €	18,69 €
Nombre d'actions souscrites au 31/03/2009	0	0
Personnes concernées :	2	6
dont :		
- Membres du Comité de Direction	2	3
- Direction des Achats et de la Logistique		1
- Direction Commerciale		
- Direction Financière		1
- Direction du Marketing et du Développement		1

La possibilité d'exercice des options du Plan N°2 est ouverte depuis le 29 juin 2005.

En application de la norme IFRS 2 sur les rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés ont fait l'objet d'une valorisation spécifique au bilan du Groupe à compter du 1er janvier 2005.

Le nombre d'options d'acquisition d'actions restant à exercer à la clôture est de 3 400.

Délégation de compétence en matière d'augmentation de capital

1) Assemblée Générale Mixte du 2 janvier 2008

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de la société LEXIBOOK S.A. réunie le 2 janvier 2008 a consenti au Directoire, pour une durée de dix-huit mois, une délégation de compétence pour augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Le montant total de l'augmentation de capital est plafonné à 2.000.000 d'euros en nominal et le montant nominal des titres de créance éventuellement émis ne peut excéder 10.000.000 d'euros. Cette délégation de compétence a été donnée pour une durée de 26 mois.

Nous vous informons, en application de l'article 225-129-5 du Code de commerce, qu'il n'a pas encore été fait usage de cette délégation.

2) Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2008

Nous vous rappelons également que l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société LEXIBOOK S.A. réunie le 15 septembre 2008 a consenti au Directoire toute compétence à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la société, au profit de la ou des catégories de personnes ci-après définies, et dont la libération pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances. Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation a été fixé à 491 428,08 €. Le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux valeurs mobilières à émettre a été supprimé au profit du Fonds d'Investissement de Proximité Hexagone Croissance 2 et du Fonds d'Investissement de Proximité Hexagone Patrimoine 1, tous deux gérés par la société de gestion Turenne Capital Partenaires, et ce dans les proportions suivantes :

INVESTISSEURS	NOMBRE D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES SOUSCRITES
FIP HEXAGONE CROISSANCE 2	17 586
FIP HEXAGONE PATRIMOINE 1	85 863
TOTAL	103 449

Le prix de souscription des titres à émettre par le Directoire a été fixé à 14.50 €.

A cet effet, il a été délégué au Directoire toute compétence pour notamment arrêter les dates, les conditions et les modalités de toute émission ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à émettre, avec ou sans prime.

A la suite de cette assemblée, le Directoire a procédé à l'émission de 103 449 obligations convertibles avec les caractéristiques suivantes :

- Période de souscription : du 30/09/2008 au 15/10/2008,
- Nominal : 14.50 €,
- Taux d'intérêt nominal : 7% l'an,
- Périodicité du coupon : Semestriel, payable les 30 mars et 30 septembre,
- Echéance : 30/09/2011,
- Remboursement au gré de la société : Possible à tout moment entre le 30 septembre 2010 et 45 jours avant l'échéance pour un maximum de 34 483 obligations convertibles,
- Prix de conversion : 14.50 €,
- Parité de conversion : 1 pour 1,
- Dilution maximum possible : 8.40% (dont actions d'autocontrôle) 8.58% (hors actions d'autocontrôle).

Résultats économiques et financiers au 31 mars 2009

Présentation des comptes sociaux au 31 mars 2009

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Bilan : les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

Compte de résultat : le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.

Articulation du compte de résultat de Lexibook S.A.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 26 445 468 euros
- les autres produits d'exploitation se sont élevés à 451 009 euros
- les charges d'exploitation de l'exercice ont été les suivantes :

Achats de marchandises et de matières premières	17 260 336 €
Variation de stock	- 1 148 489 €
Autres achats et charges externes	4 952 777 €
Impôts et taxes	319 303 €
Salaires et traitements	2 524 013 €
Charges sociales	1 208 382 €
Dotations aux amortissements et provisions	897 046 €
Autres charges	2 680 700 €

pour un total de 28 694 068 €

Le résultat d'exploitation ressort à – 1 797 590 au 31 mars 2009 contre 2 964 473 € au 31 mars 2008 pour les raisons évoquées précédemment.

Le résultat financier est de – 1 568 679 € et le résultat exceptionnel de – 56 227 €.

Compte tenu de ces éléments, l'exercice est clôturé avec une perte de – 3 422 496 €.

Au 31 mars 2009, le total général du bilan de la société s'élevait à 28 592 626 €, et le nombre de salariés était de 58 personnes.

Présentation d'éléments économiques et financiers consolidés

Situation du groupe consolidé LEXIBOOK au 31/03/2009

Avec près de 11 % de baisse, l'activité du groupe sur son marché de l'électronique de loisir est restée dynamique. La baisse d'activité de la société mère (-29,36%) a notamment été partiellement compensée par le bon niveau d'activité des filiales hongkongaise et espagnole avec respectivement +24,05 % et +14,71%.

Evènements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport

Nous n'avons aucune observation particulière à faire sur ce point.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Perte de l'exercice : - 3 422 496 € au poste report à nouveau, lequel poste faisant alors l'objet d'un solde débiteur de (3 486 092) €.

Rappel des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents

	2005	31/03/2007	31/03/2008
revenu brut	0	0	0
revenu net	0	0	0
avoir fiscal	0	0	0

Aucun dividende ne sera distribué au titre de l'exercice 2008-2009.

Dépenses non déductibles fiscalement

De plus, nous vous signalons conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts que les comptes de l'exercice comportent certaines dépenses non admises dans les charges par l'Administration Fiscale, telles qu'énoncées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Ces charges, comptabilisées au poste "Amortissements des véhicules de tourisme", s'élèvent à 28 424 €, l'impôt potentiel correspondant se montant à 9 474 €.

Evolution du cours de bourse

L'action LEXIBOOK est cotée à la Bourse de Paris sur le Nouveau Marché depuis le 25 mars 1997. L'action a été introduite sur le marché au prix de 29,73 €. Les actions portent le code Euroclear 3359. Le nouveau Marché a été remplacé par l'Eurolist et l'action LEXIBOOK est, depuis, sur Euronext.



Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos commissaires aux comptes, à savoir :

- rapport général,
- rapport sur les comptes consolidés,
- rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance,
- rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce,
- rapport spécial établi en application de l'article R.225-116 du Code de commerce.

Informations relatives à la rémunération et aux avantages en nature des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, alinéas 1 et 2 du code de commerce, il est rendu compte comme suit de la rémunération et des avantages en nature des mandataires sociaux ; Ces rémunérations sont présentées sur une base brute. Les parties variables sont déterminées en fonction de la croissance de l'activité et de l'augmentation de la rentabilité.

Pour la période allant du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 :

Nom	Rémunération totale	Dont Partie Fixe	Dont avantages en nature	Dont Partie Variable	Dont jetons de présence
Luc Le COTTIER	60 000			0	60 000
Aymeric Le COTTIER	129 213	109 800	10 624	8 789	0
Emmanuel Le COTTIER	129 213	109 800	10 624	8 789	0
Stéphane Le GUIRRIEC	113 500	104 711	0	8 789	0

Pour la période allant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 :

Nom	Rémunération totale	Dont Partie Fixe	Dont avantages en nature	Dont Partie Variable	Dont jetons de présence
Luc Le COTTIER	60 000			0	60 000
Aymeric Le COTTIER	135 337	109 800	10 537	15 000	0
Emmanuel Le COTTIER	135 337	109 800	10 537	15 000	0
Stéphane Le GUIRRIEC	119 816	104 816	0	15 000	0

Conformément au paragraphe 15.2 de l'Annexe 1 du Règlement Européen n° 809-2004, nous vous précisons que les avantages en nature comprennent notamment les frais liés aux contrats d'assurance chômage de MM Aymeric et Emmanuel LE COTTIER.

Aucune rémunération n'a à été allouée au titre des fonctions de mandataires sociaux exercées par Messieurs LE COTTIER Luc, Aymeric et Emmanuel, dans les sociétés visées par l'article L233-16, donc dans les filiales de LEXIBOOK S.A..

Les autres mandataires sociaux ne sont pas rémunérés.

Informations relatives aux mandats des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, alinéa 3, les différents mandats et fonctions des mandataires sociaux sont :

-S'agissant de Monsieur Luc Le cottier, membre et Président du Conseil de Surveillance de Lexibook SA, il est également 1) administrateur de Lexibook UK LTD, 2) administrateur de Lexibook limited Hong Kong, 3) associé-gérant de la SCI Trio, 4) associé-gérant de la SCI Anastase IV, 5) associé de l'EURL LLC Invest, 6) administrateur de la société REALTRACE .

-S'agissant de Monsieur Aymeric Le Cottier, Président du Directoire de Lexibook SA, il est également 1) administrateur de lexibook limited Hong Kong, 2) associé-gérant de VIC Invest.

-S'agissant de Monsieur Emmanuel Le Cottier, membre du Directoire et Directeur général Lexibook SA, il est également 1) administrateur de lexibook UK Ltd, 2) administrateur de lexibook Iberica, 3) administrateur de lexibook limited Hong Kong, 4) administrateur de lexibook Electronica LDA, 5) administrateur de lexibook Gmbh, 5) administrateur de lexibook Italia SPA, 6) associé de l'EURL Le Cottier et fils.

-S'agissant de Monsieur Stéphane LE GUIRRIEC, il ne dispose pas d'autre mandat que celui de membre du Directoire de Lexibook SA.

-S'agissant de Monsieur Serge Giroud, membre du Conseil de surveillance de Lexibook SA, il est également administrateur de la SATLEC (société d'économie mixte).

-S'agissant de Monsieur Gérard Abadjian, membre et Vice Président du Conseil de Surveillance de Lexibook SA, il est également co-gérant de la SELARL A&C ASSOCIES.

- S'agissant de Monsieur Gérard MICHOT, membre du Conseil de surveillance de Lexibook SA, il est également gérant de la SARL Real TRACE.

Compte- rendu sur les opérations d'achat par la société de ses propres actions

A cet égard, nous vous rappelons que lors de l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 2 janvier 2008, vous avez autorisé un second plan de rachat d'actions permettant à la société d'acheter ses propres actions, dans la limite de 10% du montant du capital social existant au jour de ladite assemblée, au prix unitaire d'achat de 25 Euros maximum. Ce plan de rachat d'actions a été autorisé pour une période de dix-huit (18) mois.

Les finalités de ce programme de rachat d'actions étaient de:

- Attribuer des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux par la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise, du régime des options d'achat d'actions, ou par voie d'attributions gratuites d'actions ;
- Remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions de la société, ainsi que de réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de LEXIBOOK liées à ces valeurs mobilières, et notamment liées à des titres de créances donnant accès au capital, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Directoire ou la personne agissant sur délégation du Directoire appréciera ;
- Assurer la liquidité du marché de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à une charte de déontologie admise par l'Autorité des Marchés Financiers ;

- Conserver des actions pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans la limite de 5% du capital de l'émetteur ;
- Mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers ;

En application de l'article L225-211 du Code de commerce, dans sa version en vigueur au 30 janvier 2009, nous devons vous informer du nombre des actions achetées et vendues au cours de l'exercice, des cours moyens des achats et des ventes, du montant des frais de négociation, du nombre des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice et leur valeur évaluée au cours d'achat, ainsi que de leur valeur nominale pour chacune des finalités, du nombre des actions utilisées, et des éventuelles réallocations dont elles ont fait l'objet et la fraction du capital qu'elles représentent.

Le relevé des opérations effectuées entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009 permet de constater que la société a procédé à un rachat de 1 140 actions à un cours variant de 11,74 Euros à 17,44 Euros l'action.

Le prix de revient global (FIFO) des 1 140 actions rachetées entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009 s'est élevé à la somme de 16 514,15 Euros.

Au 31 mars 2009, le nombre des actions inscrites au nom de la société est de 25 840 d'une valeur globale de 436 746 Euros.

Nous vous informons que les actions ainsi rachetées ont jusqu'à ce jour été conservées par la société.

Mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions

Vous avez autorisé, lors de l'Assemblée Générale Mixte du 2 janvier 2008, le Directoire à mettre en place un second programme de rachat d'actions de la société.

Cette autorisation étant venue à expiration le 30 juin 2009, il vous est demandé de la renouveler au profit du Directoire, avec faculté de subdélégation, pour une durée de dix-huit mois, dans les conditions essentielles suivantes :

Il s'agit, par ordre de priorité décroissant, de :

- Assurer la liquidité et d'animer le marché des actions de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité et conformément à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- Mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société, dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L.3332-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques où le Directoire ou la personne agissant sur délégation du Directoire agira ;
- de la conservation et de la remise ultérieure d'actions de la société à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable ;
- de la remise d'actions de la Société à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ;
- de l'annulation de tout ou partie des actions ainsi rachetées, sous réserve que le Directoire dispose d'une autorisation de l'Assemblée Générale, statuant à titre extraordinaire, en cours de validité lui permettant de réduire le capital par annulation des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions ;
- de toute autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'AMF ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué ou payé par tous moyens, sur le marché de gré à gré, y compris par voie d'opérations sur blocs de titres ou d'offre public, de mécanismes optionnels, d'instruments dérivés, d'achat d'options ou de valeurs mobilières dans le respect des conditions réglementaires applicables. La part du programme réalisée sous forme de bloc pourra atteindre l'intégralité du programme de rachat d'actions.

Cette autorisation pourra être mise en œuvre dans les conditions suivantes :

- le nombre maximum d'actions dont la Société pourra faire l'acquisition au titre de la présente résolution ne pourra excéder la limite de 10% des actions composant le capital social à la date de réalisation du rachat des actions de la Société ;
- le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% du capital social ;

- le prix maximum d'achat par action de la Société est fixé à 25 Euros, étant précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement des actions, ce prix maximum d'achat sera ajusté en conséquence par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant la capital avant l'opération concernée et le nombre d'actions après ladite opération.

Les actions rachetées et conservées par la Société seront privées de droit de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende.

En cas d'offre public sur les titres de la Société réglée intégralement en numéraire, la Société pourra poursuivre l'exécution de son programme de rachat d'actions, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

Nous vous informerons chaque année lors de l'assemblée générale des opérations réalisées, conformément à l'article L.225-211 du Code de commerce.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles, notamment sur les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

Vos commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général l'accomplissement de leur mission.

RAPPORT SUR LA POURSUITE DE L'ACTIVITE

Nous vous avons également convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce à l'effet de vous proposer de décider s'il y a lieu ou non à dissolution anticipée de la société.

En effet, aux termes de l'article L.225-248 du Code de commerce, si du fait de pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le conseil d'administration ou le directeur, selon le cas, est tenu dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, de convoquer l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Dans le cas où la dissolution anticipée ne serait pas prononcée, la société devra, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves, sans que cette réduction puisse aboutir à un capital inférieur au capital minimum légal, soit avoir reconstitué les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Or, les capitaux propres de la société ressortent à 1 660 879 Euros dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009, qui devraient être approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2009, pour un capital social de 3 883 266 Euros.

Ainsi que vous avez pu le constater à l'examen des documents que nous vous avons adressés et dont vous avez pu prendre connaissance, conformément aux dispositions légales, nous pensons qu'il serait préférable de se prononcer pour la continuation de l'exploitation de notre entreprise, et ceci notamment parce que la poursuite des partenariats forts avec des sociétés concédant des licences majeures ainsi que la finalisation des projets en cours visant à optimiser nos processus d'approvisionnement et de distribution ou encore la réorganisation de nos filiales de commercialisation augurent d'un exercice 2009-2010 en croissance et profitable. Par ailleurs, les référencements de début d'année sont très prometteurs, en particulier grâce à la qualité du portefeuille de produits. Enfin, le groupe s'est engagé dans un vaste programme de rationalisation des coûts fixes afin de dégager à très court terme une rentabilité durable.

Ces éléments nous permettent d'espérer raisonnablement que la situation sera régularisée à l'expiration du délai prévu par l'article L.225-248 du Code de commerce.

Le Directoire

ORDRE DU JOUR A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 SEPTEMBRE 2009

A TITRE ORDINAIRE

- Lecture du rapport de gestion du Directoire, avec présentation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009,
- Lecture du rapport spécial du Directoire sur la réalisation des opérations autorisées d'achat d'actions,
- Lecture du rapport du Directoire suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 septembre 2008, et établi en application de l'article R.225-116 du Code de commerce,
- Lecture du rapport du Conseil de Surveillance,
- Lecture du rapport du Président du Conseil de Surveillance portant notamment sur le fonctionnement du Conseil de surveillance et le contrôle interne,
- Lecture des rapports généraux des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009, du rapport spécial des Commissaire aux comptes sur les conventions régies par les articles L.225-86 et suivants du Code de commerce, du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi, en application de l'article L.225-35 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance en ce qui concerne notamment les procédures de contrôle interne relatives notamment à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable, et du rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article R.225-116 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2009,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2009,
- Approbation des charges et dépenses non déductibles fiscalement,
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,
- Approbation d'engagements visés à l'article L.225-90-1 du Code de commerce concernant M. Aymeric LE COTTIER,
- Approbation d'engagements visés à l'article L.225-90-1 du Code de commerce concernant M. Emmanuel LE COTTIER,
- Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux comptes,
- Jetons de présence,
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaires,
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes suppléants,
- Nomination de M. Jérôme RAMBAUD en qualité de membre du Conseil de Surveillance,
- Autorisation à donner au Directoire pour opérer sur les actions de la Société,

A TITRE EXTRAORDINAIRE

- Décision à prendre en application de l'article L.225-248 du Code de commerce : Dissolution anticipée ou non de la société,
- Pouvoirs pour les dépôts et formalités.

**TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU
30 SEPTEMBRE 2009**

A TITRE ORDINAIRE :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 mars 2009, approuve les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultats et les annexes, de l'exercice clos le 31 mars 2009 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2009, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultats et les annexes, de l'exercice clos le 31 mars 2009 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 3.422.496 Euros, au compte report à nouveau, lequel poste se trouvera dès lors porté à la somme de 3.486.092 Euros débiteur.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, prend également acte qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION : APPROBATION DES CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., l'Assemblée Générale approuve les dépenses et les charges non déductibles s'élevant à 28.424 Euros correspondant à des amortissements excédentaires, l'impôt potentiel correspondant s'élevant à la somme de 9.474 Euros.

CINQUIEME RESOLUTION : APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et sur les engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et chacune des conventions et chacun des engagements qui y sont mentionnés.

SIXIEME RESOLUTION : APPROBATION D'ENGAGEMENTS VISES A L'ARTICLE L.225-90-1 DU CODE DE COMMERCE CONCERNANT M. AYMERIC LE COTTIER

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les engagements visés à l'article L.225-90-1 du Code de commerce, prend acte des conclusions dudit rapport et approuve les engagements qui y sont visés concernant Monsieur Aymeric LE COTTIER.

SEPTIEME RESOLUTION : APPROBATION D'ENGAGEMENTS VISES A L'ARTICLE L.225-90-1 DU CODE DE COMMERCE CONCERNANT M. EMMANUEL LE COTTIER

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les engagements visés à l'article L.225-90-1 du Code de commerce, prend acte des conclusions dudit rapport et approuve les engagements qui y sont visés concernant Monsieur Emmanuel LE COTTIER.

HUITIEME RESOLUTION : QUITUS AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE, AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 consent aux membres du Directoire quitus de leur gestion pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

Elle donne également, pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, décharge aux membres du Conseil de Surveillance de l'accomplissement de leur mission.

Elle donne enfin, pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, décharge aux Commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

NEUVIEME RESOLUTION : JETONS DE PRESENCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte que le Conseil de Surveillance n'a perçu que 60.000 Euros de jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 et renonce au bénéfice du solde auquel il avait droit tel que fixé par l'AGE du 19 décembre 2006 et confirmé par l'A.G.O. du 5 septembre 2008.

Elle confirme que pour l'exercice social allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 et pour les exercices ultérieurs le montant global, par exercice, des jetons de présence reste fixé à la somme 100.000 Euros.

DIXIEME RESOLUTION : RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil de Surveillance, et conformément aux dispositions des articles L. 225-228 et L. 823-1 et suivants du Code de commerce renouvelle, en qualité de commissaires aux comptes titulaires de la Société, la société MAZARD&GUERARD – 61 Rue Henri Regnault – 92400 – COURBEVOIE, et la société C ET V AUDIT – 30 Rue Saint Lazare – 75009 – PARIS, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

ONZIEME RESOLUTION : RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil de Surveillance, et conformément aux dispositions des articles L. 225-228 et L. 823-1 et suivants du Code de commerce renouvelle, en qualité de commissaires aux comptes suppléants de la Société, la société RSM RSA – 40, Avenue Hoche – 75008 – PARIS, et la société EXPERTISE ET AUDIT LAFARGE – 16, Rue Amelot – 75011 – PARIS, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

DOUZIEME RESOLUTION : NOMINATION DE M. JEROME RAMBAUD EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme M. Jérôme RAMBAUD, demeurant à PARIS – 75010 – 17, Bis rue de Paradis, en qualité de membre du Conseil de Surveillance,

pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

TREIZIEME RESOLUTION : AUTORISATION A DONNER AU DIRECTOIRE POUR OPERER SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, et pris acte que l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 2 janvier 2008 par sa deuxième résolution, d'acheter des actions de la société, est expirée depuis le 30 juin 2009,

- décide d'autoriser le Directoire, avec faculté de subdélégation, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF») et du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, à acquérir ou faire acquérir des actions de la Société en vue, par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité et conformément à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société, dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L.3332-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques où le Directoire ou la personne agissant sur délégation du Directoire agira ;
- de la conservation et de la remise ultérieure d'actions de la société à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable ;
- de la remise d'actions de la Société à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ;
- de l'annulation de tout ou partie des actions ainsi rachetées, sous réserve que le Directoire dispose d'une autorisation de l'Assemblée Générale, statuant à titre extraordinaire, en cours de validité lui permettant de réduire le capital par annulation des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions ;
- de toute autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'AMF ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué ou payé par tous moyens, sur le marché de gré à gré, y compris par voie d'opérations sur blocs de titres ou d'offre public, de mécanismes optionnels, d'instruments dérivés, d'achat d'options ou de valeurs mobilières dans le respect des conditions réglementaires applicables. La part du programme réalisée sous forme de bloc pourra atteindre l'intégralité du programme de rachat d'actions.

Cette autorisation pourra être mise en œuvre dans les conditions suivantes :

- le nombre maximum d'actions dont la Société pourra faire l'acquisition au titre de la présente résolution ne pourra excéder la limite de 10% des actions composant le capital social à la date de réalisation du rachat des actions de la Société ;
- le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% du capital social ;
- le prix maximum d'achat par action de la Société est fixé à 25 Euros, étant précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement des actions, ce prix maximum d'achat sera ajusté en conséquence par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant la capital avant l'opération concernée et le nombre d'actions après ladite opération.

Les actions rachetées et conservées par la Société seront privées de droit de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende.

En cas d'offre public sur les titres de la Société réglée intégralement en numéraire, la Société pourra poursuivre l'exécution de son programme de rachat d'actions, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

Tous pouvoirs sont conférés au Directoire, avec faculté de délégation à toute personne conformément aux dispositions légales, en vue d'assurer l'exécution de ce programme de rachat d'actions propres, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords pour la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'AMF et tous organismes, établir tous documents, notamment d'information, procéder à l'affectation et, le cas échéant, réaffectation, dans les conditions

prévues par la loi, des actions acquises aux différentes finalités poursuivies, remplir toutes formalités et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter de la présente Assemblée générale.

Le Directoire informera chaque année l'Assemblée générale des opérations réalisées dans le cadre de la présente résolution, conformément à l'article L.225-211 du Code de commerce.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

QUATORZIEME RESOLUTION : DECISION A PRENDRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-248 DU CODE DE COMMERCE : DISSOLUTION ANTICIPEE OU NON DE LA SOCIETE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, délibérant par application de l'article L.225-248 du Code de commerce, et après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 mars 2009 approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Septembre 2009 et desquels il résulte que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide de prononcer la dissolution anticipée de la société.

QUINZIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR LES DEPOTS ET FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour accomplir ou faire accomplir toutes formalités, publications ou publicités nécessaires.

Résultats Financiers

sur les cinq derniers exercices en (EUROS)

	2004	2005	2006-2007	2007-2008	2008-2009
I - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	1 483 266	3 883 266	3 883 266	3 883 266	3 883 266
b) Nombre des actions émises	940 057	1 128 068	1 128 068	1 128 068	1 128 068
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II - Opérations & Résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires	25 343 636	28 390 970	26 298 423	32 389 433	26 445 468
b) Résultat avant impôts, avant amortissements & provisions	(109 412)	(945 528)	(318 335)	897 965	(1 249 958)
c) Impôts sur les bénéfices	0	18 750	18 750	18 750	0
d) Résultat après impôts, amortissements & provisions	(1 182 869)	(1 400 544)	(1 323 831)	1 263 237	(3 422 496)
e) Bénéfices distribués	0	0	0	0	0
III - Résultats par action					
a) Résultat après impôts et avant amortissements & provisions	(0,12)	(0,85)	(0,30)	0,78	(1,11)
b) Résultat après impôts amortissements & provisions	(1,26)	(1,24)	(1,17)	1,12	(3,03)
Dividende attribué à chaque action dont avoir fiscal	0	0	0	0	0
IV – Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	51	61	61	56	56
b) Montant de la masse salariale globale & des avantages sociaux	3 389 949	3 752 782	3 846 948	3 408 113	3 732 395

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE
GENERALE MIXTE DU 30 SEPTEMBRE 2009**

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons, conformément à l'article L.225-68 du Code de commerce, nos observations sur le rapport de gestion du Directoire, ainsi que sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009. Vous trouverez également dans ce présent rapport les résolutions que le Conseil de Surveillance vous soumet pour approbation.

I. LE RAPPORT DU DIRECTOIRE – COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

Sur l'exercice 2008-2009, le Directoire a régulièrement informé le Conseil de surveillance des opérations sociales et de leurs résultats.

Conformément à la loi, le Directoire nous a présenté en temps opportun aux fins de vérification et de contrôle, les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009, et communiqué le rapport qu'il a établi en vue de sa présentation à l'assemblée générale.

Après examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 Mars 2009 et des documents qui doivent, d'après la loi, lui être communiqués, le Conseil de surveillance reconnaît avoir été suffisamment informé et être en mesure d'attester que lesdits comptes et documents (notamment le rapport de gestion du directoire) qui sont soumis aujourd'hui à votre approbation, constituent un compte-rendu détaillé qui reflète fidèlement l'activité de l'exercice écoulé, ainsi que la situation comptable, économique et juridique de notre société.

Nous n'avons en conséquence aucune observation particulière à formuler.

Nous vous proposons donc de donner quitus de leur gestion aux membres du Directoire pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

II. DECISIONS DIVERSES A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1°- Conventions visées à l'article L 225-86 du Nouveau Code de Commerce

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre Conseil de surveillance pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

Vos commissaires aux comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

2°- Jetons de présence

Nous vous rappelons que lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 septembre 2008, vous avez décidé d'allouer au Conseil de surveillance, comme rémunération globale de son activité, une somme fixe annuelle de 100 000 Euros, à titre de jetons de présence. Nous vous informons qu'au 31 mars 2009, le Conseil de surveillance n'a perçu que 60 000 Euros de jetons de présence et a ainsi renoncé au solde auquel il avait droit.

Nous vous demanderons d'en prendre acte et de confirmer que pour l'exercice social allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 et pour les exercices ultérieurs le montant global, par exercice, des jetons de présence resté fixé à la somme de 100 000 Euros.

3° – Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes

Les mandats de commissaires aux comptes titulaires de la société MAZARD&GUERARD – 61 Rue Henri Regnault – 92400 – COURBEVOIE et de la société C ET V AUDIT – 30 Rue Saint Lazare – 75009 – PARIS, viennent à expiration avec la présente assemblée.

La société MAZARD&GUERARD et la société C ET V AUDIT, après avoir affirmé que les dispositions de l'article L.822-14 du Code de commerce (modifié par la loi n°2009-526 du 12 mai 2009) seront respectées, en sollicitent le renouvellement que nous vous prions de voter pour une durée de six exercices.

De même, les mandats de commissaires aux comptes suppléants de la société RSM RSA – 40, Avenue Hoche – 75008 – PARIS, et de la société EXPERTISE ET AUDIT LAFARGE – 16, Rue Amelot – 75011 – PARIS, viennent à expiration avec la présente assemblée.

La société RSM RSA et la société EXPERTISE ET AUDIT LAFARGE, en sollicitent le renouvellement que nous vous prions de voter pour une durée de six exercices.

4° - Proposition de nomination de Monsieur Jérôme RAMBAUD en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Afin d'étoffer votre Conseil de surveillance, et en raison de l'expérience particulièrement importante de Monsieur Jérôme RAMBAUD, nous soumettons à votre approbation une résolution concernant la nomination de Monsieur Jérôme RAMBAUD, demeurant à PARIS – 75010 – 17, Bis rue de Paradis, en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance.

Nous recommandons à l'assemblée des actionnaires l'adoption de l'ensemble des résolutions soumises à son vote.

LES ULIS, le 20 juillet 2009
Le Conseil de surveillance

RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE

GENERALE MIXTE DU 30 SEPTEMBRE 2009

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons, conformément à l'article L.225-209, alinéa 2 du Code de commerce, un rapport spécial sur les opérations d'achat d'actions.

A cet égard, nous vous rappelons que lors de l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 2 janvier 2008, vous avez autorisé un deuxième plan de rachat de 112 806 titres maximum au prix unitaire d'achat de 25 Euros maximum. Ce plan de rachat d'actions a été autorisé pour une période de dix-huit (18) mois.

Les objectifs du programme de rachat retenus étaient les suivants :

- Conserver des actions pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans la limite de 5% du capital de l'émetteur ;
- Assurer la liquidité du marché de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à une charte de déontologie admise par l'Autorité des Marchés Financiers ; la société ne dispose pas à ce jour de contrat de liquidité ;
- Attribuer des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux par la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise, du régime des options d'achat d'actions, ou par voie d'attributions gratuites d'actions.
- Remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions de la société, ainsi que de réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de Lexibook liées à ces valeurs mobilières, et notamment liées à des titres de créances donnant accès au capital, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Directoire ou la personne agissant sur délégation du Directoire appréciera ;
- Mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.

Le relevé des opérations effectuées entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009 permet de constater que la société a procédé à un rachat de 1 140 actions à un cours variant de 11,74 Euros à 17,44 Euros l'action.

Le prix de revient global (FIFO) des 1 140 actions rachetées entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009 s'est élevé à la somme de 16 514,15 Euros.

Nous vous informons que les actions ainsi rachetées ont jusqu'à ce jour été conservées par la société.

LES ULIS, le 20 juillet 2009

Le Directoire

Rapport général sur LEXIBOOK S.A.

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Lexibook Linguistic Electronic System, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers arrêtés au 31 mars 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques (cf. paragraphe « Environnement » de l'annexe aux comptes). C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Comme il est précisé dans la note de l'annexe aux comptes annuels relative aux principes comptables / titres de participation et créances rattachées, la société valorise ces titres au coût d'acquisition et procède à des dépréciations en fonction de leur valeur d'utilité, basée pour l'essentiel sur la situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de la contribution de la participation aux capitaux propres de l'ensemble consolidant.

Nous nous sommes assurés de l'application de ces règles dans les comptes annuels.

- Comme il est précisé dans la note de l'annexe aux comptes relative aux principes comptables / immobilisations incorporelles, les frais de recherche et développement ainsi que les frais supportés au titre des licences sont activés et amortis en fonction d'un plan prévisionnel de ventes.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour apprécier les prévisions de vente et les estimations de rentabilité retenues par le groupe.

- Comme il est précisé dans la note de l'annexe aux comptes relative aux principes comptables de valorisation des stocks, la société valorise les stocks au coût d'acquisition et procède à des dépréciations en fonction de leur valeur nette de réalisation, basée pour l'essentiel sur les perspectives de ventes et de marges positives attendues.
-
- Notre appréciation de ces provisions se fonde sur les prévisions de ventes et les estimations de rentabilité retenues par la société.
-
- Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris et Courbevoie, le 24 juillet 2009

Les commissaires aux comptes

C ET V AUDIT ET ASSOCIES
Bertrand Viéville

MAZARS & GUERARD
Lionel Gotlib

Rapport sur les comptes consolidés de l'exercice 2008-2009

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Lexibook Linguistic Electronic System relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 mars 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques (cf. paragraphe « Environnement » de l'annexe aux comptes). C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Comme il est précisé dans la note de l'annexe aux comptes relative aux principes comptables / immobilisations incorporelles, les frais de recherche et développement ainsi que les frais supportés au titre des licences sont activés et amortis en fonction d'un plan prévisionnel de ventes.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour apprécier les prévisions de vente et les estimations de rentabilité retenues par le groupe.

- Comme il est précisé dans la note annexe aux états financiers consolidés § 3.7 « Règles comptables et principe d'évaluation – Stocks », le groupe valorise les stocks au coût d'acquisition et procède à des dépréciations en fonction de leur valeur nette de réalisation, basée pour l'essentiel sur les perspectives de ventes et de marges positives attendues. Notre appréciation de ces provisions se fonde sur les prévisions de ventes et les estimations de rentabilité retenues par le groupe. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.
- La note §3.12 "Impôts différés" aux états financiers décrit les principes et modalités d'évaluations des actifs d'impôts différés.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à une analyse de la valeur des actifs d'impôt différés et des dépréciations comptabilisées selon les modalités décrites dans cette note. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de cette analyse ainsi que les prévisions d'activité et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note § 20.2 donne une information appropriée.

Nos travaux nous ont permis d'apprécier la cohérence des estimations effectuées avec les hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 24 juillet 2009

Les commissaires aux comptes

C ET V AUDIT ET ASSOCIES
Bertrand Viéville

MAZARS & GUERARD
Lionel Gotlib

Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Rapport des commissaires aux comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la société Lexibook Linguistic Electronic System pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Lexibook Linguistic Electronic System et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Il appartient au Président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président du conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel françaises. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président du conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du conseil de surveillance ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission, font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du conseil de surveillance.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 29 juillet 2009

Les commissaires aux comptes

C ET V AUDIT ET ASSOCIES
Bertrand Viéville

MAZARS & GUERARD
Lionel Gotlib

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice.

En application de l'article L. 225-88 du Code de Commerce nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

➤ Le Conseil de Surveillance du 1^{er} avril 2008 a autorisé la signature de contrats de couverture de change, conclu entre la société LEXIBOOK – L.E.S. et ses filiales, LEXIBOOK ELECTRONICA, LEXIBOOK UK Limited, LEXIBOOK ITALIA, LEXIBOOK USA, LEXIBOOK GERMANY et LEXIBOOK IBERICA.

- LEXIBOOK – L.E.S. s'engage à fournir à ses filiales, un service de couverture de change. Ce service s'entend de la couverture des achats des filiales effectués en USD (ou leur contrevalet convertie au cours budget).

- au cours de l'exercice, l'application de ce contrat a dégagé un boni de couverture de change en faveur des filiales pour un montant global de 1 291 650,31 euros, comptabilisé en moins du Chiffre d'Affaires et se répartissant de la façon suivante :

▪ LEXIBOOK IBERICA :	761 805,76 euros,
▪ LEXIBOOK UK Limited :	315 927,19 euros,
▪ LEXIBOOK ITALIA :	92 608,43 euros,
▪ LEXIBOOK ELECTRONICA :	68 294,15 euros,
▪ LEXIBOOK GERMANY :	50 076,76 euros,
▪ LEXIBOOK USA :	2 938,02 euros.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;

- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

- Le Conseil de Surveillance du 30 juin 2008 a autorisé la société LEXIBOOK – L.E.S. à signer trois garanties à première demande, en faveur de COFACREDIT, en garantie des contrats d'affacturage devant être conclus par ses filiales :
- LEXIBOOK ELECTRONICA pour 290 000 euros ;
 - LEXIBOOK UK Limited pour 350 000 livres sterling ;
 - LEXIBOOK IBERICA pour 1 250 000 euros.
- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER
- Le Conseil de Surveillance du 29 août 2008 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à consentir à sa filiale, la société LEXIBOOK UK Limited, un prêt d'un montant de 1 500 000 euros, sur une durée de 3 ans, rémunéré au taux EURIBOR 1 an + 3 points. Le remboursement est prévu in fine, mais un remboursement anticipé est possible, après 6 mois. Un produit financier de 42 305,50 euros a été comptabilisé sur l'exercice.
- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER
- Le Conseil de Surveillance du 5 janvier 2009 a autorisé la signature d'un avenant au bail commercial signé en 2001 entre la SCI TRIO, dont Luc LE COTTIER, Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER sont associés, et la société LEXIBOOK – L.E.S. Cet avenant a pour objet de rajouter à la surface louée, un espace d'environ 300 m² au rez-de-chaussée ainsi que 8 places de parking extérieur, occupés par LEXIBOOK depuis le 1^{er} février 2006.
- Le montant des loyers et charges locatives pris en charges sur l'exercice, s'élève à 111 377,98 euros hors taxes. Ce montant inclus 69 417,75 euros hors taxes concernant le rattachement de loyers du 1^{er} février 2006 au 31 mars 2008.
- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER
- Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2009, a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à renouveler les contrats suivants, souscrits au profit de Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER :
- ✓ contrat d'assurance chômage des chefs d'entreprise souscrit à des conditions identiques, permettant à chacun de percevoir, pendant une année, une indemnité et un capital de reconversion, en l'hypothèse de perte de leur activité professionnelle. Ce contrat a pris effet au 1^{er} septembre 2003 ;
- Le Conseil de Surveillance du 13 mars 2009, a décidé de porter, à compter du 1^{er} janvier 2009, la durée d'indemnisation à 24 mois.
- ✓ contrat de Prévoyance, souscrit en 2005.

Les primes d'assurances comptabilisées en charges sur l'exercice se sont élevées à 24 243 euros.

- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

Conventions et engagements autorisés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article R. 225-57 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

➤ Le bail commercial signé en 2001 entre la SCI TRIO, dont Luc LE COTTIER, Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER sont associés, et la société LEXIBOOK – L.E.S., s'est poursuivi sur 2008/2009.

- Au cours de l'exercice, une ré-indexation des loyers a eu lieu, avec un effet rétroactif au 01/08/2003. Cela a été autorisé par un Conseil de Surveillance en date du 5 janvier 2009.

- Le montant des loyers et charges locatives pris en charges sur l'exercice, s'élève à 339 031,60 euros hors taxes. Ce montant inclut 127 301,75 euros hors taxes concernant la ré-indexation des loyers prévus au bail initial.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;

- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2009 a entériné les avances de trésorerie que la société LEXIBOOK – L.E.S. a accordées aux sociétés filiales. Elles s'élèvent au 31 mars 2009 à :

- ✓ LEXIBOOK ELECTRONICA : 1 892 964,54 euros ;
- ✓ LEXIBOOK IBERICA : 173 763,99 euros ;
- ✓ LEXIBOOK POLSKA : 308 293,57 euros ;
- ✓ LEXIBOOK ITALIA : 1 056 125,76 euros.

Ces avances ne sont pas rémunérées.

- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2009 a entériné le renouvellement des contrats de Management Fees entre la Société LEXIBOOK – L.E.S. et ses filiales, ainsi que le montant facturé, pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, des frais de structure et d'assistance aux filiales, en fonction des contrats existants, pour respectivement :

- ✓ LEXIBOOK ELECTRONICA : 69 143,05 euros ;
- ✓ LEXIBOOK IBERICA : 327 925,38 euros ;
- ✓ LEXIBOOK ITALIA : 52 817,13 euros ;
- ✓ LEXIBOOK HONG-KONG : 348 105,32 euros ;
- ✓ LEXIBOOK UK Limited : 172 472,35 euros ;
- ✓ LEXIBOOK GERMANY : 8 168,58 euros.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;

- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ La SELARL A&C Associés, dont Monsieur Gérard ABADJIAN est Gérant associé, facture des honoraires pour ses fonctions de Conseiller Juridique auprès de la Société LEXIBOOK – L.E.S. Le Conseil de Surveillance du 31 mars 2009 a entériné les honoraires comptabilisés en charges sur l'exercice, qui se sont élevés à 26 787,43 euros hors taxes.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Gérard ABADJIAN ;

➤ Le Conseil d'Administration du 19 décembre 2005 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S., à signer tout document permettant le renouvellement de la lettre de garantie en faveur de la société BNP-PARIBAS, au terme de laquelle elle s'engage à garantir la lettre de crédit stand-by accordée, à hauteur de 3 000 000 (trois millions) de dollars U.S., par la société BNP-PARIBAS ou l'une de ses filiales, à la société LEXIBOOK Hong-Kong, filiale à 100% de la Société LEXIBOOK – L.E.S. Le Conseil de Surveillance du 28 novembre 2008 a renouvelé cette autorisation.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil d'administration du 10 janvier 2006 a autorisé Monsieur Luc LE COTTIER, P.D.G. et Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER, Directeurs Généraux délégués, à signer une lettre de garantie en faveur de NATEXIS BANQUE POPULAIRE au titre d'une lettre de crédit stand-by, pour un montant de 3 000 000 (trois millions) de dollars U.S., contractée par sa filiale la société LEXIBOOK HONG-KONG auprès de cet établissement. Ce montant avait été ramené à 1 500 000 (un million cinq cent mille) dollars U.S. au cours de l'exercice 2007-2008. Dans sa séance du 16 mars 2009, le Conseil de Surveillance a de nouveau porté ce montant à 3 000 000 (trois millions) de dollars U.S.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 14 mars 2007 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S à garantir sa filiale à 100%, la Société LEXIBOOK HONK-KONG, auprès de la Banque HSBC, afin que celle-ci lui accorde une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 000 000 (trente cinq millions) de Hong-Kong Dollars.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 30 mars 2007 avait autorisé la convention entre d'une part la Société LEXIBOOK – L.E.S. et ses filiales à 100%, LEXIBOOK ITALIA SRL, LEXIBOOK ELECTRONICA LDA, LEXIBOOK UK LTD et LEXIBOOK IBERICA SL et, d'autre part, la COMPAGNIE GENERALE D'AFFACTURAGE (C.G.A.).

Au terme de cette convention, la C.G.A. était autorisée, à tout moment, à compenser les comptes courants des différentes Sociétés titulaires dans les livres de la C.G.A., ce pour la durée des susdits contrats d'affacturage et jusqu'à apurement définitif des opérations traitées dans le cadre des conventions d'affacturage.

Cette convention a été dénoncée dans le courant du mois de juillet 2008.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;
- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

➤ Monsieur Luc LE COTTIER, membre du Conseil de Surveillance, détient une créance sur la Société LEXIBOOK– L.E.S, au titre de son compte-courant.

Au 31 mars 2009, ce compte-courant s'élève à 30 072,41 euros.

Il ne fait l'objet d'aucune rémunération.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER ;

➤ Le Conseil de Surveillance du 1^{er} avril 2007 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à consentir à sa filiale, la société LEXIBOOK HONG KONG, un prêt d'un montant de 1 100 000 euros, sur une durée de 3 ans, rémunéré au taux EURIBOR 1 an + 3 points.

Un produit financier de 141 996 euros a été comptabilisé sur l'exercice.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membres du Directoire concernés : Messieurs Aymeric LE COTTIER et Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 25 avril 2007 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à signer en faveur de sa filiale, la société LEXIBOOK UK Limited, une lettre l'engageant à avancer une trésorerie suffisante permettant à celle-ci de continuer son activité pendant douze mois.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

➤ Le Conseil de Surveillance du 1^{er} décembre 2007 a autorisé la Société LEXIBOOK – L.E.S. à consentir à sa filiale, la société LEXIBOOK UK Limited, un prêt d'un montant de 1 800 000 euros, sur une durée de 3 ans, rémunéré au taux EURIBOR 1 an + 3 points.

Au 31 décembre 2008 ce prêt était totalement remboursé, par anticipation, conformément à la possibilité offerte dans le contrat.

Un produit financier de 127 744,09 euros a été comptabilisé sur l'exercice.

- Membre du Conseil de Surveillance concerné : Monsieur Luc LE COTTIER
- Membre du Directoire concerné : Monsieur Emmanuel LE COTTIER

Fait à Paris, le 15 septembre 2009

Les commissaires aux comptes

C ET V AUDIT ET ASSOCIES
Bertrand Viéville

MAZARS & GUERARD
Lionel Gotlib

Comptes consolidés au 31/03/2009

Compte de résultat consolidé

<u>En Euros</u>	Notes	31 MARS 2009 12 MOIS	31 MARS 2008 12 MOIS
Chiffre d'affaires net		42 044 371	47 190 015
Autres produits courants		488 155	417 680
Produits d'exploitation (I)		42 532 526	47 607 695
Coûts d'achat des produits vendus		-22 078 899	-24 622 498
Dépenses de personnel	18	-6 537 672	-6 077 681
Services Extérieurs		-9 736 194	-9 600 752
Taxes (hors impôt société)		-342 486	-249 534
Amort. des immobilisations incorporelles et corp.		-2 380 654	-3 366 662
Dotations et reprises sur provisions d'exploitation		-333 825	-68 548
Autres produits et charges d'exploitation		-1 877 334	-697 895
Charges d'exploitation (II)		-43 287 064	-44 683 570
Résultat d'exploitation (III = I + II)		-754 538	2 924 125
Coût de l'endettement net		-1 197 214	-1 400 793
Autres produits et charges financiers		-911 949	-234 442
Autres (pertes) / profits nets		307 999	-236 308
Dotations et reprises aux provisions financières		0	0
Résultat financier (IV)	19	-1 801 164	-1 871 543
Résultat Courant avant impôt (V = III + IV)		-2 555 702	1 052 582
Impôt sur le résultat	20	-118 881	243 274
Produits (charges) des activités abandonnées		-109 519	83 007
Résultat avant intérêts des minoritaires		-2 784 102	1 378 863
Intérêts des minoritaires			
Résultat net		-2 784 102	1 378 863
Résultat net (pdg) par action		-2,52	1,25
Résultat net (pdg) dilué par action		-2,52	1,25

Bilan consolidé

<u>En Euros</u>	Notes	31 MARS 2009	31 MARS 2008
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	5 104 460	5 340 809
Créances d'exploitation	9	17 288 764	8 092 636
Instruments financiers dérivés	26	6 539	0
Stocks	8	9 735 490	9 235 430
Autres créances d'exploitation	10	1 002 871	1 186 309
<i>Actifs courants</i>		33 138 124	23 855 184
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	5	7 236 694	5 392 012
Immobilisations corporelles	6	766 399	944 199
Immobilisations financières	7	407 844	359 050
Impôt différé actif		1 671 513	1 556 312
<i>Actifs non courants</i>		10 082 450	8 251 573
Actifs en cours d'abandon		117 051	148 100
TOTAL ACTIF		43 337 625	32 254 857
Dettes courantes			
Concours bancaires courants		16 675 487	8 115 918
Dettes financières - Part courante	14	5 738 042	7 067 005
Dettes d'exploitation	17	8 282 708	4 645 474
Dettes d'impôt société	20	27 555	21 287
Provisions - Part courante	16	13 255	134 801
Instruments financiers dérivés	26	0	1 057 408
Autres dettes d'exploitation	17	2 946 273	2 282 664
<i>Dettes courantes</i>		33 683 320	23 324 557
Passifs non courants			
Dettes financières - Part non courante	14	1 682 864	413 302
Impôt différé passif	20	0	6 926
Provisions - Part non courante	15/16	645 684	155 742
Autres dettes non courantes	17	2 624 765	1 974 442
<i>Dettes non courantes</i>		4 953 313	2 550 412
Total des dettes courantes et non courantes		38 636 633	25 874 969
Passifs en cours d'abandon		327 737	312 067
Capitaux propres			
Capital	12	3 883 266	3 883 266
Réserves et report à nouveau		2 571 300	1 056 795
Ecarts de conversion		702 791	-251 103
Résultat de l'exercice	13	-2 784 102	1 378 863
<i>Capitaux propres</i>		4 373 255	6 067 821
Intérêts des minoritaires			
Report à nouveau et réserves			
Résultat de la période			
<i>Intérêts des minoritaires</i>		0	0
TOTAL DETTES ET CAPITAUX PROPRES		43 337 625	32 254 857

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<u>Au 31 mars 2009</u>	CONSO
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	
Résultat net part du groupe	-2 784 102
Résultat net part des minoritaires	-
Résultat net avant intérêts minoritaires	-2 784 102
Amortissement des écarts d'acquisition	0
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 380 654
(Diminution) augmentation des provisions risques et charges	429 789
Impôts différés	-1 442
Charges liées aux options de souscription d'actions	0
(Gains) pertes nettes sur cessions d'immobilisations	0
Instruments financiers	-1 013 718
Charges et produits financiers	9 874
Redevances IAS 17	-133 632
Licences royalties	-1 317 271
Gains et pertes de change - Opérations non dénouées	555 287
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	-42 500
Marge brute d'autofinancement	-1 917 061
Variation des éléments du fonds de roulement	
(Augmentation) diminution des stocks	-504 606
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	1 663 046
(Augmentation) diminution des avances et acomptes fournisseurs	-3 571 516
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	-262 337
(Diminution) augmentation des provisions court terme et long terme	-61 393
(Diminution) augmentation des dettes fournisseurs	-1 162 416
(Diminution) augmentation des instruments financiers	0
(Diminution) augmentation des autres passifs circulants	-2 026 396
Actifs et passifs des activités abandonnées	46 719
Pertes et gains de change sur éléments du bfr	-555 287
Impôts différés	-65 366
Variation des éléments du fonds de roulement	-6 499 552
Flux de trésorerie d'exploitation	-8 416 613
FLUX D'INVESTISSEMENTS	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1 452 510
Cessions d'immobilisations incorporelles	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-72 024
Cessions d'immobilisations corporelles	0
Acquisitions d'immobilisations financières	-48 794
Cession d'immobilisations financières	0
Incidence des variations de périmètre	0
Flux de trésorerie d'investissements	-1 573 328
FLUX DE FINANCEMENT	
Augmentation des dettes court terme	0
Remboursement des dettes court terme	-1 334 256
Augmentation des dettes long terme	1 520 837
Remboursement des dettes long terme	0
Augmentation des prêts	0
Remboursement des prêts	0
Augmentation (diminution) des minoritaires dans les réserves consolidées	0
Capitaux propres de la société mère :	0
- augmentation de capital et prime d'émission	0
- IFRS 2	0
- dividendes payés aux actionnaires	0
- réduction du capital et autocontrôle	-16 514
Flux de trésorerie de financement	170 067
Effet de change	1 023 956
Emprunt Obligataire convertible en actions	0
Comptabilité de couverture	0
Variation de trésorerie de la période	-8 795 918
Trésorerie d'ouverture	-2 775 109
Trésorerie de clôture	-11 571 027

Au 31 mars 2008	CONSO
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	
Résultat net part du groupe	1 378 863
Résultat net part des minoritaires	
Résultat net avant intérêts minoritaires	1 378 863
Amortissement des écarts d'acquisition	0
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 366 662
(Diminution) augmentation des provisions risques et charges	42 399
Impôts différés	-320 421
Charges liées aux options de souscription d'actions	0
(Gains) pertes nettes sur cessions d'immobilisations	-1 500
Instruments financiers	236 328
Charges et produits financiers	74 851
Redevances IAS 17	-254 862
Licences royalties	-2 497 024
Gains et pertes de change - Opérations non dénouées	-149 381
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	516 310
Marge brute d'autofinancement	2 392 225
Variation des éléments du fonds de roulement	
(Augmentation) diminution des stocks	-892 088
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	1 301 041
(Augmentation) diminution des avances et acomptes fournisseurs	-324 088
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	807 274
(Diminution) augmentation des provisions court terme et long terme	-46 251
(Diminution) augmentation des dettes fournisseurs	1 045 370
(Diminution) augmentation des instruments financiers	0
(Diminution) augmentation des autres passifs circulants	-3 584 650
Actifs et passifs des activités abandonnées	-39 287
Pertes et gains de change sur éléments du bfr	-611 029
Impôts différés	40 990
Variation des éléments du fonds de roulement	-2 302 718
Flux de trésorerie d'exploitation	89 507
FLUX D'INVESTISSEMENTS	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-2 004 607
Cessions d'immobilisations incorporelles	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-87 134
Cessions d'immobilisations corporelles	0
Acquisitions d'immobilisations financières	-1 190 423
Cession d'immobilisations financières	0
Incidence des variations de périmètre	0
Flux de trésorerie d'investissements	-3 282 164
FLUX DE FINANCEMENT	
Augmentation des dettes court terme	5 794 876
Remboursement des dettes court terme	0
Augmentation des dettes long terme	0
Remboursement des dettes long terme	0
Augmentation des prêts	0
Remboursement des prêts	0
Augmentation (diminution) des minoritaires dans les réserves consolidées	0
Capitaux propres de la société mère :	0
- augmentation de capital et prime d'émission	0
- IFRS 2	0
- dividendes payés aux actionnaires	0
- réduction du capital et autocontrôle	-84 876
Flux de trésorerie de financement	5 710 000
Effet de change	-251 103
Comptabilité de couverture	0
Variation de périmètre	-1 051
Variation de trésorerie de la période	2 265 189
Trésorerie d'ouverture	-5 040 298
Trésorerie de clôture	-2 775 109

Variation des capitaux propres consolidés

En Euros	Capital souscrit	Prime d'émission	Autres Réserves	Stocks options	E.O.C.A. (1)	Ecart de conversion	Auto détention	Couverture de flux de trésorerie net d'impôt	Résultat de l'exercice	TOTAL CAPITAUX PROPRES	Intérêts minoritaires	Part du Groupe
31 MARS 2007	3 883 266	0	5 847 125	-159 917		-232 704	-77 285	0	-3 000 294	6 260 191	0	6 260 191
Affectation du résultat			-3 000 294						3 000 294	0		0
Variation de périmètre			-1 051							-1 051		-1 051
Stock option										0		0
Autocontrôle							-84 876			-84 876		-84 876
Reclassement			-81 689	199 697			-118 008			0		0
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt								-473 534		-473 534		-473 534
Variation des écarts de conversion						-1 011 772				-1 011 772	0	-1 011 772
Résultat de l'exercice 2007-2008									1 378 863	1 378 863		1 378 863
31 MARS 2008	3 883 266	0	2 764 091	39 780		-1 244 476	-280 169	-473 534	1 378 863	6 067 821	0	6 067 821
Affectation du résultat			1 378 863						-1 378 863	0		0
Stock option										0		0
Autocontrôle							-16 514			-16 514		-16 514
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt								28 942		28 942		28 942
Emprunt Obligataire Convertible en Actions (E.O.C.A.)					53 152					53 152		53 152
Variation des écarts de conversion						1 023 956				1 023 956	0	1 023 956
Résultat de l'exercice 2008-2009									-2 784 102	-2 784 102		-2 784 102
31 MARS 2009	3 883 266	0	4 142 954	39 780	53 152	-220 520	-296 683	-444 592	-2 784 102	4 373 255	0	4 373 255

Annexe aux états financiers consolidés

Environnement

La perte de l'exercice clos au 31 mars 2009 de 2 784 K€ affecte de manière significative les fonds propres de votre société 4 373 K€ (groupe)

Néanmoins des mesures de redressement ont d'ores et déjà été prises; réduction du nombre de référence, réorganisation des filiales étrangères, réduction des effectifs,....Ces mesures doivent permettre un redressement rapide de la rentabilité de la société. Par ailleurs les actions commerciales engagées en France nous permettent d'être confiant sur les référencements de fin d'année et le carnet de commande ferme à ce jour est en hausse sensible par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, les comptes du 31 mars 2009 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation, et la réduction des stocks, l'amélioration de la rentabilité et le maintien des concours bancaires courants devraient nous permettre de retrouver la trésorerie nécessaire à notre développement.

Faits marquants de l'exercice

Emprunt Obligataire Convertible

Afin d'accélérer son développement sur le marché stratégique des ordinateurs portables pour enfants, le groupe Lexibook a procédé le 15 septembre 2008 à l'émission réservée de 1,5M€ d'obligations convertibles au profit de Turenne Capital.

Les caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible en actions vous sont présentées en note 3.8.

Augmentation de capital de Lexibook Iberica

Compte tenu du fort développement de l'activité de Lexibook Iberica, filiale à 99.90 % de Lexibook SA, il a été décidé d'augmenter le capital social de cette filiale à hauteur de 150 002.80 € afin de renforcer ses fonds propres pour les ramener à un niveau plus conforme à son activité.

Réorganisation majeure

Courant mars 2009, le groupe s'est engagé dans une importante opération de rationalisation de son organisation, et en particulier de sa chaîne logistique. Ce projet concerne toutes les sociétés européennes du groupe et dans une moindre mesure la filiale de Hong Kong.

Le regroupement de l'ensemble des unités de stockage dès cette année sur notre plateforme basée à Anvers a en effet permis d'optimiser l'organisation administrative des filiales européennes. Ainsi, à l'exception de l'Espagne, tous les services administratifs sont fournis depuis Lexibook France.

Cette nouvelle organisation va entraîner la comptabilisation de coûts de restructuration liés à l'allègement des structures européennes (locaux plus petits, arrêt du stockage local, suppression de l'ensemble des postes administratifs....)

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une recherche d'accroissement de la rentabilité opérationnelle du groupe.

Les coûts comptabilisés à la clôture dans le cadre de ce projet se sont élevés à 464 977 euros.

Note 1 – Référentiel comptable

1.1 - Généralités

Les états financiers consolidés au 31 mars 2009 reflètent la situation comptable de Lexibook S.A. et de ses filiales (ci-après « le Groupe »).

Le Directoire a arrêté les états de synthèse consolidés au 31 mars 2009 le 20 juillet 2009.

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 31 mars 2009 du Groupe Lexibook sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board), entrées en vigueur dans l'Union Européenne à compter du 1^{er} janvier 2005. Ces normes ont été appliquées avec effet rétrospectif dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004.

Les comptes consolidés au 31 mars 2009 ont été établis en application des normes et interprétations IFRS adoptées dans l'Union européenne. Ils respectent les règles de présentation issues de la recommandation CNC 99-R-01.

1.2 – Evolution des principes comptables au 1^{er} avril 2007

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe Lexibook dans les états financiers consolidés au 31 mars 2009 sont identiques à celles utilisées par le Groupe Lexibook au 31 mars 2008.

1.3 - Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

Note 2 Périmètre et méthodes de consolidation

2.1 - Périmètre

Les sociétés retenues pour la consolidation sont celles dont le groupe Lexibook contrôle directement ou indirectement plus de 20 % des voix à l'exclusion des sociétés ne présentant pas - de par leur taille - un caractère significatif au regard des comptes consolidés du groupe.

2.2 - Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- L'intégration globale, pour toutes les sociétés contrôlées de manière exclusive. Les comptes sont intégrés à 100 % poste à poste.
- L'intégration proportionnelle, pour les sociétés contrôlées conjointement (partage du contrôle entre les actionnaires). Les comptes sont pris, poste à poste, au pourcentage détenu par le Groupe.
- La mise en équivalence, pour les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable. Elle consiste à ne retenir dans les comptes consolidés que la part de capitaux propres correspondant au pourcentage direct ou indirect détenu par la société mère.

2.3 - Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis suivant la méthode du cours de clôture, selon laquelle :

- Les postes du bilan sont convertis en Euros sur la base des cours officiels de change de fin d'exercice à l'exception des comptes de capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont utilisés.
- Les postes du compte de résultat sont convertis, pour chaque devise, en utilisant le cours moyen de l'exercice.

L'incidence des ajustements de conversion est inscrite directement dans un compte spécial au sein des capitaux propres.

2.4 – Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Le relevé complet des sociétés du Groupe au 31 mars 2009 est fourni dans la note 25.

Note 3 – Règles comptables et méthodes d'évaluation

3.1 – Chiffre d'affaires

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, des coûts associés ou de retour possible des marchandises.

Compte tenu de la typologie de ses clients le chiffre d'affaires brut du groupe fait l'objet de remises ou d'éléments soustractifs et en particulier de remises de fin d'année et de participations publicitaires. Ces dernières étaient comptabilisées en moins du chiffre d'affaires dans le précédent référentiel. Au regard des IFRS, et s'agissant de prestations achetées à nos clients, les participations publicitaires sont comptabilisées en charge (ligne « services extérieurs ») du compte de résultat.

3.2 – Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart constaté, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la quote-part correspondante des capitaux propres après valorisation à leur juste valeur des éléments d'actifs et passifs achetés.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur lors de chaque clôture annuelle ou ponctuellement en cas d'indices de pertes de valeur liés à l'apparition d'indicateurs de performance défavorables.

L'ensemble des goodwill du Groupe est totalement amorti depuis l'exercice 2002. Les principes de cette norme n'ont pas trouvé à s'appliquer dans le cadre de l'arrêté au 31 mars 2009.

3.3 Actifs incorporels

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but la conception, la construction et les tests de pré production ou de pré utilisation des modèles et prototypes nécessaires au lancement de produits finis commercialisables sont capitalisées si le produit est jugé techniquement et commercialement viable et que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Chaque projet répondant à ces critères fait l'objet d'une demande d'investissement accompagnée d'une étude de rentabilité qui est soumise au comité de direction. L'approbation du comité marque le point de départ du projet et des investissements. Les projets sont traités comme des immobilisations en cours jusqu'à la date de la première vente (hors groupe), date qui correspond à la fin de l'activation des coûts et au point de départ des amortissements. Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Les dépenses activées initialement et correspondant à des projets abandonnés (technologies communes ou composants mutualisés) ne pourront être réaffectées à de nouveaux projets que de façon exceptionnelle c'est-à-dire dans le cas où la demande d'investissement du projet arrêté le prévoit. Dans le cas contraire, le projet sera intégralement déprécié.

Les dépenses liées aux activités de développement sont dépréciées sur la base d'un plan d'amortissement établi au regard d'un prévisionnel de ventes (si la demande d'investissement présente un prévisionnel de ventes de 500, 400 et 100 respectivement les années 1, 2 et 3 l'amortissement sera de 50%, 40% et 10%).

Les projets sont analysés systématiquement lors de chaque arrêté annuel ou individuellement en cas d'apparition de perte de valeur. Ils sont « mis au rebut » s'ils ne remplissent plus les critères de capitalisation. La valeur actuelle nette de chaque projet est recalculée puis elle est comparée à la valeur nette comptable encore à l'actif à la date d'arrêté. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle nette une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles est constatée pour la différence afin de constater les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

CONCESSIONS DE LICENCES

Conformément au traitement préconisé par IAS 38 (immobilisations incorporelles), les droits relatifs aux concessions de licences ont été immobilisés. Les flux d'avantages économiques futurs attribuables à l'utilisation de ces actifs peuvent varier selon différentes hypothèses.

Les hypothèses prudentes induisant une valeur basse des flux attendus correspondent le plus souvent aux montants des minimums garantis que l'entreprise s'est engagée à verser aux sociétés qui lui concèdent les droits. C'est cette valeur qui a été retenue comme représentative du coût de ces actifs.

Les modes d'amortissement retenus sont ceux préconisés par la norme IAS 38 pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie. Ainsi, l'amortissement commence dès que les licences sont exploitées. Il reflète le rythme de consommation des avantages économiques futurs liés à chaque licence. Au cas où les avantages économiques retirés de ces concessions de licence sont supérieurs au plan d'amortissement initial basé sur les minimums garantis, une dotation complémentaire est comptabilisée.

Les durées d'amortissement sont les durées pendant lesquelles les droits sont concédés.

Les licences de marque portées à l'actif font l'objet d'un test de dépréciation lors de chaque arrêté sur la base de l'estimation par le management des flux futurs attendus de l'utilisation des licences sur la durée résiduelle des contrats.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le groupe a procédé au cours de l'exercice précédent à une opération d'échange de marchandises. En contrepartie des produits échangés il a reçu une « ligne de crédit » (APC) utilisable pour un paiement partiel ultérieur éventuel de certaines de ses dettes fournisseurs.

Ce droit a été retenu dans les comptes pour la valeur qu'avaient les produits échangés dans les livres de Lexibook avant l'opération. Une évaluation de la valeur recouvrable a été réalisée à la clôture. Cet actif incorporel sera déprécié au rythme de consommation des avantages économiques qui lui sont liés (utilisation des APC).

Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur éventuelles.

Les autres actifs incorporels incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sur une période maximale de 5 ans.

3.4 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur historique diminuée des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

· Immeuble	12 ans
· Matériels de transport	3 à 5 ans
· Matériels et outillages	3 à 10 ans
· Matériel informatique	3 à 5 ans
· Matériel de bureau	5 à 10 ans
· Agencements et installations	3 à 10 ans

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.5 – Contrats de location financement

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location – financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location – financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat.

Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

3.6 Clients et affacturage

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le Groupe procède couramment à des opérations d'affacturage de ses créances clients dans le cadre de son cycle d'exploitation ; ces créances doivent, dans le cadre des IFRS, faire l'objet d'une réintégration dès lors qu'il est établi que les avantages et les risques inhérents à ces créances demeurent à la charge du Groupe. Cet exercice a conduit le groupe à procéder à des réintégrations sous la rubrique « Créances Clients », en contrepartie desquelles une dette financière est constatée. Par ailleurs les dépôts de garanties octroyés dans le cadre du contrat d'affacturage font l'objet d'un reclassement sous la rubrique « Avances et Acompte versés ».

Les principales caractéristiques des contrats en vigueur à la date de clôture sont les suivantes :

Caractéristiques	France - 1	France - 2	Angleterre	Espagne	Portugal
Réserves	18%	22%	18%	17%	26%
Retenue de garantie	15%	15%	15%	15%	15%
Commission d'affacturage	0,45%	0,27%	0,49%	0,49%	0,49%
Commission d'anticipation	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,6 points	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,6 points	Moyenne mensuelle LIBOR GBP 3 mois + 0,7 points	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,7 points	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,7 points

3.7 Stocks

Les stocks sont évalués en fonction de leur valeur nette de réalisation probable, laquelle tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente et des multiples circuits de ventes (grande distribution, magasins spécialisés, soldeurs....).

3.8 Emprunts portant intérêts

A la date du 15 septembre 2008, Lexibook a procédé à l'émission de 103 449 obligations convertibles avec les caractéristiques suivantes :

- Période de souscription : du 30/09/2008 au 15/10/2008,
- Nominal : 14,50 €,
- Taux d'intérêt nominal : 7% l'an,
- Périodicité du coupon : Semestriel, payable 30 mars et 30 septembre,
- Échéance : 30/09/2011,
- Remboursement au gré de la société : Possible à tout moment entre le 30 septembre 2010 et 45 jours avant l'échéance pour un maximum de 34 483 obligations convertibles,
- Prix de conversion : 14,50 €,
- Parité de conversion : 1 pour 1,

- Dilution maximum possible : 8,40 % (dont actions d'autocontrôle) 8,58 % (hors actions d'autocontrôle).

3.9 Provision pour retraite et obligations assimilées

Des provisions sont constituées afin de couvrir l'intégralité des engagements sociaux correspondant aux avantages versés au personnel au moment et après son départ du Groupe dès lors que les régimes concernés peuvent être qualifiés de régimes à prestations définies.

Ces provisions sont calculées par application d'une méthode actuarielle qui prend notamment en compte :

- l'évolution prévisible des salaires ;
- la rotation des effectifs ;
- le risque de mortalité ;
- un taux d'actualisation financière et, le cas échéant, un taux de rendement attendu sur les actifs financiers dédiés.

3.10 Rémunération sur base d'actions

Lexibook S.A. dispose de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions au 31 mars 2009. Conformément à la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », est enregistré en charges de personnel un montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires, calculé à la date d'octroi des options sur la base du modèle d'évaluation binomial. La contrepartie de cette charge est directement inscrite en capitaux propres.

3.11 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources.

3.12 Impôts différés

Les impôts différés résultant des différences temporaires liées aux retraitements de consolidation et aux différences entre les résultats comptables et les résultats fiscaux sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Toutes les différences donnent lieu à la comptabilisation d'un impôt différé par application du principe de « la conception étendue ».

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les comptes courants des facto. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif courants sous la rubrique concours bancaires courants.

3.14 Information sectorielle

L'information sectorielle est dispensée à deux niveaux :

- 1^{er} niveau l'« activité », analysée selon les méthodes utilisées pour distribuer les produits,
- 2nd niveau le « secteur géographique ».

Lexibook a choisi de retenir comme axe d'analyse primaire les méthodes qu'il utilise pour distribuer ses produits à ses clients, et en particulier une distribution « départ Hong Kong » (incoterm FOB) opposée à une distribution « rendu » chez le client. En effet, ces deux méthodes de distribution ont des modes de fonctionnement qui leur sont propres et des rentabilités, par nature, différentes.

3.15 Actifs et passifs financiers

3.15.1 Classement des actifs et passifs financiers et modalités d'évaluation

3.15.1 A Instruments financiers dérivés

3.15.1 Aa Champ d'application

Le champ d'application des instruments financiers dérivés a été défini par le Groupe Lexibook conformément aux dispositions et principes introduits par la norme IAS 39.

3 15.1 Ab Evaluation et comptabilisation

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. Cette juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés et de données de marché, disponibles auprès de contributeurs externes. Le Groupe Lexibook peut également faire référence à des transactions récentes comparables ou utiliser une valorisation fondée sur des modèles internes reconnus par les intervenants sur le marché et intégrant des données directement dérivées de données observables telles que des cotations de gré à gré.

La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat sauf lorsqu'ils sont désignés comme instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net. Dans ce dernier cas, les variations de valeur des instruments de couverture sont comptabilisées directement en capitaux propres, hors part inefficace des couvertures.

3 15.1 Ac Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Le Groupe Lexibook utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change

Les critères retenus par le Groupe Lexibook pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont ceux prévus par la norme IAS 39 :

- (1) l'opération de couverture doit couvrir les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie imputables au risque couvert et l'efficacité de la couverture (représentant le niveau de compensation des variations de valeur de l'instrument de couverture avec celles de l'élément couvert ou de la transaction future) se situe dans une fourchette comprise entre 80% et 125% ;
- (2) en ce qui concerne les opérations de couverture de flux de trésorerie, la transaction future, objet de la couverture, doit être hautement probable ;
- (3) l'efficacité de la couverture est déterminée de manière fiable ;
- (4) l'opération de couverture est étayée par une documentation adéquate dès sa mise en place.

Le Groupe Lexibook applique la couverture de flux de trésorerie.

Il s'agit d'une couverture de transactions futures hautement probables où les variations de flux de trésorerie générés par l'élément couvert sont compensées par les variations de valeur de l'instrument de couverture.

Les variations cumulées de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique des capitaux propres pour leur partie efficace et en résultat pour la partie inefficace (correspondant à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de juste valeur de l'élément couvert).

Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert.

Le Groupe Lexibook n'applique pas la couverture de juste valeur et la couverture d'un investissement net.

La relation de couverture prend fin dès lors que :

- un instrument dérivé cesse d'être un instrument de couverture efficace ;
- un instrument dérivé échoit, est vendu, annulé ou exercé ;

- l'élément couvert est arrivé à échéance, a été vendu ou remboursé ;
- une transaction future n'est plus considérée comme hautement probable.

Seuls les instruments dérivés externes au Groupe Lexibook étant réputés éligibles à la comptabilité de couverture, les résultats relatifs aux instruments dérivés internes sont éliminés dans les comptes consolidés. Toutefois, dans le cadre d'une relation de couverture initiée au moyen de dérivés internes au Groupe Lexibook, la comptabilité de couverture s'applique s'il est démontré que les instruments dérivés internes donnent lieu à un retournement à l'extérieur du Groupe Lexibook.

3 15.1 Ad Instruments financiers dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur d'instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat en « Autres profits (pertes) – net ».

Note 4 – Variation du périmètre de consolidation

La filiale Polonaise est en cours de liquidation. Ses actifs et passifs sont présentés, conformément à la norme IFRS 5, sous les rubriques « Actifs des activités abandonnées » et « passifs des activités abandonnées ».

Note 5 – Immobilisations incorporelles

Flux d'immobilisations incorporelles en €	31/03/2008	Mouv. de Périmètre	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2009
Frais de recherche et développement	3 450 286		964 126			736 425	5 150 837
Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail)	7 261 896		2 549 442	506 079		-778	9 304 481
Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	364 896						364 896
Ecarts d'acquisition	103 565						103 565
Autres immobilisations incorporelles	578 754		241 888	182 698			637 944
TOTAL	11 759 397		3 755 456	688 777	0	735 647	15 561 723

Flux d'amortissements des immobilisations incorporelles en €	31/03/2008	Mouv. de Périmètre	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2009
Amort / Frais de recherche et développement	1 748 228		577 440			379 532	2 705 200
Amort / Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail)	4 103 285		1 041 158	14 688		-414	5 129 341
Amort / Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	364 895						364 895
Amort / Ecart d'acquisition	103 565						103 565
Amort / Autres immobilisations incorporelles	47 412		22 996	48 380			22 028
TOTAL	6 367 385	0	1 641 594	63 068	0	379 118	8 325 029

Valeur nette des immobilisations incorporelles en €	31/03/2008	Mouv. de Périmètre	Augmentation	Diminution	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2009
Frais de recherche et développement	1 702 058		386 686			356 893	2 445 637
Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail) (1)	3 158 612		1 508 284	491 391		-364	4 175 141
Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	0						0
Ecarts d'acquisition	0						0
Autres immobilisations incorporelles (2)	531 342		218 892	134 318			615 916
TOTAL	5 392 012		2 113 862	625 709	0	356 529	7 236 694

- (1) dont 4 140 087 € liés aux concessions de licences évoquées en 3.3
 (2) dont 531 410 € liés aux « Assets purchases Credit » évoqués en 3.3

Détail des écarts d'acquisition en €	Valeur brute 31/03/2009	Amortissement cumulé	Valeur nette 31/03/2009	Valeur nette 31/03/08
Lexibook Limited	103 565	-103 565	0	0
TOTAL	103 565	-103 565	0	0

Note 6 – Immobilisations corporelles

Flux d'immobilisations corporelles en €	31/03/2008	Mouv. de Périètre	Augmen - tation	Diminu - tion	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2009
Installations tech. mat et outillages ind.	610 504		17 469			63 053	691 026
Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	969 702		48 990	4 859		-37 158	976 675
Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	1 520 489			10 371			1 510 118
Immobilisations corporelles en cours	0						0
TOTAL	3 100 695		66 459	15 230	0	25 895	3 177 819

Flux d'amortissements des immobilisations corporelles en €	31/03/2008	Mouv. de Périètre	Augmen - tation	Diminu - tion	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2009
Amort / Installations tech. mat et outillages ind.	491 286		49 342			46 562	587 190
Amort / Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	682 280		82 897			-31 091	734 086
Amort / Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	982 930		117 585	10 371			1 090 144
Amort / Immobilisations corporelles en cours							
TOTAL	2 156 496		249 824	10 371	0	15 471	2 411 420

Valeur nette des immobilisations corporelles en €	31/03/2008	Mouv. de Périètre	Augmen - tation	Diminu - tion	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2009
Installations tech. mat et outillages ind.	119 218		0	31 873	0	16 491	103 836
Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	287 422		0	38 766	0	-6 067	242 589
Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	537 559		0	117 585			419 974
Immobilisations corporelles en cours							
TOTAL	944 199		0	188 224	0	10 424	766 399

Note 7 – Immobilisations financières

Immobilisations financières en €	31/03/2008	Mouv. de Périètre	Augmen - tation	Diminu - tion	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2009
Créances rattachées à participations	308 295					-1	308 294
Titres Eurosources* et SEL PME Professionnel	53 331			53 331			0
Dépôts et cautionnements	43 159		5 400 448	5 279 214		-64 843	99 550
Autres							
TOTAL	404 785		5 400 448	5 332 545		-64 844	407 844

Provisions sur immobilisations financières en €	31/03/2008	Mouv. de Périètre	Augmen - tation	Diminu - tion	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2009
Créances rattachées à participations	0						0
Prov / Titres Eurosources	45 735			45 735			0
Prov / Autres							
TOTAL	45 735						0

Immobilisations financières nettes en €	31/03/2008	Mouv. de Périètre	Augmen - tation	Diminu - tion	Autres Variations	Ecarts de conversion	31/03/2009
Titres Eurosources*	7 596			7 596			0
Créances rattachées à participations	308 295					-1	308 294
Titres SEL PME Professionnel.	0						0
Dépôts et cautionnements	43 159		5 400 448	5 279 214		-64 843	99 550
Autres							
TOTAL	359 050		5 400 448	5 286 810		-64 844	407 844

Note 8 – Stocks

Stocks en €	Valeur brute 31/03/2009	Depreciation	Valeur nette 31/03/2009	Valeur nette 31/03/2008
Marchandises	10 800 699	1 065 209	9 735 490	9 235 430
TOTAL	10 800 699	1 065 209	9 735 490	9 235 430

Note 9 – Créances d'exploitation

Créances d'exploitation en €	Valeur brute 31/03/2009	Dépréciations	Valeur nette 31/03/2009	Valeur nette 31/03/2008
Clients	10 769 107	224 846	10 544 261	5 365 424
Charges constatées d'avance	1 299 993		1 299 993	854 218
Avances et acomptes versés	5 444 510		5 444 510	1 872 994
TOTAL	17 513 610	224 846	17 288 764	8 092 636

Créances d'exploitation par devise d'origine	USD	GBP	HKD	EUROS	TOTAL
Clients	1 282 221	127 885	0	9 134 155	10 544 261
Charges constatées d'avance	0	45 502	254 732	999 759	1 299 993
Avances et acomptes versés	94 623	464 406	48 407	4 837 074	5 444 510
TOTAL	1 376 844	637 793	303 139	14 970 988	17 288 764

Créances d'exploitation par échéance	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Clients	6 026 430	3 825 679	692 152		10 544 261
Charges constatées d'avance	102 762	248 749	948 482		1 299 993
Avances et acomptes versés	2 177 025	3 133 370	134 115		5 444 510
TOTAL	8 306 217	7 207 798	1 774 749	0	17 288 764

Note 10 – Autres créances d'exploitation

Autres créances d'exploitation en €	31/03/2009	31/03/2008
Créances au personnel et comptes rattachés	107 785	120 865
Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques	676 446	864 703
Comptes courants actifs		
Autres débiteurs courants	218 640	200 741
TOTAL	1 002 871	1 186 309

Autres créances d'exploitation par devise d'origine	USD	GBP	HKD	EUROS	TOTAL
Créances au personnel et comptes rattachés				107 785	107 785
Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques		52 082	32 207	592 157	676 446
Comptes courants actifs					0
Autres débiteurs courants	376			218 264	218 640
TOTAL	376	52 082	32 207	918 206	1 002 871

Autres créances d'exploitation par échéance	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Créances au personnel et comptes rattachés	3 221	0	104 564		107 785
Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques	644 239			32 207	676 446
Comptes courants actifs					0
Autres débiteurs courants		130 445	88 195		218 640
TOTAL	647 460	130 445	192 759	32 207	1 002 871

Note 11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie en €	31/03/2009	31/03/2008
Valeurs mobilières de placement		
Banques, établissements financiers et assimilés	5 104 460	5 340 809
TOTAL	5 104 460	5 340 809

Trésorerie et équivalents de trésorerie par devise d'origine	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Valeurs mobilières de placement					
Banques, établissements financiers et assimilés	2 833 825	1 705 334		565 301	5 104 460
TOTAL	2 833 825	1 705 334	0	565 301	5 104 460

Note 12 – Capitaux propres

12.1 Ecart de conversion

Les écarts de conversion proviennent des filiales situées à Hong Kong, en Angleterre, aux USA et en Pologne.

12.2 Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Au 31 mars 2009, le Groupe dispose de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions.

Ces plans ont les caractéristiques suivantes :

	Plan N°1	Plan N°2
Date d'assemblée	15-juin-99	27-juin-00
Date du Conseil d'Administration	16-juin-99	28-juin-00
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1 000	2 400
dont :		
- nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par le Comité de Direction	1 000	1 500
- nombre de dirigeants concernés	2	2
Point de départ d'exercice des options	17-juin-2004	29-juin-2005
Date d'expiration	16-juin-2019	28-juin-2020
Prix de souscription	19,01 €	18,69 €
Nombre d'actions souscrites au 31/03/2009	0	0
Personnes concernées :	2	6
dont :		
- Membres du Comité de Direction	2	3
- Direction des Achats et de la Logistique		1
- Direction Commerciale		
- Direction Financière		1
- Direction du Marketing et du Développement		1

La possibilité d'exercice des options du Plan N°2 est ouverte depuis le 29 juin 2005.

En application de la norme IFRS 2 sur les rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés ont fait l'objet d'une valorisation spécifique au bilan du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005.

Le nombre d'options d'acquisition d'actions restant à exercer à la clôture est de 3 400.

12.3 Actions propres

Actions propres	Nombre de titres	Valeur en €
31 décembre 2005	6 500	135 659
Acquisitions	15 300	199 697
31 mars 2007	21 800	335 356
Acquisitions	12 300	247 496
Cessions	9 400	162 620
31-mars-08	24 700	420 232
Acquisitions	1 140	16 514
31-mars-09	25 840	436 746

Note 13 – Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Résultat net par action	31/03/2009	31/03/2008
Résultat net part du Groupe en €	-2 784 102	1 378 863
Nombre d'actions en circulation	1 102 228	1 103 368
Résultat en euros par action	-2,53	1,25

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

Résultat net dilué par action	31/03/2009	31/03/2008
Résultat net part du Groupe en €	-2 784 102	1 378 863
Nombre d'actions et instruments dilutifs en circulation	1 105 628	1 106 768
Résultat dilué en euros par action	-2,52	1,25

Note 14 – Dettes financières

Dettes financières en €	31/03/2009	31/03/2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 791 088	538 424
Intérêts courus sur emprunts		
Autres emprunts et dettes assimilées	22 305 305	15 057 801
Total	24 096 393	15 596 225

14.1 Analyse par devise

Dettes financières 31-03-2009 par devises d'origine	Emprunts auprès des ets de crédit	Intérêts courus sur emprunts	Autres emprunts et dettes assimilées	Total
EUR	1 791 088		16 501 733	18 292 821
USD			2 201 597	2 201 597
HKD			3 596 679	3 596 679
GBP			5 296	5 296
Total	1 791 088	0	22 305 305	24 096 393

14.2 Analyse par échéances

Dettes financières en € 31 mars 2008	Total	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	538 424	125 122	413 302	
Intérêts courus sur emprunts	0			
Autres emprunts et dettes assimilées	15 057 801	15 057 801		
Total	15 596 225	15 182 923	413 302	0

Dettes financières en € 31 mars 2009	Total	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit (1) (2)	1 791 088	87 398	1 703 690	
Intérêts courus sur emprunts	0			
Autres emprunts et dettes assimilées (3)	22 305 295	22 305 295		
Total	24 096 383	22 392 693	1 703 690	0

(1) Dont emprunt obligataire convertible en actions 1 377 787 €

(2) Dont 413 301 euros de crédit bail.

(3) Dont 5 629 818 euros liés à l'affacturage

14.3 Ventilation taux fixe – taux variable

Ventilation de la dette par nature de taux	31/03/2009	31/03/2008
Taux fixe	1 377 787	
Taux variable	22 718 606	15 596 225
Total	24 096 393	15 596 225

Note 15 – Provisions pour pensions et avantages assimilés

La méthode d'évaluation des indemnités de départ retenue est la méthode des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses retenues sont : retraite à 65 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 2%, Turn-over de 14,16% et taux d'actualisation de 3,95% (taux actuariel de l'OAT 10 ans juin 2019).

Le montant des engagements au 31 mars 2009 est de 42 389 € contre 88 108 € au 31 mars 2008.

Note 16 – Autres provisions

Provisions pour autres risques en €	31/03/2009	31/03/2008
Provisions pour restructurations	464 977	50 000
Provisions pour impôts	138 318	67 634
Provisions pour autres risques	55 644	172 909
TOTAL	658 939	290 543

Note 17 – Dettes d'exploitation

17-1 Dettes d'exploitation

	31/03/2009	31/03/2008
Dettes d'exploitation en €		
Fournisseurs	4 849 317	6 011 733
Avances et acomptes reçus	3 433 391	-1 366 259
TOTAL	8 282 708	4 645 474

	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Dettes d'exploitation par devise d'origine					
Fournisseurs	1 730 770	126 751	25 054	2 966 742	4 849 317
Avances et acomptes reçus	778 457	111 862	0	2 543 072	3 433 391
TOTAL	2 509 227	238 613	25 054	5 509 814	8 282 708

	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Dettes d'exploitation par échéance					
Fournisseurs	1 644 262	1 749 713	1 455 342		4 849 317
Avances et acomptes reçus	2 212 646	993 012	227 733		3 433 391
TOTAL	3 856 908	2 742 725	1 683 075	0	8 282 708

17-2 Autres dettes d'exploitation – Part courante

	31/03/2009	31/03/2008
Autres dettes d'exploitation en € - Part courante		
Dettes au personnel et comptes rattachés	733 621	661 837
Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques	190 626	146 885
Autres crédateurs - Courant	58 847	61 589
Fournisseurs d'immobilisations	1 963 179	1 412 353
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL	2 946 273	2 282 664

	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par devise d'origine- part courante					
Dettes au personnel et comptes rattachés		17 274		716 347	733 621
Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques		16 600		174 026	190 626
Autres crédateurs - Courant			4 957	53 890	58 847
Fournisseurs d'immobilisations				1 963 179	1 963 179
Produits constatés d'avance					0
TOTAL	0	33 874	4 957	2 907 442	2 946 273

	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par échéance- part courante					
Dettes au personnel et comptes rattachés	61 135	183 405	489 081		733 621
Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques	47 657	142 970			190 626
Autres crédateurs - Courant	58 847				58 847
Fournisseurs d'immobilisations	183 214	485 445	1 294 520		1 963 179
Produits constatés d'avance					0
TOTAL	350 852	811 820	1 783 601	0	2 946 273

17-3 Autres dettes d'exploitation – Part non courante

	31/03/2009	31/03/2008
Autres dettes d'exploitation en € - Part non courante		
Comptes courants créditeurs	30 072	55 072
Fournisseurs d'immobilisations	2 594 693	1 919 370
TOTAL	2 624 765	1 974 442

	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par devise d'origine- part non courante					
Comptes courants créditeurs				30 072	30 072
Fournisseurs d'immobilisations				2 594 693	2 594 693
TOTAL	0	0	0	2 624 765	2 624 765

	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par échéance - part non courante					
Comptes courants créditeurs		30 072			30 072
Fournisseurs d'immobilisations				2 594 693	2 594 693

Note 18 – Charges de personnel

Charges de personnel en €	31/03/2009	31/03/2008
Salaires	5 044 332	4 719 753
Charges sociales	1 448 897	1 318 582
Autres charges de personnel	44 443	39 346
TOTAL	6 537 672	6 077 681

Note 19 – Résultat financier net

	31/03/2009	31/03/2008
Coût de l'endettement net (produits / charges)		
Intérêts provenant de prêts	0	4 946
Charges d'intérêts	-1 197 214	-1 405 739
SOUS-TOTAL	-1 197 214	-1 400 793
Autres produits et charges financiers		
Dividendes	0	0
Produits des autres immobilisations financières		
Produits des placements	0	0
Gains de change	2 965 630	787 400
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Autres produits financiers	26 619	83 834
Transfert de charges financières		
Pertes de change	-3 688 303	-1 089 137
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Autres charges financières	-215 895	-16 539
Revalorisation d'instruments financiers à juste valeur	307 999	-236 308
SOUS-TOTAL	-603 950	-470 750
Variation nette des dotations et reprises de provisions financières	0	0
SOUS-TOTAL	0	0
TOTAL	-1 801 164	-1 871 543

Au 31 mars 2009, l'enregistrement des produits dérivés dans le bilan à la valeur de marché s'est traduit par un profit de 307 999 €.

Note 20 – Impôts sur les résultats

20.1 Charge d'impôts

Analyse de la charge d'impôts :

Charge d'impôts en €	31/03/2009	31/03/2008
Impôts courants	-218 955	-77 147
Impôts différés	100 074	320 421
Total	-118 881	243 274

Rapprochement entre la charge d'impôts et résultat avant impôts :

En €	31/03/2009
Résultat Net Part du Groupe	-2 784 102
Intérêts minoritaires dans le résultat	
Charge d'impôt de la période	118 881
Résultat taxable	<u>-2 665 221</u>
Taux d'imposition théorique de la société mère	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	888 318
Différences temporaires	8 550
Différences permanentes	-137 617
Déficits fiscaux non activés	-490 095
Imputation des déficits reportables	
Différentiel de taux d'imposition	-259 363
Autres éléments	-128 674
Produit d'impôt	<u>-118 881</u>
Taux facial de l'impôt groupe	<u>-4,46%</u>

20.2 Impôts différés

Nature des soldes d'impôts différés au 31/03/09 :

En €	31/03/2009	31/03/2008
Impôts différés actifs		
Sur décalages fiscaux temporaires	8 550	1 297
Sur retraitement de consolidation	1 662 963	1 555 015
Total	1 671 513	1 556 312
Impôts différés passifs		
Sur décalages fiscaux temporaires		6 926
Sur retraitement de consolidation		
Total	0	6 926

Origine des impôts différés actifs et passifs :

En €	Actifs	Passifs	Net
	31/03/2009	31/03/2009	31/03/2009
Immobilisations incorporelles	65 401		65 401
Immobilisations corporelles	-2 225		-2 225
Stocks			0
Instruments financiers	-2 179		-2 179
Autres actifs	68 560		68 560
Provisions	72 648		72 648
Instruments financiers			0
Autres passifs		40 737	-40 737
Reports fiscaux déficitaires	1 510 045		1 510 045
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	-40 737	-40 737	0
Impôts différés actifs au bilan	1 671 513		1 671 513
Impôts différés passifs au bilan		0	0
TOTAL	1 671 513	0	1 671 513

Au 31 mars 2009, le Groupe dispose de reports fiscaux déficitaires non utilisés dont l'échéance se répartit comme suit :

Maturité des déficits reportables €	Lexibook U.K.	Lexibook Italia	Lexibook Electronica
31/12/2008		5 681	
31/12/2009	573 469	91 436	
31/12/2010	1 417 416	201 747	
31/12/2011		268 281	31 808
31/03/2012			
TOTAL	1 990 885	567 145	31 808

Note 21 – Transactions avec les parties liées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées. Les transactions se font au prix du marché.

21.1 Achats et ventes de biens et services

En €	31/03/2009	31/03/2008
Locations	413 640	138 043
Charges locatives	36 769	29 306
Total	450 409	167 349

21.2 Rémunération des mandataires sociaux

Rémunération en €	31/03/2009	31/03/2008
Avantages à court terme partie fixe	384 311	384 416
Avantages à court terme partie variable	26 366	45 000
Avantages postérieurs à l'emploi		0
Autres avantages à long terme	21 247	21 074
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
paiements en action	0	0
Total	431 924	450 490

Note 22 – Engagements donnés et reçus

22.1 Engagements donnés

Lexibook s'est portée caution auprès de ses partenaires bancaires pour que des « stand-by letter of credit » soient ouvertes au profit de la filiale de Hong Kong, et ce pour 11 300 000 dollars US convertis au cours de clôture de 1,3308 dollars par euro.

Par ailleurs, Lexibook s'est portée caution auprès de la banque HSBC afin que celle-ci accorde à Lexibook Hong Kong une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 millions de HKD convertis au cours de clôture de 10.3140.

Dans le cadre de la mise en place d'une ligne bancaire, un nantissement sur le fonds de commerce et les marques a été consenti par acte sous seing privé en date du 22 juillet 2008.

Engagements donnés (en K€)	31/03/2009	31/03/2008
Cautions bancaires	7 902	5 690
Achats de marchandises	168	1 594
Gage sur stocks	5 968	2 250
Effets escomptés non échus	0	0
Total	14 038	9 534

22.2 Engagements reçus

Néant.

Note 23 – Informations sectorielles

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par activités, suivant la méthode de distribution des produits vendus puis par zones géographiques.

23.1 Informations par activités

31 MARS 2009 (€)	CANAL DE DISTRIBUTION 1 (1)	CANAL DE DISTRIBUTION 2 (1)	TOTAL
Chiffre d'affaires net	11 658 213	30 386 158	42 044 371
Autres produits courants	153 100	335 055	488 155
Produits d'exploitation (I)	11 811 313	30 721 213	42 532 526
Coûts d'achat des produits vendus	-9 087 414	-12 991 485	-22 078 899
Dépenses de personnel	-663 314	-5 874 358	-6 537 672
Services Extérieurs	-1 848 738	-7 887 456	-9 736 194
Taxes (hors impôt société)	-1 990	-340 496	-342 486
Amort. des immobilisations incorporelles et corp.	-342 505	-2 038 149	-2 380 654
Dotations et reprises sur provisions d'exploitation	-14 411	-319 414	-333 825
Autres produits et charges d'exploitation	-171 510	-1 705 824	-1 877 334
Charges d'exploitation (II)	-12 129 883	-31 157 181	-43 287 064
			0
Résultat d'exploitation (III = I + II)	-318 569	-435 969	-754 538
			0
TOTAL DES ACTIFS	1 823 662	41 513 963	43 337 625
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	0	3 821 915	3 821 915
TOTAL DES PASSIFS	1 823 662	41 513 963	43 337 625

31 MARS 2008 (€)	CANAL DE DISTRIBUTION 1 (I)	CANAL DE DISTRIBUTION 2 (I)	TOTAL
Chiffre d'affaires net	9 126 073	38 063 942	47 190 015
Autres produits courants	105 562	312 118	417 680
Produits d'exploitation (I)	9 231 635	38 376 060	47 607 695
Coûts d'achat des produits vendus	-6 367 234	-18 255 264	-24 622 498
Dépenses de personnel	-461 952	-5 615 729	-6 077 681
Services Extérieurs	-780 854	-8 819 898	-9 600 752
Taxes (hors impôt société)	-683	-248 851	-249 534
Amort. des immobilisations incorporelles et corp.	-208 329	-3 158 333	-3 366 662
Dotations et reprises sur provisions d'exploitation	-2 208	-66 340	-68 548
Autres produits et charges d'exploitation	-134 966	-562 929	-697 895
Charges d'exploitation (II)	-7 956 226	-36 727 344	-44 683 570
			0
Résultat d'exploitation (III = I + II)	1 275 409	1 648 716	2 924 125
			0
TOTAL DES ACTIFS	5 794 215	33 402 525	39 196 740
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	0	1 463 383	1 463 383
TOTAL DES PASSIFS	5 794 215	33 402 525	39 196 740

(1) Le canal de distribution 1 correspond aux ventes dont le départ est le lieu de production. Le client prend la disposition des marchandises sur le lieu de production.

Le canal de distribution 2 correspond à une prestation complète. Lexibook prend à sa charge toute la gestion de la chaîne logistique.

23.2 Informations par zone géographique

31 MARS 2009 (en €)	France	Europe (hors France)	Reste du Monde	TOTAL
Chiffre d'affaires net	13 381 071	21 799 905	6 863 395	42 044 371
Résultat d'exploitation	-240 140	-391 226	-123 172	-754 538
TOTAL DES ACTIFS	13 792 663	22 470 454	7 074 508	43 337 625
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	1 216 365	1 981 654	623 896	3 821 915

31 MARS 2008 (en €)	France	Europe (hors France)	Reste du Monde	TOTAL
Chiffre d'affaires net	17 871 629	24 212 429	5 105 957	47 190 015
Résultat d'exploitation	1 107 414	1 500 321	316 390	2 924 125
TOTAL DES ACTIFS	14 844 445	20 111 210	4 241 085	39 196 740
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	554 207	750 838	158 338	1 463 383

Note 24 – Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Note 25 – Liste des sociétés du Groupe

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention	Capitaux propres (hors capital)	Valeur brute des titres au 31/03/2009	Valeur nette des titres au 31/03/2009	Prêts / dettes Net	Cautions et avals accordés (1)	Chiffre d'affaires 31/03/2009	Résultat net 31/03/2009	Dividendes versés (-), reçus (+)
A. Filiales détenues à plus de 50%										
Lexibook Hong Kong Limited	48 480	99,9%	2 156 046	236 340	236 340	-6 065 923	11 884 579	27 207 625	-250 496	
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%	78 929	153 014	153 014	173 764		8 583 124	225 842	
Lexibook Electronica LDA	150 000	99,9%	-749 910	149 918	0	1 892 964		1 982 959	-490 645	
Lexibook UK	505 422	98,9%	-2 338 522	731 904	0	1 147 390		6 201 653	-1 494 815	
Lexibook Polska SP ZOO	10 665	96,0%	-221 352	12 390	0	308 294		0	-109 518	
Lexibook Italia	10 400	100,0%	-144 701	20 228	0	1 056 126		1 641 792	-209 359	
Lexibook USA	376	100,0%	8 782	399	399	0		501 792	-6 098	
Lexibook Germany	25 000	100,0%	33 269	25 000	25 000	0		340 663	48 697	

(1) 11 300 000 USD convertis au cours de clôture de 1,3308 et 35 000 000 HKD convertis au cours de clôture de 10,3140

NB : Les montants en devises étrangères exprimés en euros dans ce tableau ont été convertis au cours de clôture pour les éléments du bilan et au cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Note 26 – Actifs et Passifs financiers courants et non courants

Les actifs et passifs financiers se répartissent entre courant et non courant de la manière suivante :

en K€	31 mars 2009			31 mars 2008		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts et dettes financières						
Juste valeur négative (+) ou positive (-) des dérivés de transaction		39 144	39 144		347 143	347 143
Juste valeur négative (+) ou positive (-) des dérivés de couverture		- 45 683	- 45 683		710 265	710 265
Actif (-) Passifs (+) financiers		- 6 539	- 6 539		1 057 408	1 057 408

La juste valeur des dérivés est majoritairement déterminée sur la base de prix cotés et de données de marché (voir note 3.15.1 Ab).

Note 27 – Gestion des risques

Le groupe a procédé à une revue de ses risques et il considère qu'il n'y a pas d'autres risques hormis ceux présentés ci-dessous :

27-1 Risques financiers

Le Groupe Lexibook, opérant dans un contexte international, est exposé aux risques de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'US dollar. Le risque de change porte notamment sur des transactions commerciales futures.

Le risque de change, crée de la volatilité sur les résultats, les capitaux propres ainsi que sur les flux de trésorerie.

Le Groupe Lexibook a recours à des instruments dérivés dans diverses stratégies de couverture pour éliminer ou limiter les risques financiers auxquels il est exposé.

Les principaux instruments dérivés utilisés sont le change à terme ferme et optionnel.

Les instruments dérivés qui constituent une couverture économique mais qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture en IFRS, sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le groupe Lexibook a pour politique de couvrir un budget d'achats futurs de marchandises payables en US dollar. La couverture du budget d'achat a nécessité un découpage en différentes périodes de temps (« time bucket ») suffisamment fines.

Le Groupe Lexibook ne couvre que la part sécurisée de son budget, c'est-à-dire, la part récurrente et peu soumise à aléas. Au 31 mars 2009, le budget annuel 2009 / 2010 des achats de marchandises payables en US dollar était couvert à hauteur de 31%.

Risque de change	USD	GBP	HKD	Autres
Actifs	5 604 058	2 229 461	3 458 759	
Passifs	6 269 165	258 560	37 405 681	
Position nette avant gestion	-665 107	1 970 901	-33 946 922	0
Hors Bilan	5 596 000	0	0	
Position nette après gestion	4 930 893	1 970 901	-33 946 922	0

Sur la base de ces positions nettes et dans le cas d'une appréciation de 1% de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 49 309 USD, 19 709 GBP et le gain potentiel serait de 339 469 HKD.

27-2 Risques de taux

Risque de taux	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Passifs Financiers	22 392 693	1 703 690	
Actifs Financiers			
Position nette	22 392 693	1 703 690	0

Dans le cas d'une hausse des taux de 1 point, le manque à gagner serait de 240 964 €

27-2 Risques sur actions

La société Lexibook dispose à l'actif de 25 840 actions propres, dans le cadre de l'animation de marché et dans le cadre des plans d'option d'acquisitions d'actions. La valeur de marché au 31 mars 2009 est de 7,81 €. Ces éléments d'actif ont fait l'objet des dépréciations suivantes :

	Actions propres
Valeur brute comptable	436 746
Provisions dépréciations	-234 936
Position à l'actif	201 810
Hors Bilan	0
Position nette globale	201 810

Dans le cas d'une baisse de 10 % du prix du marché, la société s'expose à un risque de 20 181 euros sur les actions propres.

27-3 Risques juridiques

Contrats de licences de marques

Au cours des trois dernières années, des contrats de licence de marque ont été conclus par LEXIBOOK avec des partenaires tels que Mattel, Walt Disney, Ferrari, France Télévision Licences, Spiderman ou Le Robert. D'une durée de 1 à 3 ans reconductibles, ils prévoient des montants minima garantis de royalties à verser aux concédants. Ces minima sont atteints pour l'exercice 2008-2009 et le seront également pour les exercices à venir. Les taux de royalties varient traditionnellement de 3% à 17%. Sur l'exercice 2008-2009, les royalties ont représenté 1 316 506 euros. Le chiffre d'affaires global sur les produits à licence est de 23,1 millions d'euros. Aucune licence ne représente un chiffre d'affaires supérieur à 26%, ainsi, il n'existe pas de risque de dépendance lié à une licence en particulier.

27-4 Risques fiscaux

Au mieux de notre connaissance, la société n'est exposée à aucun risque fiscal.

27-5 Risques industriels et liés à l'environnement

Tous les produits fabriqués et commercialisés par LEXIBOOK répondent aux normes de compatibilité électromagnétique applicables dans l'Union Européenne. En outre, conformément à la législation en vigueur, le segment spécifique du jouet répond à toutes normes mécaniques, chimiques, électriques et d'inflammabilité, nous garantissant une parfaite sécurité.

Le risque de composants défectueux, inhérent à l'activité et partagé par tous les autres constructeurs, est maîtrisé grâce à un contrôle exercé directement par LEXIBOOK Hong-Kong sur les usines de fabrication asiatiques ou indirectement, par le biais d'entreprises spécialisées. Ce risque ne s'est jamais traduit par des difficultés réelles au cours des années passées.

Risques technologiques : LEXIBOOK maîtrise sa recherche et développement ainsi qu'une partie de sa production. En effet, son bureau d'études basé à Hong-Kong est proche des sites de fabrication et assure ainsi un suivi attentif du risque technologique.

Etant donnée la nature de son activité, relevant de la propriété intellectuelle, la société ne dépose pas de brevets.

Dans le domaine de la propriété industrielle, les logos, les marques LEXIBOOK, LEXIBOOK Junior, TOUCHMAN et Tablet PC et plus de 100 marques appartenant à la société, sont déposés en France et pour partie en Europe et / ou dans le monde entier.

Dans le courant de l'année 1999, LEXIBOOK a étendu la protection de ses marques à l'Internet, en procédant à l'enregistrement de noms de domaine correspondant à son portefeuille de marques internationales.

Risque réglementaire : Compte tenu de l'harmonisation européenne et de la directive R&TTE supprimant les contraintes liées notamment aux casques VHF, il n'y a pas de risque réglementaire existant à ce jour. LEXIBOOK se conforme au règlement CE 1103/97. Il n'existe aucun risque résultant d'une réglementation au 31/03/2009 sur l'ensemble des produits commercialisés par LEXIBOOK.

Autres risques particuliers :

Intensification de la pression sur les prix et risque de concurrence

Sur le marché des produits électroniques grand public, l'érosion observée sur les prix de vente s'accompagne d'une érosion de la marge des offreurs.

La réponse consiste à :

- lancer de nouveaux produits,
- créer de la valeur ajoutée grâce à de nouvelles fonctionnalités, améliorer le marketing autour des produits,
- augmenter les ventes et donc nos approvisionnements pour obtenir des conditions d'achats attractives,
- maintenir nos frais de structure à un plus faible niveau que nos concurrents, qui en raison de leur taille, connaissent des frais fixes incompressibles supérieurs aux nôtres.

27-6 Pénurie de composants

La pénurie de composants est un risque inhérent à l'activité de la société. Toutefois, la souplesse de Lexibook lui permet, dans certains cas, d'anticiper les besoins de ses clients et également de substituer les composants indisponibles. Il n'y a eu aucune tension sur le marché des composants au cours de l'exercice 2008-2009 dont Lexibook aurait pu subir les effets pervers.

27-7 Risque clients

Le délai de paiement moyen est de 60 jours. La société souscrit une assurance crédit sur pratiquement tous ses clients, à hauteur de 60 à 75 % de la créance TTC selon qu'il s'agisse de clients dénommés (c'est-à-dire signalés et pour lesquels une autorisation a été demandée) ou non dénommés.

Les principaux clients sont les enseignes majeures de la grande distribution et de la distribution spécialisée : Toys r'us, Carrefour, Auchan, Argos, Leclerc, Ameurop Mexico, Joue Club, Mediamrkt, El corte Ingles et Cora principalement. 10,3 % du chiffre d'affaires est réalisé avec Toys r'us, le reste est réparti de manière à peu près uniforme entre les autres acteurs.

27-8 Risques fournisseurs

LEXIBOOK n'est dépendant d'aucun fournisseur en particulier. La société a en permanence la possibilité de recourir à des fabricants différents en cas de besoin. Un plan d'urgence lui permet de réorganiser sa production en quelques semaines. Ce risque est donc pris en compte par l'entreprise.

Environ seize usines travaillent à la fabrication des produits. Elles sont soumises à des impératifs de qualité, de prix et de délai, dont le défaut est sanctionné par des pénalités.

Ces usines ont été sélectionnées en fonction de leur solidité financière et de leur qualité de production.

Enfin, les usines sont liées à LEXIBOOK par des accords de confidentialité et de non divulgation d'informations.

Il n'existe aucun lien contractuel avec les usines qui fournissent les produits, autre que des commandes passées régulièrement. Le délai de règlement moyen de ces fournisseurs est de 30 à 60 jours par virement bancaire ou lettre de crédit.

27-9 Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

L'entreprise dispose d'assurances pour l'ensemble des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. La société a notamment une assurance multirisque professionnelle - qui couvre les risques d'incendie (à hauteur de 2 717 256 € par sinistre), les frais supplémentaires d'exploitation (à hauteur de 450 000 € par sinistre), le vol (à hauteur de 38 000 €) - une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus (à hauteur de 9 125 846 € par sinistre), une assurance stocks (à hauteur de 6 millions d'euros par sinistre) et marchandises transportées (à hauteur de 914 695 € par transport), une assurance risque clients (France et export), une assurance hommes clefs (en cas de décès de Aymeric ou Emmanuel LE COTTIER, la société Lexibook percevra 805 000 euros individuellement) et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée. Au titre de l'exercice 2008-2009 les primes relatives à toutes ces assurances se sont élevées à 283 562 € pour l'ensemble du groupe Lexibook.

27-10 Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou litiges pouvant avoir ou ayant eu, dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et de ses filiales.

Note 28 – Instruments dérivés et comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture est appliquée en conformité avec les principes de la norme IAS 39 et concerne les dérivés en couverture de flux de trésorerie futurs.

28.1 Couverture de juste valeur

Non utilisée.

28.2 Couverture de flux de trésorerie

Le Groupe Lexibook applique la couverture de flux de trésorerie liés notamment aux prévisions d'achat de marchandises en devises.

28.3 Couverture d'investissements nets à l'étranger

Non utilisée

28.4 Impact des dérivés de couverture en capitaux propres

Au 31 mars 2009, les variations de juste valeur des dérivés de couverture enregistrées en capitaux propres sur la période s'analysent comme suit :

en K€	Variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres (1)	Impôts liés aux variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres	Variations nettes de juste valeur reconnues en capitaux propres (1)	Inefficacité	Variations brutes de juste valeur transférées en résultat (2)	Impôts liés aux variations brutes de juste valeur transférées en résultat	Variations nettes de juste valeur transférées en résultat (2)
Dérivés de couverture de :							
Taux	Non utilisé						
Change	45 683	- 15 228	30 455				-
Investissement net à l'étranger	Non utilisé						
Matière première	Non utilisé						
Dérivés de couverture	45 683	- 15 228	30 455		-	-	-

*(1) + / - Augmentation / Diminution des capitaux propres

(2) + / - Augmentation / Diminution du résultat

28.4.1 Dérivés de couverture de taux

Non utilisés.

28.4.2 Dérivés de couverture de change

Les éléments constitutifs des dérivés de couverture de change sont les suivants :

- Au 31 mars 2009 :

en K€	Notionnel à recevoir au 31 mars 2009				Notionnel à livrer au 31 mars 2009				Juste valeur
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	
Change à terme ferme	1 502 855			1 502 855				-	45 683
Change à terme optionnel	2 702 134			2 702 134				-	-
Swaps				-				-	
Dérivés de couverture	4 204 989	-	-	4 204 989	-	-	-	-	45 683

- Au 31 mars 2008 :

en K€	Notionnel à recevoir au 31 mars 2008				Notionnel à livrer au 31 mars 2008				Juste valeur	
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total		
Change à terme ferme	5 122 344			5 122 344				-	-	379 111
Change à terme optionnel	3 344 087			3 344 087				-	-	331 154
Swaps				-				-	-	
Dérivés de couverture	8 466 431	-	-	8 466 431	-	-	-	-	-	710 265

28.4.3 Couvertures de flux de trésorerie liées aux matières premières

Non utilisés.

Note 29 – Instruments dérivés non comptabilisés en couverture

29.1.1 Dérivés de taux détenus à des fins de transaction

Non utilisés.

29.1.2 Dérivés de change détenus à des fins de transaction

Les éléments constitutifs des dérivés de change détenus à des fins de transaction se répartissent comme suit :

- Au 31 mars 2009 :

en K€	Notionnel à recevoir au 31 mars 2009				Notionnel à livrer au 31 mars 2009				Juste valeur	
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total		
Change à terme ferme				-				-		
Change à terme optionnel	2 568 571			2 568 571				-	-	38 924
Swaps				-				-		
Instruments dérivés de couverture de change détenus à des fins de transaction	2 568 571	-	-	2 568 571	-	-	-	-	-	38 924

- Au 31 mars 2008 :

en K€	Notionnel à recevoir au 31 mars 2008				Notionnel à livrer au 31 mars 2008				Juste valeur
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	
Change à terme ferme				-				-	
Change à terme optionnel	4,310,893			4,310,893				-	380,527
Swaps				-				-	
Instrumentes dérivés de couverture de change détenus à des fins de transaction	4,310,893	-	-	4,310,893	-	-	-	-	380,527

29.1.3 Dérivés actions

Non utilisés.

29.1.4 Contrats dérivés de matières premières non qualifiés de couverture

Non utilisés.

Comptes Lexibook SA au 31/03/2009

Actif social en €	Not e	31/03/2009 (12 mois)	31/03/2008 (12 mois)	31/03/2007 (15 mois)
Frais d'établissement	1&2			
Frais de recherche et développement	1&2			
Concess., brevets	1&2	32 572	27 109	14 149
Fonds de commerce	1&2			
Autres immobilisations incorporelles	1&2	677 225	7 018	23 144
Immobilisations incorporelles	1&2	709 797	34 127	37 293
Installations techniques	1&2	667	298	654
Autres immobilisations corporelles	1&2	197 514	226 407	249 452
Immobilisations encours	1&2			
Immobilisations corporelles	1&2	198 181	226 705	250 106
Titres de participations	3	414 753	281 567	260 853
Créances rattachées à des participations	3	3 862 550	3 411 905	197 099
Autres immos. financières	3	1 003 227	640 598	461 598
Immobilisations Financières	3	5 280 530	4 334 070	919 550
<i>Actif Immobilisé</i>		6 188 508	4 594 902	1 206 949
Stocks Matières Premières	4			
Stocks de marchandises	4	6 118 740	4 808 900	4 975 566
Stocks	4	6 118 740	4 808 900	4 975 566
Avances et acomptes versés		7 257	431 602	16 971
Clients et comptes rattachés		9 961 649	11 074 769	5 876 944
Créances sociales		104 564	117 656	8 511
Créances fiscales		451 410	602 387	793 203
Créances d'exploitation		10 524 880	12 226 414	6 695 629
Comptes courants débiteurs				
Etat et autres collectivités				18 750
Débiteurs divers		165 365		346 179
Créances diverses		165 365	0	364 929
Valeurs mobilières		201 810	420 232	298 240
Disponibilités		4 438 046	3 646 050	619 357
Trésorerie		4 639 856	4 066 282	917 597
<i>Actif Circulant</i>		21 448 841	21 101 596	12 953 721
Charges constatées d'avance		931 909	508 145	482 517
Charges à répartir				
Ecart de conversion actif		23 368	110 072	27 242
Comptes de régularisation	5	955 277	618 217	509 759
Total Actif		28 592 626	26 314 715	14 670 429

Passif social en €	Note	31/03/2009 (12 mois)	31/03/2008 (12 mois)	31/03/2007 (15 mois)
Capital		3 883 266	3 883 266	3 883 266
Primes				
Réserve légale		148 322	148 322	148 322
Réserve statutaire		1 112 383	1 112 383	1 112 383
Réserves consolidées				
Report à nouveau		-60 596	-1 323 831	
Ecart de conversion sur les capitaux propres de l'année				
Capital et réserves	6	5 083 375	3 820 140	5 143 971
Résultat de l'exercice		-3 422 496	1 263 237	-1 323 831
Total capitaux propres	6	1 660 879	5 083 377	3 820 140
Provision pour risques & charges	7	80 975	110 072	45 992
Provisions	7	80 975	110 072	45 992
Emprunts obligataires convertibles	8	1 500 011		
Emprunts auprès établ. de crédit	8			514 258
Dettes financières diverses	8	7 660 529	5 004 304	54 283
Concours bancaires courants	8	9 425 061	4 024 234	1 718 186
Dettes financières	8	18 585 601	9 028 538	2 286 727
Fournisseurs		4 829 768	6 134 188	5 985 634
Avances et acomptes reçus / com.		2 671 879	5 145 133	1 605 075
Dettes sociales		544 598	508 663	461 940
Dettes fiscales		62 045	74 921	200 217
Dettes d'exploitation		8 108 290	11 862 905	8 252 866
Fournisseurs d'immobilisations		20 897	981	18 116
Comptes courants créditeurs		30 072	55 072	85 072
Dettes fiscales (IS)				
Dettes diverses		51 257	5 685	
Dettes diverses		102 226	61 738	103 188
Ecart de conversion		54 655	168 085	161 516
Produits constatés d'avance				
Comptes de régularisation		54 655	168 085	161 516
Total passif		28 592 626	26 314 715	14 670 429

Compte de Résultat en € (Partie I)	Note	31/03/2009 (12 mois)	31/03/2008 (12 mois)	31/03/2007 (15 mois)
Ventes de marchandises		22 850 567	29 493 069	23 760 066
- France		11 401 973	15 354 167	17 175 248
- Etranger		11 448 594	14 138 902	6 584 818
Ventes de services		3 594 901	2 896 364	2 538 357
- France		12 988	8 507	29 138
- Etranger		3 581 913	2 887 857	2 509 219
Total chiffre d'affaires	10	26 445 468	32 389 433	26 298 423
Reprises amort. et prov. d'exploitation		414 426	971 689	84 741
Autres produits d'exploitation		16 801	13 466	67 636
Transfert de charges d'exploitation		19 782	5 089	18 210
Total produits d'exploitation		26 896 478	33 379 677	26 469 010
Achats matières premières & autres appro.		57 566	62 613	26 386
Variation stocks matières premières & aut. appro.				
Achats de sous-traitance				
Achats non stockés, Matériel et Fournitures		93 309	103 196	125 969
Autres services extérieurs		1 843 558	1 630 459	1 824 550
Achats de marchandises		17 109 461	17 915 654	12 780 414
Variation stocks de marchandises		-1 148 489	137 003	1 408 116
Autres charges externes		3 109 219	3 549 972	4 254 219
Impôts, taxes et versements assimilés		319 303	230 192	370 146
Rémunération du personnel		2 524 013	2 340 535	2 612 493
Charges sociales		1 208 382	1 067 578	1 234 455
Participation des salariés				
Dotations amort. et prov. d'exploit.		897 046	211 392	1 478 660
Autres charges d'exploitation		2 680 700	3 166 610	1 465 549
Total charges d'exploitation		28 694 068	30 415 204	27 580 957
Résultat d'exploitation		-1 797 590	2 964 473	-1 111 947

Compte de Résultat en € (Partie II)	Note	31/03/2009 (12 mois)	31/03/2008 (12 mois)	31/03/2007 (15 mois)
Revenus des autres créances et VMP				
Gains de change		2 158 464	263 523	983 819
Produits nets sur cession de VMP				
Autres produits financiers		334 439	22 791	30 178
Reprises sur prov. et amort. financiers		737 394	486 294	617 489
Total produits financiers		3 230 297	772 608	1 631 486
Dotation aux prov. & amort. financiers		2 425 159	852 216	210 316
Intérêts et charges financiers		742 245	571 037	401 209
Pertes de change		1 631 572	752 628	862 421
Charges nettes sur cession de VMP				
Autres charges financières				40 564
Total charges financières		4 798 976	2 175 881	1 514 510
Résultat financier	11	-1 568 679	-1 403 273	116 976
Résultat courant		-3 366 269	1 561 200	-994 971
Produits exceptionnels sur opérat° de gestion		30	160 000	906
Produits exceptionnels sur exerc. antérieurs				
Produits de cession d'immo. incorporelles		134 318	23 952	15 558
Produits de cession d'immo. corporelles		4 859	10 885	4 090
Autres produits exceptionnels			42 474	
Total produits exceptionnels		139 207	237 311	20 554
Charges exceptionnelles sur op. de gestion		54 104	53 198	66 552
Charges sur exercices antérieurs				
VNC des immo. incorporelles cédées		134 318	23 952	15 514
VNC des immo. corporelles cédées		4 859	10 885	4 090
VNC des immo. financières cédées				
Dotation aux prov.d'immo. Incorporelles		2 153		
Dotation aux prov.d'immo. Corporelles			10 353	
Autres charges exceptionnelles			418 136	244 508
Total charges exceptionnelles		195 434	516 524	330 664
Résultat exceptionnel	12	-56 227	-279 213	-310 110
Impôts sur les bénéfices			18 750	18 750
Résultat net		-3 422 496	1 263 237	-1 323 831

Soldes intermédiaires de gestion exprimés en € et %	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2009	31/03/2008
Ventes de marchandises	22 850 567	29 493 069		
production vendue	3 594 901	2 896 364		
Production de l'exercice	26 445 468	32 389 433	100,00%	100,00%
coût d'achat des marchandises vendues	-16 018 538	-18 115 270		
Marge brute	10 426 930	14 274 163	39,43%	44,07%
consommations en provenance de tiers	-5 046 086	-5 283 627		
Valeur ajoutée	5 380 844	8 990 536	20,35%	27,76%
impôts, taxes et versements assimilés	-319 303	-230 192		
charges de personnel	-3 732 395	-3 408 113		
participation des salariés				
Excédent brut d'exploitation	1 329 146	5 352 231	5,03%	16,52%
reprises sur charges et transferts de charges	434 209	976 778		
autres produits	16 801	13 466		
dotations aux amort. et aux provisions	-897 046	-211 392		
autres charges	-2 680 700	-3 166 610		
résultat d'exploitation	-1 797 590	2 964 473	-6,80%	9,15%
produits financiers	3 230 297	772 608		
charges financières	-4 798 976	-2 175 881		
Résultat financier	-1 568 679	-1 403 273	-5,93%	-4,33%
Résultat courant avant impôts	-3 366 269	1 561 200	-12,73%	4,82%
produits exceptionnels	139 207	237 311		
charges exceptionnelles	-195 434	-516 524		
Résultat exceptionnel	-56 227	-279 213	-0,21%	-0,86%
impôt sur les bénéfices	0	-18 750		
Résultat net	-3 422 496	1 263 237	-12,94%	3,90%
Résultat net par action	-3,11	1,14		
Résultat net par action et par obligations convertibles	-2,84	1,14		
Résultat net dilué par action	-3,10	1,14		
Obligations convertibles	103 449			
Dividendes distribués	0,00	0,00		

Tableau des flux de trésorerie en €	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
Opérations d'exploitation			
Résultat net	-3 422 498	1 263 237	-1 323 831
	0		
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>	0		
Dotations aux Amortissements et provisions	2 705 344	957 019	362 939
Reprises des Amortissements et provisions	-737 393	-467 927	-728 498
Plus et moins values de cession	0	0	-44
Charge IFA	0	18 750	18 750
Impôts différés	0	0	0
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	0	-107 854	0
Capacité d'autofinancement	-1 454 546	1 663 225	-1 670 684
Ecart de conversion sur la CAF	0	0	0
<i>Variation des frais financiers</i>			
<i>Variation nette exploitation</i>			
	-4 365 628	-1 646 226	-1 681 293
Var° de stock	-1 309 840	166 666	1 625 172
Transferts de charges à répartir			
Var° des Créances d'exploit°	698 827	-5 422 931	-529 508
Var° des Dettes d'exploit°	-3 754 615	3 610 039	-2 776 957
<i>Variation nette hors exploitation</i>			
	-517 760	202 840	-162 825
Var° des créances hors exploitation	8 043	199 269	-225 599
Var° des dettes hors exploitation	-102 039	29 199	107 277
Charges et produits constatés d'avance	-423 764	-25 628	-44 503
Pertes & gains de change		0	0
Variation du besoin en fonds de roulement	-4 883 388	-1 443 386	-1 844 118
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-6 337 934	219 839	-3 514 802
Opérations d'investissement			
Décaiss / acquisition immos incorporelles	-120 522	-24 245	-25 145
Encaiss / cession d'immos incorporelles	-39 039	0	
Décaiss / acquisition immos corporelles	0	-53 991	0
Encaiss / cession d'immos corporelles	0	0	-55 763
Décaiss / acquisition immos financières	-2 485 994	-3 734 729	
Encaiss / cession immos financières	0	0	1 126 331
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 645 555	-3 812 965	1 045 423
Opérations de financement			
Augmentation capitaux propres			0
Encaissements provenant d'emprunts	1 500 011		0
Remboursement d'emprunts	0	-514 258	-803 438
Autres flux de trésorerie en provenance de parties liées	2 656 225	5 004 304	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 156 236	4 490 046	-803 438
Variation de trésorerie	-4 827 253	896 920	-3 272 817
Incidences des variations de taux de change	0	0	0
Trésorerie à l'ouverture	42 048	-854 872	2 417 945
Trésorerie à la clôture	-4 785 205	42 048	-854 872
Ecart	0	0	0

Annexe aux comptes sociaux

Faits marquants de l'exercice

Environnement

La perte de l'exercice clos au 31 mars 2009 de 3 422 K€ affecte de manière significative les fonds propres de la société 1 660 K€ (comptes sociaux).

Néanmoins des mesures de redressement ont d'ores et déjà été prises : réduction du nombre de référence, réorganisation des filiales étrangères, réduction des effectifs....Ces mesures doivent permettre un redressement rapide de la rentabilité de la société. Par ailleurs les actions commerciales engagées en France nous permettent d'être confiant sur les référencements de fin d'année et le carnet de commande ferme à ce jour est en hausse sensible par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, les comptes du 31 mars 2009 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation, et la réduction des stocks, l'amélioration de la rentabilité et le maintien des concours bancaires courants devraient nous permettre de retrouver la trésorerie nécessaire à notre développement.

Emprunt Obligataire Convertible

Afin de couvrir les besoins de financement liés à son développement (et en particulier le développement de nouveaux produits tel le LEXIBOOK LAPTOP), la société a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible souscrit par Turenne Capital Partenaires. Ainsi, à la date du 15 septembre 2008, 103 449 Obligations Convertibles avec les caractéristiques suivantes ont été émises :

- Période de souscription : du 30/09/2008 au 15 octobre 2008
- Nominal : 14.50 €
- Taux d'intérêt nominal : 7 % l'an
- Périodicité du coupon : semestriel, payable 30 mars et 30 septembre
- Echéance : 30/09/2011
- Remboursement au gré de la société : possible à tout moment entre le 30 septembre 2010 et 45 jours avant l'échéance pour un maximum de 34 483 obligations convertibles,
- Prix de conversion : 14.50 €
- Parité de conversion : 1 pour 1
- Dilution maximum possible : 8.40 % (dont actions d'autocontrôle) 8.58 % (hors actions d'autocontrôle).

Augmentation de capital de Lexibook Iberica

Compte tenu du fort développement de l'activité de Lexibook Iberica, filiale à 99.90 % de Lexibook SA, il a été décidé d'augmenter le capital social de cette filiale à hauteur de 150 002.80 € afin de renforcer ses fonds propres pour les ramener à un niveau plus conforme à son activité.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes sociaux ont été établis, notamment, conformément aux dispositions des articles 9 et 11 du Code de Commerce, ainsi qu'à celles des articles 7, 21 et 24 du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 modifié et du règlement 99-03 du 29 avril 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes de prudence, de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et d'indépendance des exercices.

Principes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'amortissement mais peuvent, le cas échéant, être dépréciés.

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif selon des durées d'utilisation permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou le mode dégressif sur les durées précisées ci-après :

· Logiciels	1 à 5 ans
· Matériels de transport	3 à 5 ans
· Matériels et outillages	5 ans
· Matériel informatique	3 à 5 ans
· Matériel de bureau	10 ans
· Agencements et installations	10 ans

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet le cas échéant d'une dépréciation en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité tient compte, dès lors que la pérennité de la détention de la participation est acquise, principalement de la situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité immédiate ou à terme et de la contribution de la participation aux capitaux propres de l'ensemble consolidant (si les titres sont consolidés).

Si après examen de ces différents critères de suivi de la valeur des titres de participation exposés ci-dessus (pérennité de la détention, contribution aux capitaux propres de l'ensemble consolidé, capacité bénéficiaire immédiate ou à terme, valeur de marché de l'entreprise objet de la participation) il ressort que la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition des titres une dépréciation est constatée. Cette dépréciation correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la valeur nette comptable de la société concernée.

Au terme de l'exercice, soit au 31 mars 2009, la participation de Lexibook Italie dans Lexibook France a fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 20 228.26 € en raison d'une contribution aux capitaux propres consolidés négative.

Quand la valeur d'utilité redevient supérieure ou égale au coût d'acquisition, les dépréciations éventuellement constatées sont annulées.

Ainsi, une reprise de 3409.69 euros a été comptabilisée au 31 mars 2009 correspondant à la participation de Lexibook SA dans Lexibook Espagne pour 3 010.87 € et 398.82 € à la participation de Lexibook SA dans Lexibook USA.

Créances rattachées à des participations

A la clôture de l'exercice, la situation nette de chacune des participations est examinée. Lorsque celle-ci est négative, les créances rattachées à des participations font l'objet d'une dépréciation à due concurrence. Si les créances rattachées à des participations sont inférieures à la situation nette négative, l'excédent de situation nette négative est déprécié, le cas échéant, sur les créances commerciales détenues sur la participation concernée.

Ainsi, au 31 mars 2009, les opérations suivantes relatives aux créances sur participations ont été effectuées :

- la créance de Lexibook Portugal et Lexibook Pologne dans Lexibook SA ont été respectivement dépréciées pour 599 910 € et 46 717.09 €,
- la dépréciation sur créances de Lexibook UK antérieurement constituée a été reprise pour 578 176.68 €,
- le prêt consenti à Lexibook UK a été déprécié pour la totalité de son montant soit 1 500 000 €.

Autres titres de participation, Valeurs mobilières de placement

Les autres titres de participation et valeurs mobilières de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet le cas échéant d'une dépréciation en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité tient compte principalement de la situation nette de la société corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité bénéficiaire immédiate ou à terme.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition, et dépréciés le cas échéant en fonction de leur valeur nette de réalisation probable.

Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations sont constituées d'une part, sur la base des créances irrécouvrables, et d'autre part, sur l'antériorité des créances.

Conformément aux dispositions évoquées dans le paragraphe relatif aux créances sur participations, des dépréciations et des reprises ont été constatées sur des comptes clients intra-groupe et notamment :

- Les créances de Lexibook UK et de Lexibook Italie chez Lexibook SA ont été dépréciées respectivement à hauteur de 112 157.97 € et de 134 301 €.
- Les dépréciations antérieurement enregistrées pour Lexibook Espagne et Lexibook Portugal dans Lexibook SA sont devenues sans objet (situation nette positive au 31 mars 2009 pour Lexibook Espagne et créances sur participation suffisantes pour déprécier à hauteur de la situation nette comptable négative en ce qui concerne Lexibook Portugal). Aussi, des reprises ont été opérées pour 143 811 € et 109 265 €.

Ecarts de conversion

Les dettes et créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture.

Produits d'exploitation

Le fait générateur des produits d'exploitation est la réalisation de la prestation.

Charges et produits exceptionnels

Seuls les charges et produits exceptionnels de nature inhabituelle et d'une survenance exceptionnelle sont enregistrés en résultat exceptionnel.

Engagements de retraite

Les pensions et indemnités dues aux salariés lors de leur départ en retraite sont constatées dans les comptes au moment de leur versement. Les engagements de retraite sont évalués à 42 389 €. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes sociaux arrêtés au 31 mars 2009 au titre de cet engagement.

La méthode d'évaluation des engagements sociaux retenue est la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par la recommandation CNC n° 2003-R.01 du 1er avril 2003 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Cette approche équivaut à reconnaître, à la date de calcul, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations futures estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date de calcul et la date de départ en retraite. Implicitement, cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté. En conséquence, le calcul des prestations futures est effectué en fonction de l'ancienneté et du salaire estimé au jour du versement de la prestation (fin de carrière).

Le salaire est projeté jusqu'à la date de départ en retraite de la façon suivante :

$\text{Salaire en fin de carrière} = \text{Salaire en date de calcul} * (1 + \text{Taux de revalorisation du salaire})^{\text{durée restante}}$

Puis sont calculés les droits au terme et sont appliquées deux probabilités : une de survie et une de présence (id. non sortie par licenciement ou démission).

Enfin, un prorata (Ancienneté à la date de calcul / Ancienneté à échéance) et un facteur d'actualisation multiplient le résultat obtenu.

Les principales hypothèses retenues sont : retraite à 65 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 2%, Turn-over de 14.16% et taux d'actualisation de 3.95 % (taux actuariel de l'OAT 10 ans juin 2019).

Notes au bilan & au compte de résultat au 31 mars 2009

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles en €	31/03/2008	Augmen- tation	Dimin- ution	Autres Variations	31/03/2009
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences	186 222	158 867	-134 344	0	210 745
Fonds de commerce	70 127	0	0	0	70 127
Autres Immobilisations incorporelles	48 380	1 098 707	0	-48 380	1 098 707
TOTAL	304 729	1 257 574	-134 344	-48 380	1 379 579
Immobilisations corporelles					
Installations tech, mat et outillages ind.	168 337	568	0	0	168 905
Autres immobilisations corporelles	566 529	43 405	-4 934	0	605 000
Immobilisations corporelles en cours	0				0
TOTAL	734 866	43 973	-4 934	0	773 905

Les « autres immobilisations incorporelles » comprennent la valorisation d'unités de crédit utilisables, sur une durée de dix ans, dans le cadre d'une opération d'échange (barter) pour un montant de 1 004 082,66 € et les coûts du site internet engagés au 31 mars 2009 pour un montant de 96 000 €.

Note 2 : Amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles

Flux d'amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles en €	31/03/2008	Augmen- tation	Dimin- ution	Autres Variations	31/03/2009
Amort / Immobilisations incorporelles					
Amort / Concessions, brevets, licences	117 692	19 059	0	0	136 751
Amort / Autres immobilisations incorporelles	41 362	20 440	0	-48 380	13 422
TOTAL I	159 054	39 499	0	-48 380	150 173
Amort / Immobilisations corporelles					
Amort / Inst. tech, mat et outillages ind.	168 039	198	0	0	168 237
Amort / Autres immobilisations corporelles	340 122	67 364	0	0	407 486
TOTAL II	508 161	67 563	0	0	575 724
Dépréciations / Immobilisations incorporelles					
Dépréciations / Concessions, brevets, licences	41 421	0	0	0	41 421
Dépréciations / Fonds de commerce	70 127	0	0	0	70 127
Dépréciations / Autres immobilisations incorporelles	0	408 060	0	0	408 060
TOTAL III	111 548	408 060	0	0	519 608

Note 3 : Immobilisations financières

Flux d'immobilisations financières en €	31/03/2008	Augmen- tation	Dimin- ution	Autres Variations	31/03/2009
Immobilisations financières					
Titres de participations	1 179 191	150 003			1 329 194
Créances rattachées à des participations	4 154 049	3 875 869	-1 856 774		6 173 144
Titres Eurosources	45 735		-45 735		0
Titres SEL PME Professionnel.	7 596		-7 596		0
Prêt d'actions	0				0
Dépôts et cautionnements	633 002	998 925	-628 700		1 003 227
Autres	0				0
TOTAL	6 019 573	5 024 797	-2 538 805	0	8 505 566
Provisions sur immobilisations financières					
en €	31/03/2008	Augmen- tation	Dimin- ution	Autres Variations	31/03/2009
Prov / Immobilisations financières					
Prov / Titres de participation	897 623	20 228	-3 410		914 441
Prov / Créances rattachées à des participations	742 144	2 146 627	-578 177		2 310 594
Prov / Titres Eurosources	45 735		-45 735		0
Prov / Prêt d'actions	0				0
TOTAL	1 685 502	2 166 855	-627 321	0	3 225 036

Note 4 : Stocks

Stocks en €	Valeur brute 31/03/09	Depreciation	Valeur nette 31/03/09	Valeur nette 31/03/08
Matières premières			0	0
Marchandises	6 761 405	-642 665	6 118 740	4 808 900
TOTAL	6 761 405	-642 665	6 118 740	4 808 900

Note 5 : Comptes de régularisation actif

Ce poste est composé de charges constatées d'avance pour 931 909 € et des écarts de conversion actif pour 23 368 €.

Note 6 : Capitaux propres

Au 31 mars 2009, le capital est composé de 1 128 068 actions ordinaires totalement libérées. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Capitaux propres en €	Capital	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Au 1er Avril 2008	3 883 266	1 260 705	-1 323 832	1 263 237	5 083 376
Affectation du résultat 2008-2009			1 263 236	-1 263 237	-1
Augmentation de capital					0
Résultat au 31/03/2009				-3 422 496	-3 422 496
Au 31 mars 2009	3 883 266	1 260 705	-60 596	-3 422 496	1 660 879

Note 7 : Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges en €	31/03/2008	Augmentation	Diminutions utilisées	Diminutions non utilisées	31/03/2009
Provisions pour litiges commerciaux et sociaux	0	57 607			57 607
Provisions pour garantie	0				0
Provisions prime / remboursement obligations	0				0
Provision pour impôts	0				0
Autres provisions	110 072	23 368		-110 072	23 368
Impôt différé passif	0				0
Total	110 072	80 975	0	-110 072	80 975

Note 8 : Echancier dettes financières

Dettes financières en € au 31/03/2009	Total	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 500 011		1 500 011	
Emprunts auprès des établissements de crédit	0			
Dettes financières diverses		7 660 529		
Concours bancaires courants		9 425 061		
Total	1 500 011	17 085 590	1 500 011	0

Note 9 : Engagements hors bilan

Engagements donnés

- Lexibook dispose, au 31 mars 2009, d'engagements d'achat à terme de 5 596 000 dollars US à un cours moyen de 1.39 dollars par euro. Lexibook s'est par ailleurs portée caution auprès de ses partenaires bancaires pour que des « stand-by letter of credit » soient ouvertes au profit de la filiale de Hong Kong, et ce pour 11 300 000 dollars US.
Par ailleurs, Lexibook s'est portée caution auprès de la banque HSBC afin que celle-ci accorde à Lexibook Hong Kong une convention de facilité bancaire à hauteur de 35 millions de HKD.
- Les nouveaux contrats signés avec les sociétés FactoFrance et Cofacredit, respectivement pour le financement de l'activité domestique et de l'activité export, prévoient :

Caractéristiques	FACTOFRANCE	COFACREDIT
Réserves	22%	18%
Retenue de garantie	15%	15%
Minimum Fonds de Garantie	230 000	62 000
Commission d'affacturage	0,27%	0,45%
Commission d'anticipation	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,6 %	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,6 %

Au 31 mars 2009 les créances brutes cédées auprès du factor s'élevaient à 989 640.44 € (871 433.33 € auprès de GE Commercial Finance et 118 207.11 € auprès de la Cofacredit).

- Gage sur stocks au profit de FactoFrance en contrepartie duquel la société bénéficie d'une mise à disposition d'une ligne de crédit d'un maximum de 1 850 000 (totalement utilisée à la clôture).
- Il n'y a pas d'effets escomptés non échus au 31 mars 2009.
- Lexibook SA a un engagement au 31 mars 2009 d'achats de marchandises pour un montant de 168 k€.
- Dans le cadre de la mise en place d'une ligne bancaire, un nantissement a été consenti sur le fonds de commerce et les marques par acte sous seing privé en date du 22 juillet 2008.

Engagements reçus

Néant.

Note 10 : Chiffre d'affaires par zone géographique et par segment

Le chiffre d'affaires France-Export s'analyse comme suit :

Chiffre d'affaires France-Export en €	31/03/2009 12 mois	31/03/2008 12 mois
France	11 414 961	15 421 550
Export	15 030 507	16 967 883
Total	26 445 468	32 389 433

Chiffre d'affaires Electronique-Jouets	31/03/2009	31/03/2008
en €	12 mois	12 mois
Electronique	17 158 368	18 636 187
Jouets	5 692 199	10 856 882
Autres	3 594 901	2 896 364
Total	26 445 468	32 389 433

Note 11 : Résultat financier

Le résultat financier se décompose ainsi :

Résultat financier en €	31/03/2009	31/03/2008
	12 mois	12 mois
Produits de participations	312 046	
Revenus des autres créances et VMP		
Gains de change	2 158 464	263 523
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits financiers	22 393	22 791
Total des produits financiers	2 492 903	286 314
Intérêts et charges financières	-742 245	-571 037
Pertes de change	-1 631 572	-752 628
Charges nettes sur cession de VMP		
Autres charges financières		
Total des charges financières	-2 373 817	-1 323 665
Variation des provisions financières	-1 687 766	-365 922
Résultat financier	-1 568 680	-1 403 273

Note 12 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 mars 2009 s'élève à - 56 227 €.

Note 13 : Effectifs

L'effectif de Lexibook SA se décompose comme suit :

Effectifs par service en France	31/03/2009	31/03/2008
Direction	5	5
Commerciaux	8	12
Comptabilité	9	8
Marketing	8	6
Ingénieurs	0	0
Assistantes Commerciales	11	12
Autres	17	17
Total	58	60

Note 14 : Liste des filiales et participations

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention	Capitaux propres (hors capital)	Valeur brute des titres au 31/03/09	Valeur nette des titres au 31/03/09	Prêts / dettes Net	Cautions et avals accordés (1)	Chiffre d'affaires 31/03/09	Résultat net 31/03/09	Dividendes versés (-), reçus (+)
A. Filiales détenues à plus de 50%										
Lexibook Hong Kong Limited	48 480	99,9%	2 156 046	236 340	236 340	-6 065 923	11 884 579	27 207 625	-250 496	
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%	78 929	153 014	153 014	173 764		8 583 124	225 842	
Lexibook Electronica LDA	150 000	99,9%	-749 910	149 918	0	1 892 964		1 982 959	-490 645	
Lexibook UK	505 422	98,9%	-2 338 522	731 904	0	1 147 390		6 201 653	-1 494 815	
Lexibook Polska SP ZOO	10 665	96,0%	-221 352	12 390	0	308 294		0	-109 518	
Lexibook Italia	10 400	100,0%	-144 701	20 228	0	1 056 126		1 641 792	-209 359	
Lexibook USA	376	100,0%	8 782	399	399	0		501 792	-6 098	
Lexibook Germany	25 000	100,0%	33 269	25 000	25 000	0		340 663	48 697	

(1) 11 300 000 USD convertis au cours de clôture de 1.3308 et 35 000 000 HKD convertis au cours de clôture de 10.3140

NB : Les montants en devises étrangères exprimées en euros dans ce tableau ont été convertis au cours de clôture pour les éléments du bilan et au cours moyen de l'exercice pour l'élément du compte de résultat.

Note 15 : Risques de taux et de change

Risque de taux	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Passifs Financiers	0	1 500 011	
Actifs Financiers			
Position nette avant gestion	0	1 500 011	0
Hors Bilan			
Position nette après gestion	0	1 500 011	0

Dans le cas d'une augmentation d'un point des taux d'intérêts, le manque à gagner serait de 15 000 €.

Risque de change	USD	GBP	HUF	HKD	CAD
Actifs	3 723 915	1 630 448		931	932
Passifs	-77 950	-1 250	-31 846	-1 941	-40 597
Position nette avant gestion	3 645 965	1 629 198 ▲	-31 846	-1 010	-39 665
Hors Bilan	5 596 000				
Position nette après gestion	9 241 965 ▲	1 629 198 ▲	-31 846 ▲	-1 010 ▲	-39 665

Sur la base de cette position nette et dans le cas d'une appréciation de 1% de l'euro face à ces devises, le manque à gagner pour la société serait de 92 420 USD et de 16 292 GBP.

Note 16 : Inventaire des valeurs mobilières

Nature	Nom	Nombre de titres	Valeur brute Comptable	Dépréciations	Valeur Nette Comptable
Titres de participations (1)	Lexibook HK	49 999	236 340		236 340 ▲
Titres de participations (1)	Lexibook Iberica	24 694	153 014		153 014 ▲
Titres de participations (1)	Lexibook Electronica	1 498	149 918	-149 918	0
Titres de participations (1)	Lexibook UK	467 149	731 904	-731 904	0
Titres de participations (1)	Lexibook Polska	96	12 390	-12 390	0
Titres de participations (1)	Lexibook Italia	20 000	20 228	-20 228	0
Titres de participations (1)	Lexibook Usa	500	399		399 ▲
Titres de participations (1)	Lexibook GMBH (2007)	1	25 000		25 000 ▲
Actions Propres (2)	Lexibook SA	25 840	436 746	-234 936	201 810

(1) Les titres détenus sont dépréciés sur la base des situations nettes négatives des filiales

(2) Les titres Lexibook SA sont dépréciés sur la base du cours de bourse du 31 mars 2009

Note 17 : Entreprises liées ou avec un lien de participation

Nature	Montants totaux	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Immobilisations Financières	5 280 530	4 277 303	
Dettes financières	18 585 601	7 660 529	
Créances d'exploitation	10 524 880	8 314 824	
Dettes d'exploitation	8 108 290	2 275 266	
Charges d'exploitation	28 694 068	15 678 608	
Produits d'exploitation	26 896 478	12 159 167	
Charges financières	4 798 976		
Produits financiers	3 230 297	312 046	
Charges exceptionnelles	195 434	139 177	
Produits exceptionnels	139 207	139 177	

Note 18 : Ventilation des créances et des dettes d'exploitation

Créances et dettes d'exploitation	Total	1 an au +	1 à 5 ans
Clients et comptes rattachés	9 961 649	9 918 974	42 675
Créances fiscales et sociales	555 974	555 974	
Autres créances	7 257	7 257	
Total	10 524 880	10 482 205	42 675
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 829 768	4 829 768	
Dettes fiscales et sociales	606 643	606 643	
Autres dettes	2 671 879	2 671 879	
Total	8 108 290	8 108 290	0

Note 19 : Nature des charges constatées d'avance

La totalité des charges constatées d'avance (931 909 €) concernent des charges d'exploitation

Note 20 : Montant global des rémunérations des organes de direction

Pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, les rémunérations des dirigeants se sont élevées à 431 924 €.

Note 21 : Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Variation de la dette future d'impôts en €	Ouverture 31/03/2008	Augmentations	Diminutions	Cloture 31/03/09
Impôts différés actif				
Organic	3 892	354	-3 892	354
Effort de construction	12 712	11 207	-10 026	13 893
Déficits reportables	2 302 875	3 067 500		5 370 375
Moins values Nettes à long terme	943 357	20 228	-49 145	914 440
Total des Impôts différés Actifs	3 262 836	3 099 289	-63 063	6 299 062

Note 22 : Charges à payer et produits à recevoir

Dettes	Montant
Total des charges à payer	3 849 346
Dettes financières diverses	42 531
Intérêts courus non échus	42 531
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 158 534
Factures non parvenues	1 158 534
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 217 428
Avoirs à établir	2 217 428
Dettes sociales	324 793
Congés payés	226 772
Autres dettes sociales	98 021
Dettes fiscales	56 899
Autres dettes fiscales	56 899
Autres dettes	49 162
Dettes diverses	49 162
Créances	Montant
Total des produits à recevoir	305 344
Créances financières	364
Intérêts courus à recevoir	364
Avances et acomptes versés	84 064
Acomptes versés	7 257
Avoirs à recevoir	76 807
Créances fiscales	122 670
Autres créances fiscales	122 670
Créances sociales	96 659
Produits à recevoir	96 659
Créances diverses	1 587
Divers	1 587

Note 23 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Renseignements de caractère général concernant la société LEXIBOOK & son capital

Dénomination sociale (article 3 des statuts)

LEXIBOOK Linguistic Electronic System

Date de constitution

1^{er} octobre 1981

Siège social (article 4 des statuts)

2 avenue de Scandinavie 91953 courtaboeuf Cedex

Forme juridique & législation applicable à la société (article 1 des statuts)

La société LEXIBOOK est une société anonyme de droit français depuis le 30 novembre 1991 et soumise à la loi du 24 juillet 1966 et à son décret d'application.

Durée (article 5 des statuts)

La durée de la société est fixée de manière à expirer le 30 septembre 2080, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée, notamment décidées par l'Assemblée Générale à la majorité prévue pour les modifications statutaires.

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet social directement ou indirectement, en France ou à l'étranger :

- l'importation en provenance de tous pays et la distribution sous toutes ses formes de toutes matières premières, produits semi-finis ou finis pouvant être revendus en l'état ou transformés.
- le commerce sous toutes ses formes, en ce compris l'achat, la vente, l'exportation, la représentation, la réparation, l'entretien et l'installation de tous produits industriels ou de grande consommation.
- la prise d'intérêt, la participation sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise similaire, notamment par voie d'apport, souscription aux achats d'obligations, d'actions ou d'autres titres, commandite, création de société nouvelle, fusion ou autrement.

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Registre du commerce & des sociétés

EVRY B 323 036 921

Consultation des documents juridiques relatifs à la société

Les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, comptes, rapports des contrôleurs légaux peuvent être consultés au siège social de la Société.

Exercice social (article 45 des statuts)

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2006, l'exercice social commence le 1er avril d'une année pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Répartition statutaire des bénéfices (article 48 des statuts)

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions, constituent les bénéfices nets ou les pertes de l'exercice.

Sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale, ce prélèvement cessant d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le solde desdits bénéfices, diminué des pertes antérieures et augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever ensuite les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe un, est réparti également entre toutes les actions à titre de dividendes.

La distribution des dividendes doit avoir lieu dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Le tout sous réserve de l'application des lois concernant l'intéressement des travailleurs aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

Assistance et représentation aux assemblées générales (articles 35 à 44 des statuts)

La convocation, la tenue et le vote en Assemblées Générales s'effectuent conformément à la loi. L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires titulaires d'au moins une action, lesquels exercent leur droit de vote dans les conditions fixées par les statuts. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire sur les registres de la société cinq jours francs avant la date de l'Assemblée. L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil de Surveillance ou par un membre du Conseil de Surveillance délégué à cet effet par le Conseil, ou, à défaut par une personne désignée par l'Assemblée.

Les fonctions de scrutateur sont remplies par deux membres de l'Assemblée disposant du plus grand nombre de voix et acceptant ces fonctions. Le bureau désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux conformément à la législation.

Les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la législation.

En cas d'appel public à l'épargne, un avis de réunion contenant les indications prévues par l'article 130 du décret du 23 mars 1967 est publié au BALO au moins trente jours avant la réunion de l'Assemblée des actionnaires.

Droit de vote double (article 15 § 2, 3 et 4 des statuts mis en place par AGE du 30 décembre 1996)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquels il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves, primes ou provisions disponibles, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de 2 ans indiqué plus haut.

Seuils statutaires devant être déclarés à la société (article 15 bis des statuts)

A compter de l'admission des titres à la cote du Nouveau Marché, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à détenir un pourcentage du capital ou des droits de vote (si le nombre et la répartition des droits de vote ne correspondent pas au nombre et à la répartition des actions) au moins égal à 2%, 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50%, 2/3, 90% ou 95%, doit informer la société de sa participation ainsi que des variations ultérieures de cette participation. L'information doit être communiquée à la société et à l'AMF dans un délai de dix jours de bourse, sauf délai plus court prévu par la Loi ou le Règlement, à compter du franchissement de l'un de ces seuils, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social de la société, en précisant le nombre de titres et le nombre de droits de vote y attachés.

Les informations mentionnées au paragraphe précédent sont également faites dans les mêmes délais lorsque la participation devient inférieure aux seuils qui y sont prévus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires si, à l'occasion d'une assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5% du capital ou des droits de vote en font la demande lors de cette assemblée. Dans ce cas, les actions privées du droit de vote ne retrouvent ce droit qu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Titres au porteur identifiables

Conformément aux dispositions de l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme central chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'actionnaires.

Capital social

Le capital social est de 3 883 266 euros, divisé en 1 128 068 actions, chacune entièrement libérée. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans (593 143 au 31 mars 2009 et au mieux de notre connaissance) bénéficient d'un droit de vote double.

La valeur nominale d'une action est de 3,44 euros.

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions.

Capital autorisé non émis

Néant

Autres titres donnant accès au capital

Néant

Options d'acquisition d'actions en faveur du personnel

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 mars 1998 a soumis aux actionnaires une résolution visant à accorder au bénéfice des hommes clé de la société, des options de souscription ou d'achat d'actions.

L'Assemblée Générale a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs ci-après :

- déterminer le nombre et la catégorie des cadres bénéficiaires ;
- cette délégation est consentie pour une durée de 12 mois, renouvelable pendant 5 ans ;
- les actionnaires devront, en cas d'options de souscription d'action, renoncer expressément à leurs droits préférentiels de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'option.
- en ce qui concerne les options d'achats d'actions, l'Assemblée Générale, autorise le conseil à acheter des actions de la société qui seront revendues ensuite aux bénéficiaires des options ;
- pour 1998, les prix de souscription ou d'achat des actions ne pourra pas être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédent le jour où l'option sera consentie. En ce qui concerne seulement les options d'achat, le prix de l'achat de l'action au jour où l'option est consentie ne pourra pas être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société en vue de l'attribution aux salariés au titre de la participation, et le cas échéant, en vue du soutien du cours ;
- le délai pendant lequel les bénéficiaires peuvent exercer leurs options est fixé à 60 mois, à compter de la décision du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 14 juin 2001 a reconduit cette résolution.

Evolution du capital depuis la création de la société jusqu'au 31 mars 2009

AGE	Nature de l'Opération	Augmentation de Capital		Nombre de Titres Emis		Montant Cumulé du Capital Social	
		en FF	en €	en FF	en €	en titres	
1/10/1981	Création de la SARL ELVECO	100 000	15 244.90	1 000	152.45	15 244.90	1 000
28/09/1984	Augmentation de capital par élévation du nominal à 290 F	190 000	28 965.31			44 210.21	1 000
31/03/1987	Augmentation du capital par incorporations de réserves, portant le nominal à 500 F	210 000	32 014.29			76 224.50	1 000
31/03/1988	Augmentation du capital suite à la fusion avec la SARL GEPRIM	500 000	76 224.50	1 000	500	152 449	2 000
31/03/1988	Augmentation du capital par incorporation de réserves, faisant passer le nominal à 950 F	900 000	137 204.11			289 653.11	2 000
31/03/1988	Augmentation du capital par incorporations des réserves, faisant passer le nominal à 1 150 F	400 000	60 979.61			350 632.72	2 000
30/11/1991	Transformation de la SARL ELVECO en SA Linguistic Electronic System (LES)					350 632.72	2 000
30/12/1996	Augmentation de capital par incorporation de réserves	5 980 000	911 645.12		8 280 000	1 262 277.86	2 000
	Division du nominal par 400				8 280 000	1 262 277.86	800 000
	Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles à l'occasion de l'introduction en Bourse	1 449 000	220 898.63	140 000	9 729 000	1 483 176.49	940 000
31/12/2003	Augmentation de Capital suite conversion 57 obligations	590,36	90	57	90	1 483 266	940 057
12/12/2005	Augmentation de Capital avec appel public à l'épargne	15 742 968	2 400 000	188 011		3 883 266	1 128 068

Evolution du capital social depuis le 25 mars 1997

Conversion de 57 obligations en actions en 2003

Augmentation de capital de 3 200 000 € (dont 2 400 000€ affectés au capital social) avec appel public à l'épargne en 2005.

Répartition du capital

Situation au 31 mars 2009

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Luc LE COTTIER	151 761	13,45 %	303 253	17,89 %
Aymeric LE COTTIER	220 977	19,59 %	441 502	26,04 %
Emmanuel LE COTTIER	220 978	19,59 %	441 503	26,04 %
Famille LE COTTIER	600	0,06 %	1 200	0,07 %
Act. identifiées à droit de vote double	1	0,0 %	2	0,0 %
Actions détenues pour stock options	25 840	2,29 %	0	0,0 %
Public	507 911	45,02 %	507 911	29,96 %
Total	1 128 068	100,0 %	1 695 371	100,0 %

Au 31 mars 2009 les organes d'Administration et de direction détenaient 52,63% du capital et 69,97% des droits de vote. Il existe un concert au sein du groupe familial LE COTTIER.

Conformément au paragraphe 18.3 de l'Annexe 1 du Règlement européen n°809-2004, nous vous indiquons que les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de votes différents des autres actionnaires.

Rachat d'actions

L'assemblée générale du 2 janvier 2008 nous a autorisé à procéder au rachat d'actions selon les termes exposés dans le rapport spécial du Directoire à l'assemblée générale.

Information sur les bénéficiaires d'options d'acquisition d'actions

Au 31 mars 2009, les bénéficiaires des plans d'options d'acquisition d'actions sont :

Options d'acquisition d'actions Bénéficiaire	PLAN N° 1 – Année 1999			PLAN N° 2 – Année 2000		
	Quantité	Prix d'exercice	Date d'exercice	Quantité	Prix d'exercice	Date d'exercice
Aymeric LE COTTIER (1)	500	19,01€	17/06/2004	750	18,69€	29/06/2005
Emmanuel LE COTTIER (1)	500	19,01€	17/06/2004	750	18,69€	29/06/2005
Delphine LE LAN				250	18,69€	29/06/2005
Simon TS LEE				250	18,69€	29/06/2005
Raymond WM CHOY				200	18,69€	29/06/2005
Shalynn WY FONG				200	18,69€	29/06/2005
Total	1000	19,01€	17/06/2004	2400	18,69€	29/06/2005

(1) Dirigeant - mandataire social

Aucune option n'a été consentie durant l'exercice 2008-2009 par la société Lexibook SA ou toute société du groupe aux mandataires sociaux. Aucune option n'a été levée par les mandataires au titre de ce même exercice.

Aucune option n'a été consentie aux salariés de la société Lexibook SA ou ceux de toute société comprise dans son périmètre durant l'exercice 2008-2009. Par ailleurs, aucune option n'a été levée par les salariés de la société Lexibook SA ou ceux de toute société comprise dans son périmètre au cours de ce même exercice.

Convention d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte entre les actionnaires de la famille LE COTTIER.

Dividendes

Années	Nombre de titres rémunérés	Dividende versé au titre de l'exercice					
		Net		Avoir fiscal		Total	
		FF	€	FF	€	FF	€
1994	2 300	100,00	15,24	50,00	7,62	150,00	22,86
1995	2 300	500,00	76,22	250,00	38,11	750,00	114,33
1996	800 000	6,25	0,95	3,125	0,48	9,375	1,43
1997	940 000	3,20	0,49	1,60	0,24	4,80	0,73

Aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices de 1998 à celui clos le 31 mars 2009.

Depuis 1998 et jusqu'à ce jour la société a estimé qu'aucun dividende ne pouvait être distribué. Le critère principal est le maintien du « net gearing (retraité de l'affacturage) » au dessous de 80%. Il ne s'agit pas en l'état et à proprement parler d'une « politique » dans la mesure où cette question est débattue chaque année par la Direction et où le critère principal est susceptible de changer, notamment sous l'influence d'une évolution favorable de « l'effet de levier financier » qui permettrait de distribuer avec des contraintes différentes de gearing.

Au mieux de la connaissance de la société tous les dividendes distribués à ce jour ont été versés aux intéressés.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage ne pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

Depuis le 31 mars 2008, il n'existe aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale.

Informations financières disponibles

Nous attestons que pendant la validité du document de référence, vous pourrez trouver sur support physique à l'adresse suivante :

LEXIBOOK
Communication financière
2 avenue de scandinavie
91953 Courtaboeuf cedex
Tél : 01 73 23 23 23

et sur support électronique sur www.lexibook.com, les documents suivants :

- Le document de référence
- Le rapport financier semestriel
- L'information financière trimestrielle
- Les communiqués financiers
- Le descriptif du programme de rachat d'actions

Composition du Conseil de Surveillance

- **Luc Le Cottier**

Père de MM Aymeric et Emmanuel LE COTTIER

Président du Conseil de Surveillance, il est également 1) administrateur de Lexibook UK LTD, 2) administrateur de Lexibook limited Hong Kong, 3) associé-gérant de la SCI Trio, 4) associé-gérant de la SCI Anastase IV, 5) associé de l'EURL LLC Invest, 6) administrateur de la société REALTRACE .

Né le 17 février 1943.

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Président Fondateur du groupe Lexibook, a une connaissance très intime de la société, de ses clients, de ses marchés mais aussi de leurs besoins. Ces qualités associées à sa vision stratégique ont largement contribué au développement du groupe,

- **Gérard Abadjian**

Vice Président du Conseil de Surveillance, il est également co-gérant de la SELARL A&C ASSOCIES.

Né le 24 février 1956

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Avocat, il apporte une expertise plus particulière dans les domaines de l'identification et de la prévention des risques,

- **Gérard MICHOT**

Né le 23 mars 1944

Nomination à titre définitif le 2 janvier 2008 suite à la démission de M. VERMERSCH pour la durée restant à courir, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Il a une grande expérience en matière de gestion de sociétés qu'il apporte à notre société.

Il ne dispose d'aucun autre mandat.

- **Serge Giroud**

Né le 29 septembre 1933

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013. Il est également administrateur de la SATLEC (société d'économie mixte).

Il bénéficie d'une longue expérience, et notamment en qualité de Président Directeur Général de société, et aujourd'hui de consultant en organisation et en logistique. Il a accepté d'apporter cette expertise à Lexibook.

Composition du Directoire

■ **Aymeric Le Cottier**

Président du Directoire

Fils de Monsieur Luc LE COTTIER et frère de Monsieur Emmanuel LE COTTIER

Né le 7 avril 1969

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013. Il est également 1) administrateur de lexibook limited Hong Kong, 2) associé-gérant de VIC Invest.

■ **Emmanuel Le Cottier**

Directeur Général

Fils de Monsieur Luc LE COTTIER et frère de Monsieur Aymeric LE COTTIER

Né le 7 avril 1969

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013. Il est également 1) administrateur de lexibook UK Ltd, 2) administrateur de lexibook Iberica, 3) administrateur de lexibook limited Hong Kong, 4) administrateur de lexibook Electronica LDA, 5) administrateur de lexibook GmbH, 5) administrateur de lexibook Italia SPA, 6) associé de l'EURL Le Cottier et fils.

■ **Stéphane LE GUIRRIEC**

Né le 7 août 1965

Nomination le 19 décembre 2006 pour une durée de six années, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013. Il ne dispose d'aucun autre mandat.

Au 31 mars 2009, les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire détenaient ensemble 593 716 actions LEXIBOOK.

Le montant brut des rémunérations globales des dirigeants acquises au titre de l'exercice 2008-2009 s'est élevé à 431 926 euros. Cette rémunération concerne quatre dirigeants en qualité de Président du Conseil de Surveillance, Président du Directoire, de Directeur Général et de Directeur Administratif et Financier.

Aucun prêt et/ou garantie n'a été accordé aux Administrateurs depuis la création de la société.

60 000 € de jetons de présence ont été distribués au cours de l'exercice 2008-2009.

Au cours des cinq dernières années au moins, aucun des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire n'ont été condamnés pour fraude prononcée, n'ont fait l'objet de faillite, mise sous séquestre ou liquidation, n'ont été incriminés ou fait l'objet d'une sanction publique officielle, n'ont été empêchés par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un quelconque des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance, et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe pas de contrat de service liant individuellement les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Le groupe se réfère, en matière de gouvernement d'entreprise, au code AFEP-MEDEF de décembre 2008. Compte tenu de sa taille, néanmoins, il a été jugé par les organes de direction, que l'application des éléments du code AFEP-MEDEF détaillés ci-dessous n'était pas opportune au regard des avantages qui pourraient en être retirés par rapport aux coûts qui devraient être engagés pour assurer la bonne application de ces règles :

1 - Evaluation du Conseil (point 9 du code AFEP-MEDEF) : Il n'est pas tenu de réunion formelle des administrateurs externes à l'entreprise à des fins d'évaluation du Conseil.

- 2 - Les comités du Conseil (point 13 du code AFEP-MEDEF) : Il n'existe pas de comité spécialisé dont l'objet serait de statuer sur la politique des rémunérations. Cette activité est exercée par le comité d'audit.
- 3 - Comité des comptes (point 14 du code AFEP-MEDEF) : Le comité d'audit exerce également les missions de comité des comptes.
- 4 - Comité de sélection des nominations (point 15 du code AFEP-MEDEF) : il n'existe pas de comité de sélection des nominations, cette activité étant dévolue au Conseil.

Composition du Comité d'Audit et de Rémunérations

- **Gérard Abadjian**

Président

- **Gérard MICHOT**

Membre

- **Serge Giroud**

Membre

Articles des statuts relatifs à l'administration et au contrôle de la société

I - DIRECTOIRE

ARTICLE 17 – DIRECTOIRE – COMPOSITION

17.1. : La Société est dirigée par un Directoire placé sous le contrôle du Conseil de Surveillance institué par l'article 24 des présents statuts. Le nombre de membres du Directoire est fixé par le Conseil de Surveillance sans pouvoir excéder le chiffre de sept puisque les actions de la Société sont admises aux négociations sur un marché réglementé (cinq si tel n'était pas le cas).

Si un siège est vacant, le Conseil de Surveillance doit, dans les deux mois de la vacance, soit modifier le nombre de sièges qu'il avait antérieurement fixé, soit pourvoir à la vacance.

Si le capital social devenait inférieur à 150.000 Euros, une seule personne pourrait être désignée par le Conseil de Surveillance pour exercer les fonctions dévolues au Directoire, ce avec le titre de Directeur Général Unique.

17.2. : Les membres du Directoire (ou le Directeur Général Unique) peuvent être choisis en dehors des actionnaires. Ils sont obligatoirement des personnes physiques.

17.3. : Les membres du Directoire (ou le Directeur Général Unique) sont nommés par le Conseil de Surveillance.

Leur révocation est prononcée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

17.4. : La révocation de ses fonctions de membre du Directoire (ou de Directeur Général Unique) n'a pas pour effet de résilier le contrat de travail que l'intéressé aurait conclu avec la Société.

17.5. : Si une seule personne exerce les fonctions dévolues au Directoire avec le titre de Directeur Général Unique, toutes les dispositions des présents statuts visant le Directoire s'appliquent au Directeur Général Unique, à l'exception de celles qui, notamment dans les articles 18 à 23, postulent la collégialité du Directoire.

ARTICLE 18 – DUREE DES FONCTIONS – LIMITE D'AGE

18.1. : Le Directoire est nommé pour une durée de six (6) années, à l'expiration de laquelle il est entièrement renouvelé.

18.2. : Les membres du Directoire sont toujours rééligibles.

18.3. : Nul ne peut être nommé membre du Directoire s'il est âgé de plus de 80 ans. Le membre du Directoire en exercice est réputé démissionnaire d'office à la clôture de l'exercice social au cours duquel il a atteint cet âge.

ARTICLE 19 – PRESIDENCE DU DIRECTOIRE – DELIBERATIONS

19.1. : Le Conseil de Surveillance confère à l'un des membres du Directoire la qualité de Président.

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation de son Président ou de la moitié au moins de ses membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation. L'ordre du jour peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Le Président du Directoire préside les séances. Le Directoire nomme un Secrétaire qui peut être pris en dehors de ses membres.

Si le Directoire comprend deux membres, les décisions sont prises à l'unanimité. S'il comprend plus de deux membres, les décisions doivent être prises à la majorité des membres composant le Directoire, le vote par représentation étant interdit. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

19.2. : Les délibérations sont constatées par des Procès-verbaux établis sur un registre spécial et signés par les membres du Directoire ayant pris part à la séance.

ARTICLE 20 – POUVOIRS ET OBLIGATIONS DU DIRECTOIRE – DIRECTION GENERALE

20.1. : Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la Loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Directoire de la Société a les pouvoirs les plus étendus, dans les limites fixées par la Loi, y inclus pour souscrire, dans l'intérêt de la Société, tous prêts, emprunts, achats, et pour procéder à tous échanges et ventes d'établissements commerciaux, achats d'immeubles, constitution de sociétés et tous apports à des sociétés constituées ou à constituer, ainsi que toute prise d'intérêt dans ces sociétés, sans nécessiter l'autorisation du Conseil de Surveillance.

Lorsqu'une opération exige l'autorisation du Conseil de Surveillance et que celui-ci la refuse, le Directoire peut soumettre le différend à l'Assemblée Générale des actionnaires qui décide de la suite à donner au projet.

Le Directoire convoque toutes Assemblées Générales des actionnaires, fixe leur ordre du jour et exécute leurs décisions.

20.2. : Tous les deux mois, le Directoire présentera un rapport au Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance détermine les termes de ce rapport et les documents qu'il entend examiner et que le Directoire devra fournir au Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance pourra exiger que ce rapport lui soit en outre présenté directement par le

Directoire dans le cadre d'une réunion, organisée par le Conseil de Surveillance. Cette réunion fera l'objet d'un Procès-verbal qui sera annexé tant au registre spécial des Procès-verbaux du Directoire qu'au registre spécial des Procès-verbaux du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance pourra exiger du Directoire qu'un certain nombre d'informations et/ou de documents soit adressé à chacun de ses membres avant cette réunion (sans excéder un délai de quinze (15) jours), outre ce qui est prévu à l'article 30.1. des présents statuts.

Si les circonstances l'imposent, cette réunion pourra valablement avoir lieu en recourant aux moyens de visioconférence ou de télécommunication, après avoir vérifié l'identité des intervenants et dès lors que ces moyens transmettent au moins la voix des participants et satisfont à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations. Si ces conditions sont remplies, la participation à cette réunion par un tel moyen vaudra présence effective à la réunion.

De surcroît, dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes annuels ainsi que les comptes consolidés.

20.3. : Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire, qui portent alors le titre de Directeur Général.

La Présidence et la Direction Générale ne peuvent être retirées à ceux qui en sont investis que par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil de Surveillance.

20.4. : Vis-à-vis des tiers, tous actes engageant la Société sont valablement accomplis par le Président du Directoire ou tout membre ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de Directeur Général.

ARTICLE 21 – REMUNERATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Le Conseil de Surveillance fixe le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire.

ARTICLE 22 – CUMUL DES MANDATS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

22.1. : Nul ne peut exercer simultanément plus d'un mandat de membre du Directoire ou de Directeur Général Unique de sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire français.

Un deuxième mandat de même nature peut être exercé dans une société contrôlée, au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce, par la Société dans laquelle est exercé le premier mandat, dès lors que les titres de la société contrôlée ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé.

22.2. : Un membre du Directoire ne peut accepter d'être nommé au Directoire ou Directeur Général Unique d'une autre Société sans y avoir été autorisé par le Conseil de Surveillance.

22.3. : Toute personne physique qui, lorsqu'elle accède à un nouveau mandat, se trouve en infraction avec les dispositions du paragraphe 22.1. ci-dessus, doit, dans les trois mois de sa nomination, se démettre de l'un de ses mandats.

A l'expiration de ce délai, elle est réputée s'être démise de son nouveau mandat et doit restituer les rémunérations perçues, sans que soit, de ce fait, remise en cause la validité des délibérations auxquelles elle a pris part. Il en est de même lorsqu'un membre du Directoire n'a pas obtenu l'autorisation prévue au paragraphe 22.2. ci-dessus.

22.4. : Les dispositions des paragraphes 22.1. et 22.3. ci-dessus sont applicables au cumul de sièges de Directeur Général de Sociétés Anonymes à Conseil d'Administration.

ARTICLE 23 – RESPONSABILITE DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Sans préjudice de la responsabilité particulière pouvant découler de l'admission au redressement judiciaire de la Société, les membres du Directoire sont responsables, individuellement ou solidairement selon les cas, envers la Société ou envers les tiers, soit des infractions aux dispositions législatives ou réglementaires applicables aux Sociétés Anonymes, soit des violations des statuts, soit des fautes commises dans leur gestion.

II – CONSEIL DE SURVEILLANCE

ARTICLE 24 – CONSEIL DE SURVEILLANCE

24.1. : Le Directoire est contrôlé par un Conseil de Surveillance composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion où il peut être porté à vingt-quatre. Les membres sont nommés parmi les personnes physiques ou morales actionnaires, par l'Assemblée Générale Ordinaire qui peut les révoquer à tout moment. Toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination des membres du Conseil de Surveillance peut être faite par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les personnes morales nommées au Conseil de Surveillance sont tenues de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était membre du Conseil en son nom propre.

Lorsque la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de, dans les plus brefs délais, signifier, par LRAR, à la Société cette révocation et de pourvoir, dans le même temps, au remplacement du représentant permanent révoqué.

Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

24.2. : Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire. Si un membre du Conseil de Surveillance est nommé au Directoire, son mandat au Conseil prend fin dès son entrée en fonction.

ARTICLE 25 – ACTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire d'actions, dont le nombre est fixé à l'article 7 des présentes (soit dix (10) actions).

Si au jour de sa nomination, un membre du Conseil de Surveillance n'était pas propriétaire du nombre d'actions requis, ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois mois.

ARTICLE 26 – DUREE DES FONCTIONS – LIMITE D'AGE – CUMUL DE MANDATS.

26.1. : Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour six années, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. Ils sont rééligibles.

26.2. : Aucune personne physique ayant passé l'âge de quatre-vingt cinq ans ne peut être nommée membre du Conseil de Surveillance si sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers le nombre des membres du Conseil de Surveillance étant dépassé cet âge.

26.3. : Une personne physique ne peut exercer simultanément plus de cinq mandats de membre du Conseil de Surveillance ou d'Administrateur de Sociétés Anonymes ayant leur siège sur le territoire français, sauf dérogation par la Loi concernant les sociétés contrôlées.

ARTICLE 27 – VACANCES – COOPTATION – RATIFICATIONS

En cas de vacances par décès ou par démission d'un ou de plusieurs sièges, le Conseil de Surveillance peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Si le nombre des membres du Conseil de Surveillance devient inférieur à trois, le Directoire doit convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue de compléter l'effectif du Conseil.

Les nominations provisoires effectuées par le Conseil de Surveillance sont soumises à ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Le membre nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

ARTICLE 28 – BUREAU DU CONSEIL

Le Conseil élit parmi ses membres personnes physiques un Président et un Vice-Président qui sont chargés de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats. Ils exercent leurs fonctions pendant la durée de leur mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil détermine, le cas échéant, leur rémunération.

Le Conseil peut nommer à chaque séance un Secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

ARTICLE 29 – DELIBERATION DU CONSEIL – PROCES-VERBAUX

29.1. : Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Il est convoqué par le Président ou le Vice-Président.

Toutefois, le Président doit convoquer le Conseil à une date qui ne peut être postérieure à quinze jours, lorsqu'un membre au moins du Directoire ou le tiers au moins des membres du Conseil de Surveillance lui présentent une demande motivée en ce sens.

Si la demande est restée sans suite, ses auteurs peuvent procéder eux-mêmes à la convocation en indiquant l'ordre du jour de la séance. Hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions se tiennent en tout lieu fixé dans la convocation.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les membres du Conseil de Surveillance participant à la séance, la signature du Procès-verbal des délibérations de la séance valant également attestation de présence si au sein de ce Procès-verbal le membre du Conseil de Surveillance est marqué présent.

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. La voix du Président de séance est prépondérante en cas de partage.

Si le Conseil est composé de moins de cinq membres et que deux membres seulement assistent à la séance, les décisions doivent être prises à l'unanimité.

29.2. : Les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des Procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social.

ARTICLE 30 – MISSION ET POUVOIRS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

30.1. : Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents et informations qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

30.2. : Le Conseil de Surveillance peut, dans les limites qu'il fixe, autoriser le Directoire, avec faculté de délégation, à céder des immeubles par nature, céder totalement ou partiellement des participations, constituer des sûretés ainsi que des cautions, avals ou garanties au nom de la Société.

L'absence d'autorisation est inopposable aux tiers, à moins que la Société ne prouve que ceux-ci en avaient eu connaissance ou ne pouvaient l'ignorer.

Par dérogation aux dispositions ci-dessus, le Directoire peut être autorisé à donner, à l'égard des administrations fiscales et douanières, des cautions, avals ou garanties au nom de la Société, sans limite de montant.

30.3. : Le Conseil de Surveillance autorise les conventions visées à l'article 33 ci-après.

30.4. : Le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ses observations sur le rapport du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice.

30.5. : Le Conseil de Surveillance décide le déplacement du siège social dans le même département ou dans un département limitrophe sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

30.6. : Le Conseil de Surveillance peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

ARTICLE 31 – REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

31.1. : L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est porté aux charges d'exploitation.

Le Conseil de Surveillance répartit librement entre ses membres les sommes globales allouées.

31.2. : La rémunération du Président et du Vice-Président du Conseil de Surveillance est déterminée par le Conseil de Surveillance.

31.3. : Il peut être alloué par le Conseil des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des membres de ce Conseil. Ces rémunérations exceptionnelles sont soumises aux dispositions de l'article 33 ci-après.

ARTICLE 32 – RESPONSABILITE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance sont responsables des fautes personnelles commises dans l'exécution de leur mandat. Ils n'encourent aucune responsabilité en raison des actes de la gestion et de leur résultat.

Ils peuvent être déclarés civilement responsables des délits commis par les membres du Directoire si, en ayant eu connaissance, ils ne les ont pas révélés à l'Assemblée Générale.

ARTICLE 33 – CONVENTIONS ENTRE LA SOCIETE, UN MEMBRE DU DIRECTOIRE OU DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Toute convention intervenant entre la Société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

Il en est de même des conventions auxquelles une des personnes visées à l'alinéa précédent est indirectement intéressée ou dans lesquelles elle traite avec la Société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable les conventions intervenant entre la Société :

et une entreprise, si l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, Directeur Général ou membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance de l'entreprise ;

et l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 5% ;

et la Société contrôlant une Société actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 5%.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues dans des conditions normales, dont la liste doit néanmoins être communiquée au Commissaire aux Comptes.

Commissaires aux comptes

Titulaires

- **C et V Audit et Associés**
30, rue Saint Lazare
75 009 Paris
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2009
- **Mazars & Guerard**
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin du mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2009

Suppléants

- **Cabinet E.A.L**
16 rue Amelot
75 011 Paris
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin du mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2009
- **RSA SEEC et Associés**
40 avenue Hoche
75 008 Paris
Date du premier mandat :
Assemblée Générale du 2 juillet 2003
Date de fin du mandat :
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2009

*Honoraires versés par le groupe aux Commissaires aux Comptes et aux membres de leurs réseaux
(Règlement AMF – article 222-8)*

Exercices couverts : 2007-2008 et 2008-2009									
		Cabinet Mazars				Cabinet C et V audit			
		Montant HT		%		Montant HT		%	
		N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit									
	Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	147 745	139 464	97%	92%	56 890	49 650	97%	100%
	Autres Diligences liées à la mission du commissaire aux comptes	4 016	11 487	3%	8%	2 000		3%	0%
Sous-total		151 761	150 951	100%	100%	58 890	49 650	100%	100%
Autres prestations									
	Juridique, fiscal et social								
	Technologies de l'information								
	Autres								
Sous-total		0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
TOTAL		151 761	150 951	100%	100%	58 890	49 650	100%	100%

Responsables de l'information

Personnes assumant la responsabilité du document de référence

Le président du Directoire, Monsieur Aymeric LE COTTIER, est responsable des informations contenues dans le présent document, à l'exception des informations contenues dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce dont le responsable est le Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Luc LE COTTIER.

Attestation du Président du Directoire

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion, figurant pages 29 à 43, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Cette lettre ne contient aucune observation de leur part.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux. Les rapports sur les comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2008-2009, respectivement en pages 55-56 et 57-58 ne contiennent pas d'observations. Le rapport sur les comptes consolidés du premier semestre 2009-2010, en page 179 contient l'observation suivante :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe, qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué et qui reposent sur l'hypothèse d'une issue favorable des discussions actuellement en cours avec les banques concernant le renouvellement de leurs concours, nécessaires au fonctionnement normal de la société. »

Les Ulis, le 30 juin 2010

Aymeric LE COTTIER,
Président du Directoire

Attestation du Président du Conseil de Surveillance pour les informations contenues dans le rapport visé à l'article L.225-68 du Code de Commerce aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Les informations présentées dans le rapport visé à l'article L. 225-68 du Code de Commerce ont fait l'objet du rapport des contrôleurs légaux établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, figurant page 58. Aucune Observation n'a été formulée par les Commissaires aux Comptes.

Les Ulis, le 30 juin 2010

Luc LE COTTIER,
Président du Conseil de Surveillance

Communication externe

Cette rubrique a pour objet de faire une synthèse des avis financiers, communiqués, réunions financières, interviews ou toute autre information significative communiquée par l'entreprise au cours de l'exercice 2008-2009 et jusqu'à la date du présent rapport.

Si, dans sa communication externe, la société fait référence à des données prévisionnelles, celles-ci sont issues de son processus budgétaire interne. Lors des exercices budgétaires, la société ne fait aucune hypothèse sur l'évolution des taux de change, ainsi, pour l'exercice en cours, les travaux budgétaires ont été réalisés sur la base ds parités suivantes :

- €/USD : 1.3308
- €/HKD : 10.3140
- €/GBP : 0.9308.

Ces taux sont les taux de clôture au 31 mars 2009.

Pour la période concernée, les principales hypothèses macro-économiques retenues sont :

- Inflation 1%
- Maintien des conditions de règlements clients et fournisseurs
- Stabilité des devises
- Taux d'intérêts stables

- Boursorama le 19/05/2009 à 18:25

Lexibook : Chiffre d'affaires 2008/2009 conforme aux anticipations à 43,8 M€

Communiqué

Chiffre d'affaires 12 mois 2008/09 conforme aux anticipations à 43,8 M€.

Chiffre d'affaires IFRS (M€)	2007-2008	2008-2009	D
1er trimestre (1/04 – 30/06)	5,9	6,1	3,0%
2ème trimestre (1/07– 30/09)	18,2	13,2	-28,0%
3ème trimestre (1/10– 31/12)	18,6	19,8	6,6%
4ème trimestre (1/01 - 31/03)	4,5	4,8	6,4%
Total 12 mois (1/04 – 31/03)	47,2	43,8	-7,2%

(Données non auditées)

Au cours du dernier trimestre de son exercice annuel clos le 31 mars 2009, Lexibook a enregistré un chiffre d'affaires de 4,8 M€ en progression de +6,4% par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente.

Cette bonne tenue de l'activité permet au groupe de porter le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'exercice 2008/2009 à 43,8M€ (-5,3% à taux de change constant), soit un niveau conforme aux dernières prévisions du groupe.

Sur cette période, l'«électronique grand public» et les « jouets électroniques » ont représenté respectivement 62% et 38% des ventes.

Par zone géographique, la France a représenté 30,5% de l'activité, en recul de 25% par rapport à l'an dernier. En Europe (hors France), le groupe a maintenu un bon niveau d'activité avec des ventes qui ont atteint sur 12 mois 23,7M€ (-2%), soit 54% de l'activité du groupe. Hors d'Europe (15,5% du CA total), l'activité est restée dynamique avec une croissance des ventes de 33%.

Perspectives

Confronté à une conjoncture offrant peu de visibilité à court terme, Lexibook prévoit de réaliser sur l'exercice 2009/2010 un chiffre d'affaires équivalent à l'exercice écoulé. Afin d'améliorer sa rentabilité, le groupe va poursuivre les efforts de rationalisation de ses coûts fixes.

- Boursorama le 23/07/2009 à 15:40

Lexibook : exercice 2008/2009 mis à profit pour restructurer le groupe en profondeur

Communiqué

Un exercice 2008/2009 mis à profit pour restructurer le groupe en profondeur

Objectif de retour à une rentabilité durable dès 2009

	Mars 07 - Avril 08	Mars 08 - Avril 09
(en M€)	12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	47,2	42,0
Résultat d'exploitation	2,9	-0,8
Résultat financier	-1,9	-1,8
Résultat courant avant impôt	1,1	-2,6
Impôt sur le résultat	0,2	-0,2
Résultat net part du groupe	1,4	-2,8

Bonne résistance des ventes à l'international mais en recul en France

Au cours de son exercice annuel 2008/2009 et dans un contexte économique qui a connu un retournement vif et brutal à partir du mois de septembre 2008 (période de pic d'activité), le groupe Lexibook a enregistré un chiffre d'affaires de 42 M€ en recul de -12,2%.

Cette baisse des ventes est due pour l'essentiel à des problèmes commerciaux rencontrés en France (32% du CA total) qui ont entraîné une contraction des facturations de -24,7% sur ce territoire. Hors France (68% du CA total), l'activité s'est maintenue à un niveau globalement comparable à l'exercice précédent avec une légère érosion des ventes de -2,4%.

Les produits Lexibook en marque éponyme ont représenté 45% de l'activité totale et ont bien résisté dans ce contexte déprimé avec un recul des ventes de moins de 5%. Les produits sous licences ont notamment contribué à tirer l'activité à l'international (en particulier sur l'Europe) à plus de 55% du chiffre d'affaires total.

Un exercice mis à profit pour restructurer le groupe en profondeur

Face à un contexte de marché qui s'annonçait durablement difficile, Lexibook a choisi très vite de mettre à profit cette période pour restructurer en profondeur son organisation et ses structures avec pour objectif, d'une part de réduire fortement son point mort, et d'autre part de trouver une plus grande efficacité commerciale.

Le groupe a ainsi notamment :

- regroupé ses services centraux en France et à Hong-Kong,
- réduit ses coûts fixes et en particulier les frais liés au personnel,
- réorganisé totalement sa force de vente en France (pivot du groupe) et transformé ses filiales en structures légères de ventes,
- optimisé sa Supply Chain avec la centralisation de tous ses stocks à Anvers,
- rationalisé son mix Clients/Produits,

Un résultat opérationnel en perte de -0,8M€

Le niveau insuffisant des ventes réalisé en France ainsi que les coûts des restructurations stratégiques mises en œuvre ont amené Lexibook a enregistré sur son exercice 2008/2009 un résultat d'exploitation en perte de -0,8 M€ contre un profit de 2,9 M€ sur les 12 mois précédents.

Un résultat financier globalement stable à -1,9M€

Avec la baisse des taux intervenue depuis le milieu de l'année 2008, Lexibook a vu le coût de son endettement financier se réduire de 0,2M€ pour atteindre -1,2M€ sur l'ensemble de l'exercice 2008/2009. En revanche, le groupe a du enregistrer une perte de change comptable de près de 0,5 M€ sur une dette intragroupe qu'elle détient sur sa filiale anglaise.

Au total, les charges financières du groupe se sont maintenues à -1,9 M€, un niveau comparable à l'exercice précédent (-1,8M€).

Un résultat net en perte de -2,7M€

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés de -0,1M€ (vs. +0,2M€ en 2007/2008) et de charges pour activités abandonnées de -0,1M€ (vs. +0,1M€ en 2007/2008), le résultat net du groupe Lexibook s'inscrit en perte de -2,8M€.

Objectif de retour à une rentabilité durable dès 2009

Les mesures de restructuration prises au cours de l'exercice 2008/2009 sont d'ores et déjà effectives et permettront au groupe Lexibook de retrouver sa rentabilité de façon durable dès l'exercice 2009/2010.

Les premiers indicateurs d'activité montrent ainsi notamment que les prises de commandes à fin juin sont en croissance de 86% en France laissant présager un bon niveau d'activité pour les fêtes de fin d'année. Le groupe a également constaté une augmentation significative de la présence de ses produits dans les catalogues de Noël actuellement en cours de réalisation par la grande distribution.

- Boursorama le 26/08/2009 à 17:35

Lexibook : CA T1 2009/2010 à 4,7 M€

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2009/2010: 4,7M€

-> reprise de la croissance en France

Chiffre d'affaires consolidé (Données non auditées en M€)	1/4/2008 - 30/06/2008 3 mois	1/4/2009 - 30/06/2009 3 mois	D
1er trimestre	6,1	4,7	-23%
<i>dont France</i>	<i>1,8</i>	<i>2,4</i>	<i>33,3%</i>

Dans un contexte de marché toujours déprimé et très attentiste, le groupe Lexibook a enregistré au cours des trois premiers mois de son exercice clos le 31 mars 2010 un chiffre d'affaires de 4,7 M€, en recul -23% (-25% à taux de change constant). En raison de la forte saisonnalité des ventes (CA T1 < 15% du CA annuel), les chiffres enregistrés ce trimestre restent peu significatifs et ne préfigurent pas de l'activité qui sera réalisée en fin d'année (pic d'activité).

A noter tout de même qu'en France, et comme indiqué dans le précédent communiqué, la restructuration en profondeur de l'équipe commerciale a permis sur ce territoire une progression du chiffre d'affaires de 33% pour représenter plus de 50% de l'activité du groupe. Hors France, les facturations sont en recul de 46% mais pour des montants qui sont peu significatifs du fait de la saisonnalité

En termes de segments de marché, les « jouets électroniques » sont restés quasiment stables par rapport à la même période l'an dernier (-1,6%) et ont représenté 34 % des ventes du groupe. L'« Electronique grand public » a connu un recul de 30,4% et a représenté 66% de l'activité.

Perspectives

Au vu du niveau actuel de prise de commandes, Lexibook anticipe un 2ème trimestre 2009/2010 stable et une très forte activité pour le 3ème trimestre (période des fêtes de fin d'année). Sur l'ensemble de l'exercice en cours, le groupe devrait donc atteindre un niveau d'activité au moins équivalent à l'année précédente. Du fait de la forte réduction de ses charges fixes entreprise sur l'exercice précédent, Lexibook devrait voir sa rentabilité fortement augmentée dès cette année.

- Boursorama le 13/11/2009 à 18:05

LEXIBOOK : Confirmation du retournement de tendance au T2 2009/2010

Communiqué

Confirmation du retournement de tendance au 2ème trimestre 2009/2010

Les Succès commerciaux et les nouvelles licences soutiennent l'activité

Chiffre d'affaires consolidé (M€) Clôture annuelle au 31 mars	2008/2009	2009/2010	Var
1er trimestre	6,1	4,7	-23%
2ème trimestre	13,2	12,4	-6%
Total 1er semestre	19,3	17,1	-11,4%

Dans un contexte de marché toujours difficile, Lexibook avait enregistré au 1er trimestre de son exercice 2009/2010 un chiffre d'affaires de 4,7 M€ en recul de -23%. Comme anticipé, cette tendance semble s'être désormais retournée depuis le mois de juillet. Le groupe a ainsi enregistré sur le 2ème trimestre un chiffre d'affaires de 12,4M€, en baisse de -6%. A noter que ce léger recul intègre la volonté du groupe d'abandonner sur certains territoires les ventes en petits volumes insuffisamment rentables.

Au total sur les 6 premiers mois de son exercice 2009/2010, le groupe a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 17,1M€, en recul de -11,4%.

En termes de segments de marché, les « jouets électroniques » qui représentent 49% des ventes du groupe affichent une croissance de 1,9%. L'« Electronique grand public » qui est en recul sur le semestre de -21,8% explique la totalité de la baisse d'activité de groupe.

Sur son activité « jouets électroniques » le groupe a connu de très nombreux succès commerciaux avec notamment la victoire du J d'Or de l'innovation pour son Lexibook Laptop Master, le 1er ordinateur portable pour enfant sous Windows CE. Ce produit, plébiscité par ses clients a déjà fait l'objet de nombreux réassorts et fait l'objet actuellement d'une campagne de publicité télévisée nationale d'envergure.

Le groupe commence également à bénéficier du bon démarrage de ses premiers produits sous licence Ferrari.

Signature de nouvelles licences

Lexibook vient également de signer pour 4 ans deux nouvelles licences exclusives pour l'Europe pour les jouets électroniques sous les marques Littlest Petshop et Transformers. Les premières livraisons pour ces produits très attendus sont en cours actuellement.

PERSPECTIVES

Evolution toujours dans un environnement économique incertain, le groupe anticipe prudemment pour la suite de son exercice une tendance d'activité équivalente à celle constatée sur les six premiers mois.

En termes de marge et du fait de la réduction de ses coûts fixes depuis un an, le groupe devrait voir ses ratios de rentabilité fortement progresser par rapport à l'an dernier.

Lexibook : REPORT DE LA PUBLICATION DES COMPTES SEMESTRIELS 2009 / 2010

Communiqué

Report de la publication des comptes semestriels 2009 / 2010

Report de la publication des comptes semestriels 2009 / 2010

La société LEXIBOOK souhaite informer le marché d'un nouveau retard dans la publication de ses comptes semestriels 2009 / 2010. Ce retard est lié à la volonté des commissaires aux comptes d'effectuer des diligences complémentaires sur certains postes du bilan. Dans ce contexte la société prévoit de publier le communiqué sur les comptes semestriels audités au plus tôt après leur arrêté par le Directoire et le Conseil de Surveillance et son rapport financier semestriel dans le courant du mois de Février 2010.

Situation financière

Malgré cette situation il est cependant d'ores et déjà possible de commenter la situation financière à fin septembre 2009 dans la mesure où les soldes financiers sont déjà connus.

Pour mémoire le chiffre d'affaires semestriel publié le 13 novembre 2009 était de :

Chiffre d'affaires consolidé (M€) Clôture annuelle au 31 mars	2008/2009	2009/2010	Var
1er trimestre	6,1	4,7	-23%
2ème trimestre	13,2	12,4	-6%
Total 1er semestre	19,3	17,1	-11,4%

Sur la base de cette activité la position financière nette a évolué comme suit :

Éléments financiers du bilan (M€) Comptes consolidés	Septembre 2009 (1)	Mars 2009	Septembre 2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,2	5,1	7,1
Concours bancaires courants	(21,6)	(16,7)	(20,9)
Dettes financières – Part courante	(4,3)	(5,7)	(7,1)
Dettes financières – Part non courante	(1,6)	(1,7)	(1,7)
Position financière nette +/-	(20,3)	(19,0)	(22,6)

(1) Non audités

Comme on peut l'observer sur le tableau précédent le groupe dispose essentiellement de lignes à court terme pour financer son activité. Ces lignes peuvent certains mois de l'année atteindre des niveaux très élevés compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité. Cette situation crée des tensions sur la trésorerie et freine le développement de l'activité. Dans le cadre du renouvellement annuel de ces lignes, la société a engagé des discussions avec ses partenaires bancaires pour le maintien de lignes suffisantes et étudie également des solutions de financements plus structurants. Toute décision donnera lieu à une communication au marché.

Perspectives

Evoluant toujours dans un environnement économique incertain, le groupe anticipe pour la suite de son exercice une tendance d'activité légèrement supérieure à celle constatée sur les six premiers mois (et ce sans préjuger de l'évolution de la parité EUR/USD et EUR/GBP d'ici à la fin de l'exercice et en l'absence de tout décalage de chiffre d'affaires sur l'exercice suivant).

La société a entrepris des travaux spécifiques sur sa rentabilité et son atterrissage à fin Mars 2010 et donnera une indication au marché sur les résultats de ces travaux lors de la publication des résultats semestriels.

LEXIBOOK : ACTIVITE DU 1ER SEMESTRE 2009/2010

Communiqué

Activité du 1er semestre 2009/2010

Activité du 1er semestre (M€) (1)	Mars 08 - septembre 08	Mars 09 - septembre 09
Chiffre d'affaires (2)	19,26	17,27
Résultat d'exploitation	0,69	-1,74
Résultat financier	-1,10	-0,41
Résultat courant avant impôts	-0,41	-2,14
Impôt sur le résultat	-0,09	0,11
Résultat net part du groupe	-0,52	-2,01

(1) Le Conseil de Surveillance a arrêté les comptes le 03 février 2010. L'attestation des auditeurs est en cours d'établissement.

(2) chiffre d'affaires de 17,1 M€ communiqué pour avril - septembre 09 le 13 novembre 2009. L'écart étant lié à la finalisation des calculs de provisions au titre des remises arrières.

Au cours du premier semestre de son exercice annuel clos le 30 mars 2010, le groupe Lexibook a réalisé un chiffre d'affaires de 17,27 M€ en baisse de - 10,3% (-13,3% à taux de change constant).

Les « Jouets électroniques » ont représenté 49% des ventes du groupe avec une croissance de 1,9%. L' « Electronique grand public » (51% du CA) explique le recul des ventes sur le semestre avec une baisse des facturations de -21,8%.

Dans un contexte de marché qui était encore difficile au 1er semestre, le groupe Lexibook a choisi d'abandonner certains territoires dont les ventes représentaient des volumes insuffisants. Ces décisions ont été prises dans le cadre du plan de restructuration engagé l'année passée. Pour mémoire, ce plan concernait l'abandon des territoires insuffisamment rentables, la centralisation des services et de la logistique Européenne, la réduction des coûts fixes et l'optimisation des coûts liés à la chaîne logistique. A ce jour, la réorganisation est pour sa plus large part terminée, le volet relatif à l'optimisation des coûts lié à la chaîne logistique n'est pas encore finalisé. Dans le même temps et pour restaurer une partie de sa trésorerie avant les fêtes de fin d'année, Lexibook a procédé à plusieurs campagnes de déstockage. Ces opérations de déstockage ont contribué à la dégradation du taux de marge brut de la période (41,5% au 30 septembre 2009 contre 53,7% l'exercice précédent).

Ces opérations exceptionnelles ont eu naturellement un impact sur la rentabilité de l'activité au semestre avec un résultat d'exploitation qui, de ce fait, s'inscrit en perte de -1,74M€ contre un bénéfice de 0,69M€ sur la même période l'an dernier.

Le résultat financier a bénéficié de la baisse des taux bancaires et s'est établi à -0,41M€, en amélioration de 0,7M€. Après prise en compte de ces coûts financiers, le résultat courant avant impôts ressort à - 2,14M€ contre une perte de 0,41 M€ l'an dernier.

second semestre 2009/2010 : retour a un résultat d'exploitation bénéficiaire

Le retournement de tendance du marché constaté à la fin de 1er semestre 2009 s'est traduit pour Lexibook par une très nette amélioration de ses conditions de ventes sur la seconde partie de son exercice et en particulier sur la période de Noël.

Ainsi en nette rupture avec les trimestres précédents, Lexibook anticipe sur le second semestre 2009/2010, un chiffre d'affaire de 22M€ et un résultat d'exploitation bénéficiaire.

Une structure financière marquée par le contexte difficile des derniers trimestres

Comme publié précédemment ; la position financière nette a évolué comme suit :

Eléments financiers du bilan (M€)

Comptes consolidés	Septembre 2009	mars-09	sept-08
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,2	5,1	7,1
Concours bancaires courants	-21,6	-16,7	-20,9
Dettes financières – Part courante	-4,3	-5,7	-7,1
Dettes financières – Part non courante	-1,6	-1,7	-1,7
Position financière nette +/-	-20,3	-19	-22,6

Le groupe dispose essentiellement de lignes à court terme pour financer son activité. Pour le renouvellement annuel de ses lignes, la société a engagé des discussions avec ses partenaires bancaires afin d'assurer le maintien de lignes suffisantes. Les discussions sont toujours en cours à la date d'établissement du présent rapport. Dans le cadre de ces échanges et pour conforter ses positions ainsi que les informations prévisionnelles produites à l'appui de ses demandes la société a mandaté un cabinet d'audit externe. Le Groupe envisage également de recourir à des financements plus structurants et plus pérennes, et a mandaté deux cabinets externes pour rechercher et mettre en place des solutions en ce sens. Les mesures engagées permettent au Groupe d'être raisonnablement confiant dans les développements futurs. Pour toutes ces raisons un certain nombre d'actifs (immobilisations incorporelles et impôts différés actifs) ont été maintenus à leur valeur nette comptable en application du principe de continuité d'exploitation. Si l'application du principe de continuité d'exploitation n'avait pas été retenue ces actifs en particulier auraient dû être dépréciés en tout ou partie.

- Boursorama le 15/02/2010 à 11:30

Lexibook : Mise à disposition du rapport semestriel 2009

Communiqué

Le rapport semestriel au 30 septembre 2009 de la société LEXIBOOK est disponible sur son site : www.lexibook.fr

- Boursorama le 15/02/2010 à 18:00

69, rue
91851 Orsay
FRANCE
info@lexibook.com
Tel. : (33) 1 64 46 2
Fax : (33) 1 64 46 38

Lexibook UK
Unit 9 Highview - High Street
Bordon
Hampshire GU35 0AX
UNITED KINGDOM
info@lexibook.co.uk
Tel. : (44) 1420-477922
Fax : (44) 1420-477929

Lexibook Electronica Lda
Nº 6-B Prac a José Domingos
Santos
Ota das loias
2830 Lavradio Barreiro
PORTUGAL
info@lexibook.com
Tel. : (351) 1 204 9152
Fax : (351) 1 204 9117

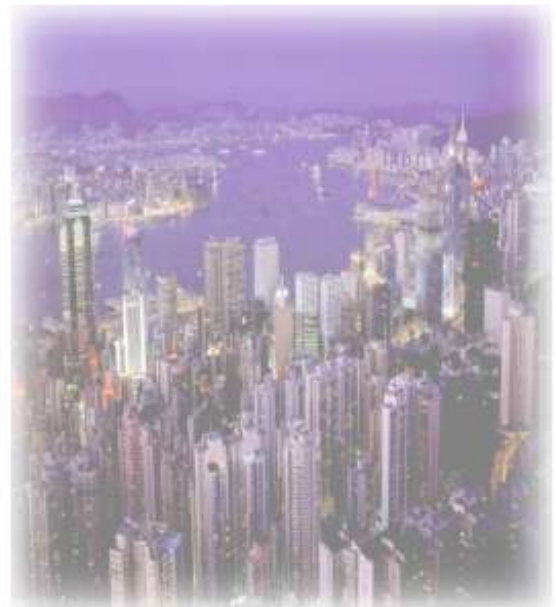
Lexibook GMBH
Donnersbergweg 20
64295 Darmstadt
DEUTSCHLAND
info@lexibook.com
Tel. : (49) 6 51-316151
Fax : (49) 6 51-319453

Lexibook Polska Sp. z o.o.
ul. Pytlasinskiego 16
00-777 Warszawa
Polska
info@lexibook.com
Tel. : (48) 6 02 45 91 49
Fax : (48) 2 28 16 92 97

Lexibook Iberica
Jesus del Gran Poder
28026 MADRID
ESPAÑA
info@lexibook.com
Tel. : (34) 91
Fax : (34)

LEXIBOOK[®]
Electronic devices

SEPTEMBRE 2009



Sommaire

141	Rapport financier semestriel
145	Comptes consolidés
177	Attestation des responsables de l'information
178	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2009-2010

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2009

En application de l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Le rapport financier semestriel au 30 septembre 2009 a été établi conformément aux nouvelles obligations d'information périodique issues de la transposition dans le Code Monétaire et Financier (article L.451-1-2) de la directive européenne dite transparence et l'interprétation qui en a été faite par l'Autorité des Marchés Financiers notamment dans ses communiqués de presse des 16 octobre 2006 et 14 février 2007.

Activité du groupe LEXIBOOK

L'activité consolidée du premier semestre de l'exercice 2009-2010 (arrêté au 30 septembre 2009), exprimée par l'indicateur chiffre d'affaires, est en baisse de 10,3% (-13,3% à taux de change constant). Le chiffre d'affaires consolidé se porte ainsi à 17,3 millions d'euros contre 19,3 millions d'euros au 30 septembre 2008. Cette situation masque une certaine disparité dans l'activité individuelle des filiales du groupe. Dans le groupe des filiales majeures (au regard du chiffre d'affaires contributif), la société mère française (39,5% du chiffre d'affaires consolidé) enregistre une hausse de 17,4% par rapport au 30 septembre 2008, la filiale Hong-Kongaise (40,4% du chiffre d'affaires consolidé), en hausse de 7% par rapport au 30 septembre 2008, la filiale espagnole (10,1% du chiffre d'affaires consolidé), en baisse de 44,8% par rapport au 30 septembre 2008, la filiale anglaise (5,8% du chiffre d'affaires consolidé), en baisse de 50,6% par rapport au 30 septembre 2008. Ces quatre sociétés génèrent 95,8% du chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2009. Leur chiffre d'affaires cumulé est en baisse de 5,6% par rapport à l'exercice précédent. Dans le groupe des filiales moins prépondérantes en terme de contribution actuelle au chiffre d'affaires consolidé (les 4 filiales restantes génèrent 4,2% du chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2009), les filiales Portugaise, Italienne, Américaine et Allemande (respectivement 1,1%, 1,3%, 0,7% et 1,1% du chiffre d'affaires consolidé) en baisse de 71,6% pour le Portugal, de 59,7% pour l'Italie, de 74,8% pour les USA et en hausse de 266,7% pour la filiale Allemande.

La marge brute consolidée est de 7,24 millions d'euros au 30 septembre 2009 contre 10,45 millions d'euros au 30 septembre 2008 et son taux se déprécie de 12,2 points à 41,5% contre 53,7% pour l'exercice précédent. Cette forte dégradation apparente est liée à un changement de la structure de facturation en France et d'importantes opérations de déstockage intervenus sur le premier semestre et une contribution moins importante des produits à licence au profit des produits sans licence.

Le résultat financier s'améliore à -0,4 million au 30 septembre 2009 contre -1,1 millions d'euros au 30 septembre 2008.

Le produit d'impôt apparent est principalement de l'impôt différé.

Dans ce contexte, le semestre est clôturé avec une perte nette de 2 millions d'euros contre une perte nette de l'ensemble consolidé de 0,5 millions d'euros au 30 septembre 2008.

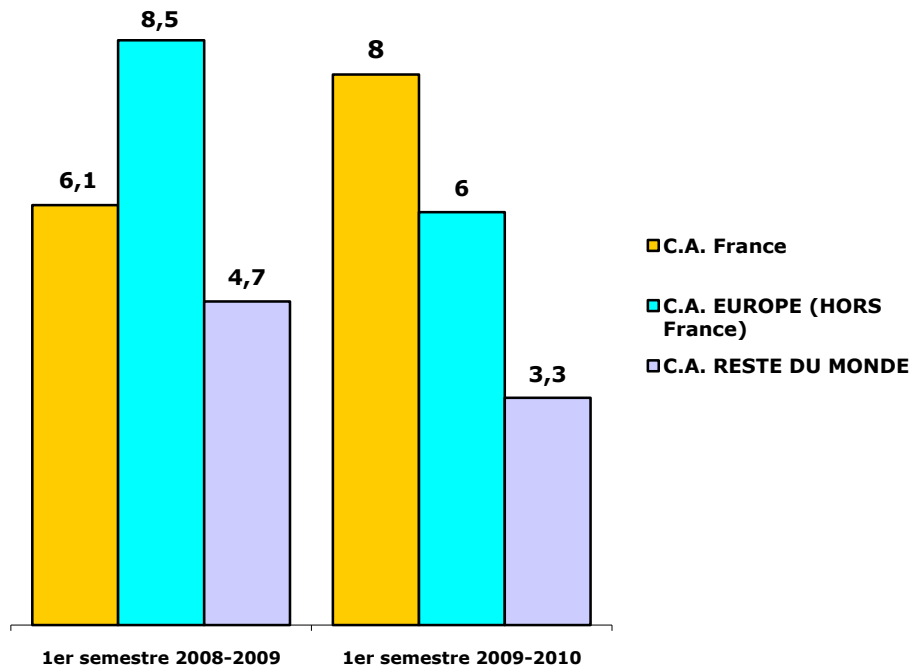
Structure financière

Les fonds propres part du groupe sont de 2 M€ au 30 septembre 2009 contre 4,4 M€ au 31 mars 2009. Comme cela est détaillé dans le tableau de variation des capitaux propres, cet écart trouve principalement son origine dans l'incorporation du résultat déficitaire (-2 M€), une variation négative des écarts de conversion (-0,3 M€), et des retraitements de consolidation (autocontrôle, emprunt obligataire convertible en actions et comptabilité de couverture ; l'ensemble de ces retraitements ayant un impact de -0,1 M€ sur les capitaux propres.).

L'endettement net apparent est de 20,4 M€ contre 22,7 M€ au 30 septembre 2008, soit un ratio d'endettement net apparent (endettement net apparent rapporté à la totalité des fonds propres) de 1020 %, contre 372% au 30 septembre 2008. Cette réduction de l'endettement est directement liée à la réduction importante des stocks sur la période.

Evolution du chiffre d'affaires sur les deux derniers exercices (en millions d'euros)

Répartition France / Europe (hors France) / Reste du monde

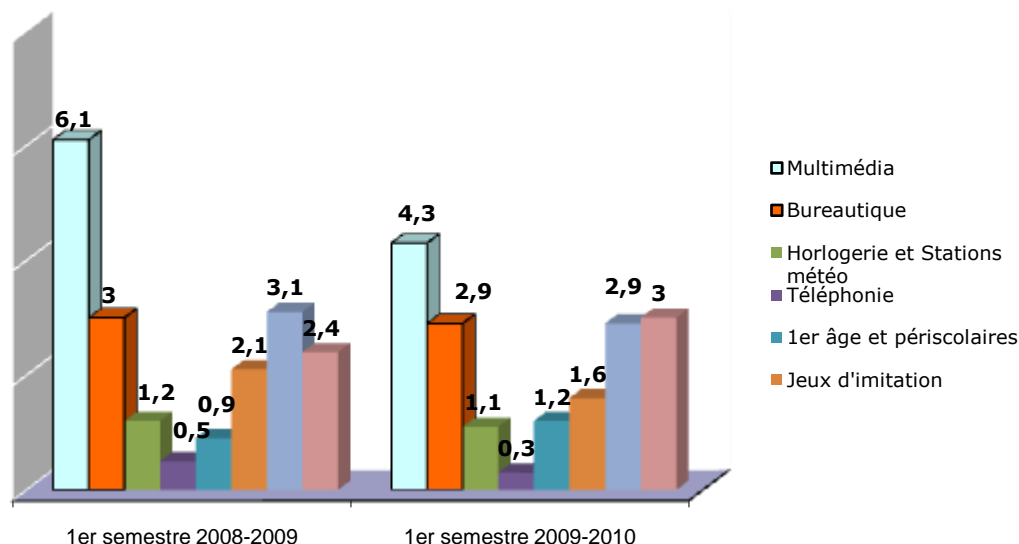


La société LEXIBOOK conçoit et commercialise une gamme complète de produits électroniques de loisirs :

- Bureautique,
- Multimédia,
- jeux éducatifs électroniques,
- jeux électroniques et interactifs,
- les stations météo et horlogerie,
- la téléphonie,
- le 1^{er} âge et jeux périscolaires,
- les jeux d'imitation.

Evolution du chiffre d'affaires sur les deux derniers exercices (en millions d'euros)

Répartition par segments



Evolution prévisible de la société et perspectives

Evolution toujours dans un environnement économique incertain, le groupe anticipe pour la suite de son exercice une tendance d'activité légèrement supérieure à celle constatée sur les six premiers mois.

Risques

A ce jour, il n'y a pas de risques ou d'incertitudes majeurs identifiés sur la durée de l'exercice restant à courir qui ne seraient déjà traités dans les notes 1.2 et 27 des comptes semestriels.

Financement de l'activité

Le financement de l'activité sur le semestre a été assuré notamment par le maintien des concours bancaires existants et la forte réduction des stocks. Par ailleurs, il y a lieu de noter que le groupe dispose essentiellement de lignes à court terme pour financer son activité. Ces lignes peuvent certains mois de l'année atteindre des niveaux très élevés compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité. Cette situation crée des tensions sur la trésorerie et freine le développement de l'activité. Dans le cadre du renouvellement annuel de ces lignes, la société a engagé des discussions avec ses partenaires bancaires pour le maintien de lignes suffisantes et étudie également des solutions de financements plus structurants.

Périmètre de consolidation et activité des filiales

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention	Capitaux propres (hors capital)	Valeur brute des titres au 30/09/2009	Valeur nette des titres au 30/09/2009	Prêts / dettes Net	Cautions et avals accordés (1)	Chiffre d'affaires 30/09/2009	Résultat net 30/09/2009	Dividendes versés (-), reçus (+)
A. Filiales détenues à plus de 50%										
Lexibook Hong Kong Limited	44 060	99,9%	1 845 079	236 340	236 340	-2 609 168	11 336 475	13 065 728	-119 962	
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%	-264 604	153 014	153 014	240 551		1 855 418	-497 708	
Lexibook Electronica LDA	150 000	99,9%	-871 498	149 918		1 512 673		367 676	-121 588	
Lexibook UK	517 376	98,9%	-2 665 558	731 904		1 237 733		1 192 498	-282 180	
Lexibook Polska SP ZOO	11 822	96,0%	-222 162	12 390		308 294		0	22 704	
Lexibook Italia	10 400	100,0%	-508 268	20 228		913 279		253 630	-363 565	
Lexibook USA	341	100,0%	-89 479	399	399	0		128 467	-102 210	
Lexibook Germany	25 000	100,0%	51 711	25 000	25 000	0		197 149	18 442	

(1) 16 600 000 USD convertis au cours de clôture de 1,4643

NB : Les montants en devises étrangères exprimés en euros dans ce tableau ont été convertis au cours de clôture pour les éléments du bilan et au cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre société.

Evolution des capitaux propres consolidés

En Euros	Capital souscrit	Prime d'émission	Autres Réserves	Stocks options	E.O.C.A.	Ecart de conversion	Auto détention	Couverture de flux de trésorerie net d'impôt	Résultat de l'exercice	TOTAL CAPITAUX PROPRES	Intérêts minoritaires	Part du Groupe
31 MARS 2008	3 883 266	0	2 764 091	39 780		-1 244 476	-280 169	-473 534	1 378 863	6 067 821	0	6 067 821
Affectation du résultat			1 378 863						-1 378 863	0		0
Stock option										0		0
Auto-détention										0		0
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt								28 942		28 942		28 942
Emprunt Obligataire Convertible en Actions (E.O.C.A.)					53 152					53 152		53 152
Variation des écarts de conversion						1 023 956				1 023 956	0	1 023 956
Autres mouvements										0		0
31 MARS 2009	3 883 266	0	4 142 954	39 780	53 152	-220 520	-296 683	-444 592	-2 784 102	4 373 255	0	4 373 255
Affectation du résultat			-2 784 102						2 784 102	0		0
Stock option										0		0
Autocontrôle										0		0
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt								-29 633		-29 633		-29 633
Emprunt Obligataire Convertible en Actions (E.O.C.A.)										0		0
Variation des écarts de conversion						-352 062				-352 062	0	-352 062
Résultat de l'exercice 2008-2009									-2 013 663	-2 013 663		-2 013 663
30 SEPTEMBRE 2009	3 883 266	0	1 358 852	39 780	53 152	-572 582	-296 683	-474 225	-2 013 663	1 977 897	0	1 977 897

Comptes consolidés au 30 septembre 2009

Compte de résultat consolidé

	Notes	30 SEPTEMBRE 2009 6 MOIS	30 SEPTEMBRE 2008 6 MOIS	31 MARS 2009 12 MOIS
En Euros				
Chiffre d'affaires net		17 273 747	19 259 943	42 044 371
Autres produits courants		197 716	195 005	488 155
Produits d'exploitation (I)		17 471 463	19 454 948	42 532 526
Coûts d'achat des produits vendus		-10 229 015	-9 002 094	-22 078 899
Dépenses de personnel	18	-2 874 979	-3 079 958	-6 537 672
Services Extérieurs		-3 852 108	-4 312 410	-9 736 194
Taxes (hors impôt société)		-118 485	-127 656	-342 486
Amort. des immobilisations incorporelles et corp.		-1 140 216	-1 338 267	-2 380 654
Dotations et reprises sur provisions d'exploitation		-527 639	-105 501	-333 825
Autres produits et charges d'exploitation		-464 684	-797 889	-1 877 334
Charges d'exploitation (II)		-19 207 126	-18 763 775	-43 287 064
Résultat d'exploitation (III = I + II)		-1 735 663	691 173	-754 538
Coût de l'endettement net		-501 153	-405 431	-1 197 214
Autres produits et charges financiers		262 017	-976 605	-911 949
Autres (pertes) / profits nets		-169 094	285 651	307 999
Dotations et reprises aux provisions financières		0	0	0
Résultat financier (IV)	19	-408 230	-1 096 385	-1 801 164
Résultat Courant avant impôt (V = III + IV)		-2 143 893	-405 212	-2 555 702
Impôt sur le résultat	20	107 526	-91 900	-118 881
Produits (charges) des activités abandonnées		22 704	-18 256	-109 519
Résultat avant intérêts des minoritaires		-2 013 663	-515 368	-2 784 102
Intérêts des minoritaires				
Résultat net		-2 013 663	-515 368	-2 784 102
Résultat net (pdg) par action		-1,83	-0,47	-2,52
Résultat net (pdg) dilué par action		-1,82	-0,47	-2,52

Bilan consolidé

<u>En Euros</u>	Notes	30 SEPTEMBRE 2009	31 MARS 2009	30 SEPTEMBRE 2008
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	7 170 971	5 104 460	7 029 122
Créances d'exploitation	9	16 395 370	17 288 764	20 520 247
Instruments financiers dérivés		0	6 539	60 709
Stocks	8	9 413 938	9 735 490	15 875 848
Autres créances d'exploitation	10	946 537	1 002 871	1 267 351
<i>Actifs courants</i>		33 926 816	33 138 124	44 753 277
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	5	8 317 805	7 236 694	4 902 394
Immobilisations corporelles	6	650 652	766 399	862 509
Immobilisations financières	7	405 698	407 844	358 365
Impôt différé actif		1 643 928	1 671 513	1 386 426
<i>Actifs non courants</i>		11 018 083	10 082 450	7 509 694
Actifs en cours d'abandon		101 552	117 051	145 686
TOTAL ACTIF		45 046 451	43 337 625	52 408 657
Dettes courantes				
Concours bancaires courants	14	21 646 376	16 675 487	20 874 753
Dettes financières - Part courante	14	4 298 551	5 738 042	7 125 937
Dettes d'exploitation		7 308 126	8 282 708	11 472 784
Dettes d'impôt société	20	18 158	27 555	21 640
Provisions - Part courante	16	13 255	13 255	138 588
Instruments financiers dérivés	26	237 871	0	0
Autres dettes d'exploitation	17	2 997 280	2 946 273	3 041 804
<i>Dettes courantes</i>		36 519 617	33 683 320	42 675 506
Passifs non courants				
Dettes financières - Part non courante	14	1 630 850	1 682 864	1 734 327
Impôt différé passif	20	0	0	0
Provisions - Part non courante	15/16	445 209	645 684	148 520
Autres dettes non courantes	17	4 160 987	2 624 765	1 444 693
<i>Dettes non courantes</i>		6 237 046	4 953 313	3 327 540
Total des dettes courantes et non courantes		42 756 663	38 636 633	46 003 046
Passifs en cours d'abandon		311 891	327 737	333 746
Capitaux propres				
Capital	12	3 883 266	3 883 266	3 883 266
Réserves et report à nouveau		370 657	2 571 300	2 463 795
Ecarts de conversion		-262 363	702 791	240 172
Résultat de l'exercice	13	-2 013 663	-2 784 102	-515 368
<i>Capitaux propres</i>		1 977 897	4 373 255	6 071 865
Intérêts des minoritaires				
Report à nouveau et réserves				
Résultat de la période				
<i>Intérêts des minoritaires</i>		0	0	0
TOTAL DETTES ET CAPITAUX PROPRES		45 046 451	43 337 625	52 408 657

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<u>Au 30 septembre 2009</u>	CONSO
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	
Résultat net part du groupe	-2 013 663
Résultat net part des minoritaires	-
Résultat net avant intérêts minoritaires	-2 013 663
Amortissement des écarts d'acquisition	0
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 140 216
(Diminution) augmentation des provisions risques et charges	-189 627
Impôts différés	-110 191
Charges liées aux options de souscription d'actions	0
(Gains) pertes nettes sur cessions d'immobilisations	0
Instruments financiers	214 416
Charges et produits financiers	3 395
Redevances IAS 17	-60 157
Licences royalties	-489 777
Gains et pertes de change - Opérations non dénouées	-413 110
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	0
Marge brute d'autofinancement	-1 918 498
Variation des éléments du fonds de roulement	
(Augmentation) diminution des stocks	321 913
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	196 032
(Augmentation) diminution des avances et acomptes fournisseurs	1 041 743
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	64 368
(Diminution) augmentation des provisions court terme et long terme	-10 848
(Diminution) augmentation des dettes fournisseurs	1 319 351
(Diminution) augmentation des instruments financiers	0
(Diminution) augmentation des autres passifs circulants	-2 273 324
Actifs et passifs des activités abandonnées	-347
Pertes et gains de change sur éléments du bfr	413 110
Impôts différés	-214 639
Variation des éléments du fonds de roulement	857 359
Flux de trésorerie d'exploitation	-1 061 139
FLUX D'INVESTISSEMENTS	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-55 835
Cessions d'immobilisations incorporelles	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-2 745
Cessions d'immobilisations corporelles	0
Acquisitions d'immobilisations financières	2 146
Cession d'immobilisations financières	0
Incidence des variations de périmètre	0
Flux de trésorerie d'investissements	-56 434
FLUX DE FINANCEMENT	
Augmentation des dettes court terme	0
Remboursement des dettes court terme	-1 413 918
Augmentation des dettes long terme	0
Remboursement des dettes long terme	-20 826
Augmentation des prêts	0
Remboursement des prêts	0
Augmentation (diminution) des minoritaires dans les réserves consolidées	0
Capitaux propres de la société mère :	0
- augmentation de capital et prime d'émission	0
- IFRS 2	0
- dividendes payés aux actionnaires	0
- réduction du capital et autocontrôle	0
Flux de trésorerie de financement	-1 434 744
Effet de change	-352 062
Emprunt Obligataire convertible en actions	0
Comptabilité de couverture	0
Variation de trésorerie de la période	-2 904 379
Trésorerie d'ouverture	-11 571 027
Trésorerie de clôture	-14 475 406

Au 31 mars 2009	CONSO
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	
Résultat net part du groupe	-2 784 102
Résultat net part des minoritaires	
Résultat net avant intérêts minoritaires	-2 784 102
Amortissement des écarts d'acquisition	0
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 380 654
(Diminution) augmentation des provisions risques et charges	429 789
Impôts différés	-1 442
Charges liées aux options de souscription d'actions	0
(Gains) pertes nettes sur cessions d'immobilisations	0
Instruments financiers	-1 013 718
Charges et produits financiers	9 874
Redevances IAS 17	-133 632
Licences royalties	-1 317 271
Gains et pertes de change - Opérations non dénouées	555 287
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	-42 500
Marge brute d'autofinancement	-1 917 061
Variation des éléments du fonds de roulement	
(Augmentation) diminution des stocks	-504 606
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	1 663 046
(Augmentation) diminution des avances et acomptes fournisseurs	-3 571 516
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	-262 337
(Diminution) augmentation des provisions court terme et long terme	-61 393
(Diminution) augmentation des dettes fournisseurs	-1 162 416
(Diminution) augmentation des instruments financiers	0
(Diminution) augmentation des autres passifs circulants	-2 026 396
Actifs et passifs des activités abandonnées	46 719
Pertes et gains de change sur éléments du bfr	-555 287
Impôts différés	-65 366
Variation des éléments du fonds de roulement	-6 499 552
Flux de trésorerie d'exploitation	-8 416 613
FLUX D'INVESTISSEMENTS	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1 452 510
Cessions d'immobilisations incorporelles	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-72 024
Cessions d'immobilisations corporelles	0
Acquisitions d'immobilisations financières	-48 794
Cession d'immobilisations financières	0
Incidence des variations de périmètre	0
Flux de trésorerie d'investissements	-1 573 328
FLUX DE FINANCEMENT	
Augmentation des dettes court terme	0
Remboursement des dettes court terme	-1 334 256
Augmentation des dettes long terme	1 520 837
Remboursement des dettes long terme	0
Augmentation des prêts	0
Remboursement des prêts	0
Augmentation (diminution) des minoritaires dans les réserves consolidées	0
Capitaux propres de la société mère :	0
- augmentation de capital et prime d'émission	0
- IFRS 2	0
- dividendes payés aux actionnaires	0
- réduction du capital et autocontrôle	-16 514
Flux de trésorerie de financement	170 067
Effet de change	1 023 956
Emprunt Obligataire convertible en actions	0
Comptabilité de couverture	0
Variation de trésorerie de la période	-8 795 918
Trésorerie d'ouverture	-2 775 109
Trésorerie de clôture	-11 571 027

Variation des capitaux propres consolidés

En Euros	Capital souscrit	Prime d'émission	Autres Réserves	Stocks options	E.O.C.A.	Ecart de conversion	Auto détention	Couverture de flux de trésorerie net d'impôt	Résultat de l'exercice	TOTAL CAPITAUX PROPRES	Intérêts minoritaires	Part du Groupe
31 MARS 2008	3 883 266	0	2 764 091	39 780		-1 244 476	-280 169	-473 534	1 378 863	6 067 821	0	6 067 821
Affectation du résultat			1 378 863						-1 378 863	0		0
Stock option										0		0
Auto-détention										0		0
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt								28 942		28 942		28 942
Emprunt Obligataire Convertible en Actions (E.O.C.A.)					53 152					53 152		53 152
Variation des écarts de conversion						1 023 956				1 023 956	0	1 023 956
Autres mouvements										0		0
31 MARS 2009	3 883 266	0	4 142 954	39 780	53 152	-220 520	-296 683	-444 592	-2 784 102	4 373 255	0	4 373 255
Affectation du résultat			-2 784 102						2 784 102	0		0
Stock option										0		0
Autocontrôle										0		0
Couverture de flux de trésorerie net d'impôt								-29 633		-29 633		-29 633
Emprunt Obligataire Convertible en Actions (E.O.C.A.)										0		0
Variation des écarts de conversion						-352 062				-352 062	0	-352 062
Résultat de l'exercice 2008-2009									-2 013 663	-2 013 663		-2 013 663
30 SEPTEMBRE 2009	3 883 266	0	1 358 852	39 780	53 152	-572 582	-296 683	-474 225	-2 013 663	1 977 897	0	1 977 897

Annexe aux états financiers consolidés

Environnement

L'activité semestrielle a été réalisée dans un environnement financier, et particulièrement bancaire, encore difficile. Sur cette période, le groupe LEXIBOOK a néanmoins bénéficié de lignes bancaires suffisantes pour financer les productions.

Les stocks ont été fortement réduits afin de dégager des ressources en trésorerie complémentaires.

La réorganisation s'est poursuivie sur le semestre et si la totalité des bénéfices de cette réorganisation n'a certes pas encore été engrangée les premiers effets positifs ont néanmoins été observés.

En conséquence, les comptes au 30 septembre 2009 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation, et la réduction des stocks, l'amélioration de la rentabilité et le maintien des concours bancaires courants devraient nous permettre de retrouver la trésorerie nécessaire à notre développement.

Faits marquants de l'exercice

Réorganisation majeure

La réorganisation engagée l'année passée s'est poursuivie sur le semestre.

L'ensemble des unités de stockage est maintenant regroupé sur notre plateforme basée à Anvers.

La rationalisation de l'organisation du groupe articulée autour de sa chaîne logistique est presque achevée également.

Note 1 – Référentiel comptable

1.1 - Généralités

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2009 reflètent la situation comptable de Lexibook S.A. et de ses filiales (ci-après « le Groupe »).

Le Directoire a arrêté les états de synthèse consolidés au 30 septembre 2009 le 2 février 2010.

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 30 septembre 2009 du Groupe Lexibook sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board), entrées en vigueur dans l'Union Européenne à compter du 1^{er} janvier 2005. Ces normes ont été appliquées avec effet rétroactif dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004.

Les comptes consolidés au 30 septembre 2009 ont été établis en application des normes et interprétations IFRS adoptées dans l'Union européenne. Ils respectent les règles de présentation issues de la recommandation CNC 99-R-01.

1.2 – Evolution des principes comptables

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe Lexibook dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2009 sont identiques à celles utilisées par le Groupe Lexibook au 31 mars 2009. Le Groupe a, en particulier, procédé à l'arrêt de ses comptes en appliquant le principe de continuité d'exploitation. Ce choix a été fait à la lumière des éléments suivants :

Le groupe dispose essentiellement de lignes à court terme pour financer son activité. Pour le renouvellement annuel de ses lignes, la société a engagé des discussions avec ses partenaires bancaires afin d'assurer le maintien de lignes suffisantes. Les discussions sont toujours en cours à la date d'établissement du présent rapport. Dans le cadre de ces échanges et pour conforter ses positions ainsi que les informations prévisionnelles produites à l'appui de ses demandes la société a mandaté un cabinet d'audit externe, le cabinet Goubard. Par ailleurs, et pour apporter des financements plus structurants et plus pérennes à l'entreprise deux cabinets ont été mandatés pour rechercher et mettre en place des solutions en ce sens. Les mesures engagées permettent au Groupe d'être raisonnablement confiant dans les développements futurs.

Pour toutes ces raisons un certain nombre d'actifs ont été maintenus à leur valeur nette comptable, et en particulier les actifs suivants :

Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	5	8 317 805
Impôt différé actif		1 643 928

Si l'application du principe de continuité d'exploitation n'avait pas été retenue ces actifs en particulier auraient dû être dépréciés en tout ou partie.

1.3 - Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

Note 2 Périmètre et méthodes de consolidation

2.1 - Périmètre

Les sociétés retenues pour la consolidation sont celles dont le groupe Lexibook contrôle directement ou indirectement plus de 20 % des voix à l'exclusion des sociétés ne présentant pas - de par leur taille - un caractère significatif au regard des comptes consolidés du groupe.

2.2 - Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- L'intégration globale, pour toutes les sociétés contrôlées de manière exclusive. Les comptes sont intégrés à 100 % poste à poste.
- L'intégration proportionnelle, pour les sociétés contrôlées conjointement (partage du contrôle entre les actionnaires). Les comptes sont pris, poste à poste, au pourcentage détenu par le Groupe.
- La mise en équivalence, pour les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable. Elle consiste à ne retenir dans les comptes consolidés que la part de capitaux propres correspondant au pourcentage direct ou indirect détenu par la société mère.

2.3 - Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis suivant la méthode du cours de clôture, selon laquelle :

- Les postes du bilan sont convertis en Euros sur la base des cours officiels de change de fin d'exercice à l'exception des comptes de capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont utilisés.
- Les postes du compte de résultat sont convertis, pour chaque devise, en utilisant le cours moyen de l'exercice.

L'incidence des ajustements de conversion est inscrite directement dans un compte spécial au sein des capitaux propres.

2.4 – Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Le relevé complet des sociétés du Groupe au 30 septembre 2009 est fourni dans la note 25.

Note 3 – Règles comptables et méthodes d'évaluation

3.1 – Chiffre d'affaires

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, des coûts associés ou de retour possible des marchandises.

Compte tenu de la typologie de ses clients le chiffre d'affaires brut du groupe fait l'objet de remises ou d'éléments soustractifs et en particulier de remises de fin d'année et de participations publicitaires. Ces dernières étaient comptabilisées en moins du chiffre d'affaires dans le précédent référentiel. Au regard des IFRS, et s'agissant de prestations achetées à nos clients, les participations publicitaires sont comptabilisées en charge (ligne « services extérieurs ») du compte de résultat.

3.2 – Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart constaté, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la quote-part correspondante des capitaux propres après valorisation à leur juste valeur des éléments d'actifs et passifs achetés.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur lors de chaque clôture annuelle ou ponctuellement en cas d'indices de pertes de valeur liés à l'apparition d'indicateurs de performance défavorables.

L'ensemble des goodwill du Groupe est totalement amorti depuis l'exercice 2002. Les principes de cette norme n'ont pas trouvé à s'appliquer dans le cadre de l'arrêté au 30 septembre 2009.

3.3 Actifs incorporels

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but la conception, la construction et les tests de pré production ou de pré utilisation des modèles et prototypes nécessaires au lancement de produits finis commercialisables sont capitalisées si le produit est jugé techniquement et commercialement viable et que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Chaque projet répondant à ces critères fait l'objet d'une demande d'investissement accompagnée d'une étude de rentabilité qui est soumise au comité de direction. L'approbation du comité marque le point de départ du projet et des investissements. Les projets sont traités comme des immobilisations en cours jusqu'à la date de la première vente (hors groupe), date qui correspond à la fin de l'activation des coûts et au point de départ des amortissements. Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Les dépenses activées initialement et correspondant à des projets abandonnés (technologies communes ou composants mutualisés) ne pourront être réaffectées à de nouveaux projets que de façon exceptionnelle c'est-à-dire dans le cas où la demande d'investissement du projet arrêté le prévoit. Dans le cas contraire, le projet sera intégralement déprécié.

Les dépenses liées aux activités de développement sont dépréciées sur la base d'un plan d'amortissement établi au regard d'un prévisionnel de ventes (si la demande d'investissement présente un prévisionnel de ventes de 500, 400 et 100 respectivement les années 1, 2 et 3 l'amortissement sera de 50%, 40% et 10%).

Les projets sont analysés systématiquement lors de chaque arrêté ou individuellement en cas d'apparition de perte de valeur. Ils sont « mis au rebut » s'ils ne remplissent plus les critères de capitalisation. La valeur actuelle nette de chaque projet est recalculée puis elle est comparée à la valeur nette comptable encore à l'actif à la date d'arrêté. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle nette une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles est constatée pour la différence afin de constater les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

CONCESSIONS DE LICENCES

Conformément au traitement préconisé par IAS 38 (immobilisations incorporelles), les droits relatifs aux concessions de licences ont été immobilisés. Les flux d'avantages économiques futurs attribuables à l'utilisation de ces actifs peuvent varier selon différentes hypothèses.

Les hypothèses prudentes induisant une valeur basse des flux attendus correspondent le plus souvent aux montants des minimums garantis que l'entreprise s'est engagée à verser aux sociétés qui lui concèdent les droits. C'est cette valeur qui a été retenue comme représentative du coût de ces actifs.

Les modes d'amortissement retenus sont ceux préconisés par la norme IAS 38 pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie. Ainsi, l'amortissement commence dès que les licences sont exploitées. Il reflète le rythme de consommation des avantages économiques futurs liés à chaque licence. Au cas où les avantages économiques retirés de ces concessions de licence sont supérieurs au plan d'amortissement initial basé sur les minimums garantis, une dotation complémentaire est comptabilisée.

Les durées d'amortissement sont les durées pendant lesquelles les droits sont concédés.

Les licences de marque portées à l'actif font l'objet d'un test de dépréciation lors de chaque arrêté sur la base de l'estimation par le management des flux futurs attendus de l'utilisation des licences sur la durée résiduelle des contrats.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le groupe a procédé au cours de l'exercice précédent à une opération d'échange de marchandises. En contrepartie des produits échangés il a reçu une « ligne de crédit » (APC) utilisable pour un paiement partiel ultérieur éventuel de certaines de ses dettes fournisseurs.

Ce droit a été retenu dans les comptes pour la valeur qu'avaient les produits échangés dans les livres de Lexibook avant l'opération. Une évaluation de la valeur recouvrable a été réalisée à la clôture. Cet actif incorporel sera déprécié au rythme de consommation des avantages économiques qui lui sont liés (utilisation des APC).

Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur éventuelles.

Les autres actifs incorporels incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sur une période maximale de 5 ans.

3.4 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur historique diminuée des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

· Immeuble	12 ans
· Matériels de transport	3 à 5 ans
· Matériels et outillages	3 à 10 ans
· Matériel informatique	3 à 5 ans
· Matériel de bureau	5 à 10 ans
· Agencements et installations	3 à 10 ans

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.5 – Contrats de location financement

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location – financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location – financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat.

Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

3.6 Clients et affacturage

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le Groupe procède couramment à des opérations d'affacturage de ses créances clients dans le cadre de son cycle d'exploitation ; ces créances doivent, dans le cadre des IFRS, faire l'objet d'une réintégration dès lors qu'il est établi que les avantages et les risques inhérents à ces créances demeurent à la charge du Groupe. Cet exercice a conduit le groupe à procéder à des réintégrations sous la rubrique « Créances Clients », en contrepartie desquelles une dette financière est constatée. Par ailleurs les dépôts de garanties octroyés dans le cadre du contrat d'affacturage font l'objet d'un reclassement sous la rubrique « Avances et Acompte versés ».

Les principales caractéristiques des contrats en vigueur à la date de clôture sont les suivantes :

Caractéristiques	France - 1	France - 2	Angleterre	Espagne	Portugal
Réserves	18%	22%	18%	17%	26%
Retenue de garantie	15%	15%	15%	15%	15%
Commission d'affacturage	0,45%	0,27%	0,49%	0,49%	0,49%
Commission d'anticipation	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,6 points	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,6 points	Moyenne mensuelle LIBOR GBP 3 mois + 0,7 points	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,7 points	Moyenne mensuelle EURIBOR 3 mois + 0,7 points

3.7 Stocks

Les stocks sont évalués en fonction de leur valeur nette de réalisation probable, laquelle tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente et des multiples circuits de ventes (grande distribution, magasins spécialisés, soldeurs...).

3.8 Emprunts portant intérêts

A la date du 15 septembre 2008, Lexibook a procédé à l'émission de 103 449 obligations convertibles avec les caractéristiques suivantes :

- Date de souscription : 30/09/2008,
- Nominal : 14,50 €,
- Taux d'intérêt nominal : 7% l'an,
- Périodicité du coupon : Semestriel, payable 30 mars et 30 septembre,
- Echéance : 30/09/2011,

- Remboursement au gré de la société : Possible à tout moment entre le 30 septembre 2010 et 45 jours avant l'échéance pour un maximum de 34 483 obligations convertibles,
- Prix de conversion : 14,50 €,
- Parité de conversion : 1 pour 1,
- Dilution maximum possible : 8,40 % (dont actions d'autocontrôle) 8,58 % (hors actions d'autocontrôle).

3.9 Provision pour retraite et obligations assimilées

Des provisions sont constituées afin de couvrir l'intégralité des engagements sociaux correspondant aux avantages versés au personnel au moment et après son départ du Groupe dès lors que les régimes concernés peuvent être qualifiés de régimes à prestations définies.

Ces provisions sont calculées par application d'une méthode actuarielle qui prend notamment en compte :

- l'évolution prévisible des salaires ;
- la rotation des effectifs ;
- le risque de mortalité ;
- un taux d'actualisation financière et, le cas échéant, un taux de rendement attendu sur les actifs financiers dédiés.

3.10 Rémunération sur base d'actions

Lexibook S.A. dispose de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions au 30 septembre 2009. Conformément à la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », est enregistré en charges de personnel un montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires, calculé à la date d'octroi des options sur la base du modèle d'évaluation binomial. La contrepartie de cette charge est directement inscrite en capitaux propres.

3.11 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources.

3.12 Impôts différés

Les impôts différés résultant des différences temporaires liées aux retraitements de consolidation et aux différences entre les résultats comptables et les résultats fiscaux sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Toutes les différences donnent lieu à la comptabilisation d'un impôt différé par application du principe de « la conception étendue ».

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les comptes courants des factors. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif courants sous la rubrique concours bancaires courants.

3.14 Information sectorielle

L'information sectorielle est dispensée à deux niveaux :

- 1^{er} niveau l' «activité », analysée selon les méthodes utilisées pour distribuer les produits,
- 2nd niveau le « secteur géographique ».

Lexibook a choisi de retenir comme axe d'analyse primaire les méthodes qu'il utilise pour distribuer ses produits à ses clients, et en particulier une distribution « départ Hong Kong » (incoterm FOB) opposée à une distribution « rendu » chez le client. En effet, ces deux méthodes de distribution ont des modes de fonctionnement qui leur sont propres et des rentabilités, par nature, différentes.

3.15 Actifs et passifs financiers

3.15.1 Classement des actifs et passifs financiers et modalités d'évaluation

3.15.1 A Instruments financiers dérivés

3.15.1 Aa Champ d'application

Le champ d'application des instruments financiers dérivés a été défini par le Groupe Lexibook conformément aux dispositions et principes introduits par la norme IAS 39.

3 15.1 Ab Evaluation et comptabilisation

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. Cette juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés et de données de marché, disponibles auprès de contributeurs externes. Le Groupe Lexibook peut également faire référence à des transactions récentes comparables ou utiliser une valorisation fondée sur des modèles internes reconnus par les intervenants sur le marché et intégrant des données directement dérivées de données observables telles que des cotations de gré à gré.

La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat sauf lorsqu'ils sont désignés comme instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net. Dans ce dernier cas, les variations de valeur des instruments de couverture sont comptabilisées directement en capitaux propres, hors part inefficace des couvertures.

3 15.1 Ac Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Le Groupe Lexibook utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change

Les critères retenus par le Groupe Lexibook pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont ceux prévus par la norme IAS 39 :

- (1) l'opération de couverture doit couvrir les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie imputables au risque couvert et l'efficacité de la couverture (représentant le niveau de compensation des variations de valeur de l'instrument de couverture avec celles de l'élément couvert ou de la transaction future) se situe dans une fourchette comprise entre 80% et 125% ;
- (2) en ce qui concerne les opérations de couverture de flux de trésorerie, la transaction future, objet de la couverture, doit être hautement probable ;
- (3) l'efficacité de la couverture est déterminée de manière fiable ;
- (4) l'opération de couverture est étayée par une documentation adéquate dès sa mise en place.

Le Groupe Lexibook applique la couverture de flux de trésorerie.

Il s'agit d'une couverture de transactions futures hautement probables où les variations de flux de trésorerie générés par l'élément couvert sont compensées par les variations de valeur de l'instrument de couverture.

Les variations cumulées de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique des capitaux propres pour leur partie efficace et en résultat pour la partie inefficace (correspondant à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de juste valeur de l'élément couvert).

Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert.

Le Groupe Lexibook n'applique pas la couverture de juste valeur et la couverture d'un investissement net.

La relation de couverture prend fin dès lors que :

- un instrument dérivé cesse d'être un instrument de couverture efficace ;
- un instrument dérivé échoit, est vendu, annulé ou exercé ;
- l'élément couvert est arrivé à échéance, a été vendu ou remboursé ;
- une transaction future n'est plus considérée comme hautement probable.

Seuls les instruments dérivés externes au Groupe Lexibook étant réputés éligibles à la comptabilité de couverture, les résultats relatifs aux instruments dérivés internes sont éliminés dans les comptes consolidés. Toutefois, dans le cadre d'une relation de couverture initiée au moyen de dérivés internes au Groupe Lexibook, la comptabilité de couverture s'applique s'il est démontré que les instruments dérivés internes donnent lieu à un retournement à l'extérieur du Groupe Lexibook.

3 15.1 Ad Instruments financiers dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur d'instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat en « Autres profits (pertes) – net ».

Note 4 – Variation du périmètre de consolidation

La filiale Polonaise est en cours de liquidation. Ses actifs et passifs sont présentés, conformément à la norme IFRS 5, sous les rubriques « Actifs des activités abandonnées » et « passifs des activités abandonnées ».

Note 5 – Immobilisations incorporelles

Flux d'immobilisations incorporelles en €	31/03/2009	Mouv. de		Autres	Ecarts de	30/09/2009
		Périmètre	Augmentation			
Frais de recherche et développement	5 150 837		298 707		-483 468	4 966 076
Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail)	9 304 481		2 115 044	77 269	119	11 342 375
Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	364 896					364 896
Ecarts d'acquisition	103 565					103 565
Autres immobilisations incorporelles	637 944		4 000		-23 737	618 207
TOTAL	15 561 723		2 417 751	77 269	-23 737	17 395 119

Flux d'amortissements des immobilisations incorporelles en €	31/03/2009	Mouv. de		Autres	Ecarts de	30/09/2009
		Périmètre	Augmentation			
Amort / Frais de recherche et développement	2 705 200		282 849		-259 760	2 728 289
Amort / Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail)	5 129 341		721 259	9 375	40	5 841 265
Amort / Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	364 895					364 895
Amort / Ecart d'acquisition	103 565					103 565
Amort / Autres immobilisations incorporelles	22 028		17 272			39 300
TOTAL	8 325 029	0	1 021 380	9 375	0	9 077 314

Valeur nette des immobilisations incorporelles en €	31/03/2009	Mouv. de		Autres	Ecarts de	30/09/2009
		Périmètre	Augmentation			
Frais de recherche et développement	2 445 637		15 858		-223 708	2 237 787
Concessions, brevets, licences (Hors Crédit-Bail) (1)	4 175 140		1 393 785	67 894	79	5 501 110
Concessions, brevets, licences (Crédit-Bail)	1					1
Ecarts d'acquisition	0					0
Autres immobilisations incorporelles (2)	615 916			13 272	-23 737	578 907
TOTAL	7 236 694		1 409 643	81 166	-23 737	8 317 805

- (3) dont 5 476 452 € liés aux concessions de licences évoquées en 3.3. On retrouve la contrepartie de l'activation de ces minimas garantis en autres dettes d'exploitation part courante (1 962 781 euros - cf note 17.2) et en autres dettes d'exploitation part non courante (4 130 915 euros - cf note 17.3)
- (4) dont 507 673 € liés aux « Assets purchases Credit » évoqués en 3.3

Détail des écarts d'acquisition en €	Valeur brute	Amortisse-	Valeur nette	Valeur nette
	30/09/2009	ment cumulé	30/09/2009	31/03/09
Lexibook Limited	103 565	-103 565	0	0
TOTAL	103 565	-103 565	0	0

Note 6 – Immobilisations corporelles

Flux d'immobilisations corporelles en €	31/03/2009	Mouv. de Péri-mètre	Augmen-tation	Diminu-tion	Autres Variations	Écarts de conversion	30/09/2009
Installations tech, mat et outillages ind.	691 026		7 956	2 547		-36 558	659 877
Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	976 675		5 682	270 937		12 657	724 077
Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	1 510 118						1 510 118
Immobilisations corporelles en cours	0						0
TOTAL	3 177 819		13 638	273 484	0	-23 901	2 894 072

Flux d'amortissements des immobilisations corporelles en €	31/03/2009	Mouv. de Péri-mètre	Augmen-tation	Diminu-tion	Autres Variations	Écarts de conversion	30/09/2009
Amort / Installations tech, mat et outillages ind.	587 190		23 800	705		-29 288	580 997
Amort / Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	734 086		39 942	268 371		11 633	517 290
Amort / Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	1 090 144		54 989				1 145 133
Amort / Immobilisations corporelles en cours							
TOTAL	2 411 420		118 731	269 076	0	-17 655	2 243 420

Valeur nette des immobilisations corporelles en €	31/03/2009	Mouv. de Péri-mètre	Augmen-tation	Diminu-tion	Autres Variations	Écarts de conversion	30/09/2009
Installations tech, mat et outillages ind.	103 836			17 686		-7 270	78 880
Autres immobilisations corporelles (Hors Crédit-Bail)	242 589			36 826		1 024	206 787
Autres immobilisations corporelles (Crédit-Bail)	419 974			54 989			364 985
Immobilisations corporelles en cours							
TOTAL	766 399		0	109 501	0	-6 246	650 652

Note 7 – Immobilisations financières

Immobilisations financières en €	31/03/2009	Mouv. de Péri-mètre	Augmen-tation	Diminu-tion	Autres Variations	Écarts de conversion	30/09/2009
Créances rattachées à participations	308 294						308 294
Dépôts et cautionnements	99 550		269			-2 415	97 404
Autres							
TOTAL	407 844		269	0		-2 415	405 698

Provisions sur immobilisations financières en €	31/03/2009	Mouv. de Péri-mètre	Augmen-tation	Diminu-tion	Autres Variations	Écarts de conversion	30/09/2009
Créances rattachées à participations	0						0
Prov / Autres							
TOTAL	0						0

Immobilisations financières nettes en €	31/03/2009	Mouv. de Péri-mètre	Augmen-tation	Diminu-tion	Autres Variations	Écarts de conversion	30/09/2009
Créances rattachées à participations	308 294					0	308 294
Dépôts et cautionnements	99 550		269	0		-2 415	97 404
Autres							
TOTAL	407 844		269	0		-2 415	405 698

Note 8 – Stocks

Stocks en €	Valeur brute 30/09/2009	Depreciation	Valeur nette 30/09/2009	Valeur nette 31/03/2009
Marchandises	10 875 292	1 461 354	9 413 938	9 735 490
TOTAL	10 875 292	1 461 354	9 413 938	9 735 490

Note 9 – Créances d'exploitation

Créances d'exploitation en €	Valeur brute 30/09/2009	Dépréciations	Valeur nette 30/09/2009	Valeur nette 31/03/2009
Clients	10 863 305	515 076	10 348 229	10 544 261
Charges constatées d'avance	1 644 374		1 644 374	1 299 993
Avances et acomptes versés	4 402 767		4 402 767	5 444 510
TOTAL	16 910 446	515 076	16 395 370	17 288 764

Créances d'exploitation par devise d'origine	USD	GBP	HKD	EUROS	TOTAL
Clients	2 086 791	246 840	0	8 014 598	10 348 229
Charges constatées d'avance	0	25 627	246 693	1 372 054	1 644 374
Avances et acomptes versés	1 294 483	263 418	0	2 844 866	4 402 767
TOTAL	3 381 274	535 885	246 693	12 231 518	16 395 370

Créances d'exploitation par échéance	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Clients	3 100 291	7 247 938			10 348 229
Charges constatées d'avance	370 893	187 717	651 458	434 305	1 644 373
Avances et acomptes versés	2 041 797	2 278 229	82 741		4 402 767
TOTAL	5 512 981	9 713 884	734 199	434 305	16 395 369

Note 10 – Autres créances d'exploitation

Autres créances d'exploitation en €	30/09/2009	31/03/2009
Créances au personnel et comptes rattachés	9 801	107 785
Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques	486 475	676 446
Comptes courants actifs		
Autres débiteurs courants	450 261	218 640
TOTAL	946 537	1 002 871

Autres créances d'exploitation par devise d'origine	USD	GBP	HKD	EUROS	TOTAL
Créances au personnel et comptes rattachés				9 801	9 801
Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques		43 958	29 271	413 246	486 475
Comptes courants actifs					0
Autres débiteurs courants	341		23 256	426 664	450 261
TOTAL	341	43 958	52 527	849 711	946 537

Autres créances d'exploitation par échéance	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an
Créances au personnel et comptes rattachés		9 801		
Créances sur l'Etat et autres collectivités publiques		457 204	29 271	
Comptes courants actifs				
Autres débiteurs courants		427 005	23 256	
TOTAL		894 010	52 527	0

Note 11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie en €	30/09/2009	31/03/2009
Valeurs mobilières de placement		
Banques, établissements financiers et assimilés	7 170 971	5 104 460
TOTAL	7 170 971	5 104 460

Trésorerie et équivalents de trésorerie par devise d'origine	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Valeurs mobilières de placement					
Banques, établissements financiers et assimilés	4 154 615	1 291 568	0	1 724 788	7 170 971
TOTAL	4 154 615	1 291 568	0	1 724 788	7 170 971

Note 12 – Capitaux propres

12.1 Ecart de conversion

Les écarts de conversion proviennent des filiales situées à Hong Kong, en Angleterre, aux USA et en Pologne.

12.2 Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Au 30 septembre 2009, le Groupe dispose de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions.

Ces plans ont les caractéristiques suivantes :

	Plan N°1	Plan N°2
Date d'assemblée	15-juin-99	27-juin-00
Date du Conseil d'Administration	16-juin-99	28-juin-00
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1 000	2 400
dont :		
- nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par le Comité de Direction	1 000	1 500
- nombre de dirigeants concernés	2	2
Point de départ d'exercice des options	17-juin-2004	29-juin-2005
Date d'expiration	16-juin-2019	28-juin-2020
Prix de souscription	19,01 €	18,69 €
Nombre d'actions souscrites au 30/09/2009	0	0
Personnes concernées :	2	6
dont :		
- Membres du Comité de Direction	2	3
- Direction des Achats et de la Logistique		1
- Direction Commerciale		
- Direction Financière		1
- Direction du Marketing et du Développement		1

La possibilité d'exercice des options du Plan N°2 est ouverte depuis le 29 juin 2005.

En application de la norme IFRS 2 sur les rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés ont fait l'objet d'une valorisation spécifique au bilan du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005.

Le nombre d'options d'acquisition d'actions restant à exercer à la clôture est de 3 400.

12.3 Actions propres

Actions propres	Nombre de titres	Valeur en €
31 mars 2007	21 800	335 356
Acquisitions	12 300	247 496
Cessions	9 400	162 620
31-mars-08	24 700	420 232
Acquisitions	1 140	16 514
31-mars-09	25 840	436 746
Acquisitions		
30-sept-09	25 840	436 746

Note 13 – Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Résultat net par action	30/09/2009	30/09/2008
Résultat net part du Groupe en €	-2 013 663	-515 368
Nombre d'actions en circulation	1 102 228	1 102 228
Résultat en euros par action	-1,83	-0,47

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

Résultat net dilué par action	30/09/2009	30/09/2008
Résultat net part du Groupe en €	-2 013 663	-515 368
Nombre d'actions et instruments dilutifs en circulation	1 105 628	1 105 628
Résultat dilué en euros par action	-1,82	-0,47

Note 14 – Dettes financières

Dettes financières en €	30/09/2009	31/03/2009
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 734 327	1 791 088
Intérêts courus sur emprunts		
Autres emprunts et dettes assimilées	25 841 450	22 305 305
Total	27 575 777	24 096 393

14.1 Analyse par devise

Dettes financières 30-09-2009 par devises d'origine	Emprunts auprès des ets de crédit	Intérêts courus sur emprunts	Autres emprunts et dettes assimilées	Total
EUR	1 734 327		15 612 611	17 346 938
USD			8 416 607	8 416 607
HKD			1 469 563	1 469 563
GBP			342 669	342 669
Total	1 734 327	0	25 841 450	27 575 777

14.2 Analyse par échéances

Dettes financières en € 31 mars 2009	Total	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit (1) (2)	1 791 088	87 398	1 703 690	
Intérêts courus sur emprunts	0			
Autres emprunts et dettes assimilées (3)	22 305 295	22 305 295		
Total	24 096 383	22 392 693	1 703 690	0

Dettes financières en € 30 septembre 2009	Total	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit (1) (2)	1 734 327	103 477	1 630 850	
Intérêts courus sur emprunts	0			
Autres emprunts et dettes assimilées (3)	25 841 450	25 841 450		
Total	27 575 777	25 944 927	1 630 850	0

- (4) Dont emprunt obligataire convertible en actions 1 377 787 €
 (5) Dont 356 540 euros de crédit bail.
 (6) Dont 4 195 074 euros liés à l'affacturage

14.3 Ventilation taux fixe – taux variable

Ventilation de la dette par nature de taux	30/09/2009	31/03/2009
Taux fixe	1 377 787	1 377 787
Taux variable	26 197 990	22 718 606
Total	27 575 777	24 096 393

Note 15 – Provisions pour pensions et avantages assimilés

La méthode d'évaluation des indemnités de départ retenue est la méthode des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses retenues sont : retraite à 65 ans (départ volontaire), taux d'inflation de 2%, Turn-over de 14,16% et taux d'actualisation de 3,75% (taux actuariel de l'OAT 10 ans octobre 2019).

Le montant des engagements au 30 septembre 2009 est de 32 266 € contre 42 389 € au 31 mars 2009.

Note 16 – Autres provisions

Provisions pour autres risques en €	30/09/2009	31/03/2009
Provisions pour restructurations	281 984	464 977
Provisions pour impôts	130 959	138 318
Provisions pour autres risques	45 521	55 644
TOTAL	458 464	658 939

Note 17 – Dettes d'exploitation

17-1 Dettes d'exploitation

	30/09/2009	31/03/2009
Dettes d'exploitation en €		
Fournisseurs	6 168 668	4 849 317
Avances et acomptes reçus	1 139 458	3 433 391
TOTAL	7 308 126	8 282 708

	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Dettes d'exploitation par devise d'origine					
Fournisseurs	960 495	299 289	483 673	4 425 211	6 168 668
Avances et acomptes reçus	135 180	82 171	0	922 107	1 139 458
TOTAL	1 095 675	381 460	483 673	5 347 318	7 308 126

	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Dettes d'exploitation par échéance					
Fournisseurs	2 737 065	2 925 116	439 689	66 799	6 168 669
Avances et acomptes reçus	417 023	722 435			1 139 458
TOTAL	3 154 088	3 647 551	439 689	66 799	7 308 127

17-2 Autres dettes d'exploitation – Part courante

	30/09/2009	31/03/2009
Autres dettes d'exploitation en € - Part courante		
Dettes au personnel et comptes rattachés	566 999	733 621
Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques	252 635	190 626
Autres créditeurs - Courant	182 521	58 847
Fournisseurs d'immobilisations (1)	1 995 125	1 963 179
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL	2 997 280	2 946 273

- (1) dont 1 962 781 € liés aux concessions de licences évoquées en 3.3. On retrouve la contrepartie de cette dette en immobilisations incorporelles, cf note 5.

	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par devise d'origine- part courante					
Dettes au personnel et comptes rattachés		16 840		550 159	566 999
Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques	2 282			250 353	252 635
Autres créditeurs - Courant			6 467	176 054	182 521
Fournisseurs d'immobilisations				1 995 125	1 995 125
Produits constatés d'avance					0
TOTAL	2 282	16 840	6 467	2 971 691	2 997 280

	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par échéance- part courante					
Dettes au personnel et comptes rattachés	566 999				566 999
Dettes sur l'Etat et autres collectivités publiques	252 635				252 635
Autres créditeurs - Courant	182 521				182 521
Fournisseurs d'immobilisations	163 565	359 474	1 472 086		1 995 125
Produits constatés d'avance					0
TOTAL	1 165 720	359 474	1 472 086	0	2 997 280

17-3 Autres dettes d'exploitation – Part non courante

	30/09/2009	31/03/2009
Autres dettes d'exploitation en € - Part non courante		
Comptes courants créditeurs	30 072	30 072
Fournisseurs d'immobilisations	4 130 915	2 594 693
TOTAL	4 160 987	2 624 765

- (1) dont 4 130 915 € liés aux concessions de licences évoquées en 3.3. On retrouve la contrepartie de cette dette en immobilisations incorporelles, cf note 5.

	USD	GBP	HKD	EURO	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par devise d'origine- part non courante					
Comptes courants créditeurs				30 072	30 072
Fournisseurs d'immobilisations				4 130 915	4 130 915
TOTAL	0	0	0	4 160 987	4 160 987
	-1mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	+1 an	TOTAL
Autres dettes d'exploitation par échéance - part non courante					
Comptes courants créditeurs		30 072			30 072
Fournisseurs d'immobilisations				4 130 915	4 130 915
TOTAL	0	30 072	0	4 130 915	4 160 987

Note 18 – Charges de personnel

Charges de personnel en €	30/09/2009	30/09/2008
Salaires	2 286 875	2 388 035
Charges sociales	568 985	667 361
Autres charges de personnel	19 119	24 562
TOTAL	2 874 979	3 079 958

Note 19 – Résultat financier net

	30/09/2009	30/09/2008
Coût de l'endettement net (produits / charges)		
Intérêts provenant de prêts	0	0
Charges d'intérêts	-501 153	-405 431
SOUS-TOTAL	-501 153	-405 431
Autres produits et charges financiers		
Dividendes	0	0
Produits des autres immobilisations financières		
Produits des placements	0	0
Gains de change	1 088 106	121 538
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Autres produits financiers	2 031	12 979
Transfert de charges financières		
Pertes de change	-817 605	-970 378
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Autres charges financières	-10 515	-140 744
Revalorisation d'instruments financiers à juste valeur	-169 094	285 651
SOUS-TOTAL	92 923	-690 954
Variation nette des dotations et reprises de provisions financières		
	0	0
SOUS-TOTAL	0	0
TOTAL	-408 230	-1 096 385

Au 30 septembre 2009, l'enregistrement des produits dérivés dans le bilan à la valeur de marché s'est traduit par une perte de 169 094 €.

Note 20 – Impôts sur les résultats

20.1 Charge d'impôts

Par mesure de prudence, il a été décidé de ne pas activer l'impôt différé lié aux pertes du semestre.

Analyse de la charge d'impôts :

Charge d'impôts en €	30/09/2009	30/09/2008
Impôts courants	-2 665	-101 895
Impôts différés	110 191	9 995
Total	107 526	-91 900

Rapprochement entre la charge d'impôts et résultat avant impôts :

En €	30/09/2009
Résultat Net Part du Groupe	-2 013 667
Intérêts minoritaires dans le résultat	
Charge d'impôt de la période	107 526
Résultat taxable	-2 121 193
Taux d'imposition théorique de la société mère	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	706 994
Différences temporaires	
Différences permanentes	
Déficits fiscaux non activés	-636 484
Imputation des déficits reportables	9 693
Différentiel de taux d'imposition	-65 208
Autres éléments	92 532
Produit d'impôt	107 527
Taux facial de l'impôt groupe	-5,07%

20.2 Impôts différés

Nature des soldes d'impôts différés au 30/09/09 :

En €	30/09/2009	31/03/2009
Impôts différés actifs		
Sur décalages fiscaux temporaires		8 550
Sur retraitement de consolidation	1 643 928	1 662 963
Total	1 643 928	1 671 513
Impôts différés passifs		
Sur décalages fiscaux temporaires		
Sur retraitement de consolidation		
Total	0	0

Origine des impôts différés actifs et passifs :

En €	Actifs	Passifs	Net
	30/09/2009	30/09/2009	30/09/2009
Immobilisations incorporelles	117 828		117 828
Immobilisations corporelles	-2 816		-2 816
Stocks			0
Instruments financiers	69 287		69 287
Autres actifs	68 474		68 474
Provisions	69 273		69 273
Instruments financiers			0
Autres passifs		40 737	-40 737
Reports fiscaux déficitaires	1 362 619		1 362 619
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	-40 737	-40 737	0
Impôts différés actifs au bilan	1 643 928		1 643 928
Impôts différés passifs au bilan		0	0
TOTAL	1 643 928	0	1 643 928

Au 30 septembre 2009, le Groupe dispose de reports fiscaux déficitaires non utilisés et non activés dont l'échéance se répartit comme suit :

Passifs	Net
31/03/2009	31/03/2009
	65 401
	-2 225
	0

Note 21 – Transactions avec les parties liées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées. Les transactions se font au prix du marché.

21.1 Achats et ventes de biens et services

En €	30/09/2009	30/09/2008
Locations	110 690	216 379
Charges locatives	18 000	12 147
Total	128 690	228 526

21.2 Rémunération des mandataires sociaux

Rémunération en €	30/09/2009	30/09/2008
Avantages à court terme partie fixe	173 259	190 237
Avantages à court terme partie variable	0	26 366
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme	10 774	10 294
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
paiements en action	0	0
Total	184 033	226 896

Note 22 – Engagements donnés et reçus

22.1 Engagements donnés

Lexibook s'est portée caution auprès de ses partenaires bancaires pour que des « stand-by letter of credit » soient ouvertes au profit de la filiale de Hong Kong, et ce pour 11 300 000 dollars US convertis au cours de clôture de 1,4643 dollars par euro.

Par ailleurs, Lexibook s'est portée caution auprès de la banque HSBC afin que celle-ci accorde à Lexibook Hong Kong une convention de facilité bancaire à hauteur de 5 300 000 dollars US convertis au cours de clôture de 1,4643.

Engagements donnés (en K€)	30/09/2009	31/03/2009
Caution bancaires	11 336	7 902
Achats de marchandises	3 139	168
Gage sur stocks	5 968	5 968
Effets escomptés non échus	0	0
Total	20 443	14 038

22.2 Engagements reçus

Néant.

Note 23 – Informations sectorielles

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par activités, suivant la méthode de distribution des produits vendus puis par zones géographiques.

23.1 Informations par activités

30 SEPTEMBRE 2009 (€)	CANAL DE DISTRIBUTION 1 (1)	CANAL DE DISTRIBUTION 2 (1)	TOTAL
Chiffre d'affaires net	7 158 104	10 115 643	17 273 747
Autres produits courants	95 657	102 059	197 716
Produits d'exploitation (I)	7 253 761	10 217 702	17 471 463
Coûts d'achat des produits vendus	-5 311 506	-4 917 509	-10 229 015
Dépenses de personnel	-415 140	-2 459 839	-2 874 979
Services Extérieurs	-1 262 521	-2 589 587	-3 852 108
Taxes (hors impôt société)	-619	-117 866	-118 485
Amort. des immobilisations incorporelles et corp.	-259 380	-880 836	-1 140 216
Dotations et reprises sur provisions d'exploitation	-8 098	-519 541	-527 639
Autres produits et charges d'exploitation	-42 671	-422 013	-464 684
Charges d'exploitation (II)	-7 299 935	-11 907 191	-19 207 126
			0
Résultat d'exploitation (III = I + II)	-46 174	-1 689 489	-1 735 663
			0
TOTAL DES ACTIFS	7 910 979	37 135 472	45 046 451
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	0	1 409 643	1 409 643
TOTAL DES PASSIFS	7 910 979	37 135 472	45 046 451

- (2) Le canal de distribution 1 correspond aux ventes dont le départ est le lieu de production. Le client prend la disposition des marchandises sur le lieu de production.

Le canal de distribution 2 correspond à une prestation complète. Lexibook prend à sa charge toute la gestion de la chaîne logistique.

30 septembre 2008 (€)	CANAL DE DISTRIBUTION 1 (I)	CANAL DE DISTRIBUTION 2 (I)	TOTAL
Chiffre d'affaires net	7 224 614	12 035 329	19 259 943
Autres produits courants	68 604	126 401	195 005
Produits d'exploitation (I)	7 293 218	12 161 730	19 454 948
Coûts d'achat des produits vendus	-5 204 252	-3 797 842	-9 002 094
Dépenses de personnel	-286 831	-2 793 127	-3 079 958
Services Extérieurs	-540 345	-3 772 065	-4 312 410
Taxes (hors impôt société)	-4 323	-123 333	-127 656
Amort. des immobilisations incorporelles et corp.	-132 999	-1 205 268	-1 338 267
Dotations et reprises sur provisions d'exploitation	0	-105 501	-105 501
Autres produits et charges d'exploitation	-158 813	-639 076	-797 889
Charges d'exploitation (II)	-6 327 563	-12 436 212	-18 763 775
			0
Résultat d'exploitation (III = I + II)	965 655	-274 482	691 173
			0
TOTAL DES ACTIFS	19 659 057	32 749 600	52 408 657
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	0	700 625	700 625
TOTAL DES PASSIFS	19 659 057	32 749 600	52 408 657

23.2 Informations par zone géographique

30 SEPTEMBRE 2009 (en €)	France	Europe (hors France)	Reste du Monde	TOTAL
Chiffre d'affaires net	7 974 784	5 975 485	3 323 478	17 273 747
Résultat d'exploitation	-801 305	-600 416	-333 942	-1 735 663
TOTAL DES ACTIFS	20 796 630	15 582 861	8 666 961	45 046 451
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	650 791	487 636	271 216	1 409 643

30 SEPTEMBRE 2008 (en €)	France	Europe (hors France)	Reste du Monde	TOTAL
Chiffre d'affaires net	6 049 485	8 542 975	4 667 484	19 259 944
Résultat d'exploitation	217 028	306 881	167 264	691 173
TOTAL DES ACTIFS	16 456 318	23 269 444	12 682 895	52 408 657
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorp.	219 996	311 078	169 551	700 625

Note 24 – Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Note 25 – Liste des sociétés du Groupe

Liste des filiales et participations en €	Capital	% de détention	Capitaux propres (hors capital)	Valeur brute des titres au 30/09/2009	Valeur nette des titres au 30/09/2009	Prêts / dettes Net	Cautions et avals accordés (1)	Chiffre d'affaires 30/09/2009	Résultat net 30/09/2009	Dividendes versés (-), reçus (+)
A. Filiales détenues à plus de 50%										
Lexibook Hong Kong Limited	44 060	99,9%	1 845 079	236 340	236 340	-2 609 168	11 336 475	13 065 728	-119 962	
Lexibook Iberica SL	153 104	99,9%	-264 604	153 014	153 014	240 551		1 855 418	-497 708	
Lexibook Electronica LDA	150 000	99,9%	-871 498	149 918		1 512 673		367 676	-121 588	
Lexibook UK	517 376	98,9%	-2 665 558	731 904		1 237 733		1 192 498	-282 180	
Lexibook Polska SP ZOO	11 822	96,0%	-222 162	12 390		308 294		0	22 704	
Lexibook Italia	10 400	100,0%	-508 268	20 228		913 279		253 630	-363 565	
Lexibook USA	341	100,0%	-89 479	399	399	0		128 467	-102 210	
Lexibook Germany	25 000	100,0%	51 711	25 000	25 000	0		197 149	18 442	

(1) 16 600 000 USD convertis au cours de clôture de 1,4643

NB : Les montants en devises étrangères exprimés en euros dans ce tableau ont été convertis au cours de clôture pour les éléments du bilan et au cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Note 26 – Actifs et Passifs financiers courants et non courants

Les actifs et passifs financiers se répartissent entre courant et non courant de la manière suivante :

en €	30 septembre 2009			31 mars 2009		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts et dettes financières						
Juste valeur négative des dérivés de transaction		208 238	208 238		39 144	39 144
Juste valeur négative (+) ou positive (-) des dérivés de couverture		29 633	29 633	-	45 683	- 45 683
Actifs (-) et Passifs (+) financiers		237 871	237 871	-	6 539	- 6 539

La juste valeur des dérivés est majoritairement déterminée sur la base de prix cotés et de données de marché (voir note 3.15.1 Ab).

Note 27 – Gestion des risques

Le groupe a procédé à une revue de ses risques et il considère qu'il n'y a pas d'autres risques hormis ceux présentés ci-dessous :

27-1 Risques financiers

Le Groupe Lexibook, opérant dans un contexte international, est exposé aux risques de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'US dollar. Le risque de change porte notamment sur des transactions commerciales futures.

Le risque de change, crée de la volatilité sur les résultats, les capitaux propres ainsi que sur les flux de trésorerie.

Le Groupe Lexibook a recours à des instruments dérivés dans diverses stratégies de couverture pour éliminer ou limiter les risques financiers auxquels il est exposé.

Les principaux instruments dérivés utilisés sont le change à terme ferme et optionnel.

Les instruments dérivés qui constituent une couverture économique mais qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture en IFRS, sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le groupe Lexibook a pour politique de couvrir un budget d'achats futurs de marchandises payables en US dollar. La couverture du budget d'achat a nécessité un découpage en différentes périodes de temps (« time bucket ») suffisamment fines.

Le Groupe Lexibook ne couvre que la part sécurisée de son budget, c'est-à-dire, la part récurrente et peu soumise à aléas. Au 30 septembre 2009, la part résiduelle des achats de marchandises payables en US au titre du budget 2009/2010 était couverte à 100%.

Risque de change	USD	GBP	HKD	Autres
Actifs	7 536 230	1 871 411	299 220	
Passifs	9 514 564	740 969	1 959 703	
Position nette avant gestion	-1 978 334	1 130 442	-1 660 483	0
Hors Bilan	15 172 000	0	0	
Position nette après gestion	13 193 666	1 130 442	-1 660 483	0

Sur la base de ces positions nettes et dans le cas d'une appréciation de l'euro face à ces devises de un point, le manque à gagner pour la société serait de 131 9376 USD, 11 304 GBP et le gain potentiel serait de 16 605 HKD.

27-2 Risques de taux

Risque de taux	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Passifs Financiers	25 944 927	1 630 850	
Actifs Financiers			
Position nette	25 944 927	1 630 850	0

Dans le cas d'une hausse des taux de 1 point, le manque à gagner serait de 275 758 €

27-3 Risques sur actions

La société Lexibook dispose à l'actif de 25 840 actions propres, dans le cadre de l'animation de marché et dans le cadre des plans d'option d'acquisitions d'actions. La valeur de marché au 30 septembre 2009 est de 7,80 €. Ces éléments d'actif ont fait l'objet des dépréciations suivantes :

	Actions propres
Valeur brute comptable	436 746
Provisions dépréciations	-235 194
Position à l'actif	201 552
Hors Bilan	0
Position nette globale	201 552

Dans le cas d'une baisse de 10 % du prix du marché, la société s'expose à un risque de 20 155 € sur les actions propres.

27-4 Risques juridiques

Contrats de licences de marques

Au cours des trois dernières années, des contrats de licence de marque ont été conclus par LEXIBOOK avec des partenaires tels que Mattel, Ferrari, Walt Disney, France Télévision Licences, Spiderman ou Le Robert. D'une durée de 1 à 3 ans reconductibles, ils prévoient des montants minima garantis de royalties à verser aux concédants. Ces minima sont atteints pour le premier semestre 2009-2010 et le seront également pour les exercices à venir. Les taux de royalties varient traditionnellement de 3% à 17%. Ainsi, il n'existe pas de risque de dépendance lié à ces contrats de licence. Sur le premier semestre 2009-2010, les royalties au-delà des minima garantis (dont l'amortissement sur la période a été de 710 634 euros) ont représenté 406 626 euros.

27-5 Risques fiscaux

Au mieux de notre connaissance, la société n'est exposée à aucun risque fiscal.

27-6 Risques industriels et liés à l'environnement

Tous les produits fabriqués et commercialisés par LEXIBOOK répondent aux normes de compatibilité électromagnétique applicables dans l'Union Européenne. En outre, conformément à la législation en vigueur, le segment spécifique du jouet répond à toutes normes mécaniques, chimiques, électriques et d'inflammabilité, nous garantissant une parfaite sécurité.

Le risque de composants défectueux, inhérent à l'activité et partagé par tous les autres constructeurs, est maîtrisé grâce à un contrôle exercé directement par LEXIBOOK Hong-Kong sur les usines de fabrication asiatiques ou indirectement, par le biais d'entreprises spécialisées. Ce risque ne s'est jamais traduit par des difficultés réelles au cours des années passées.

Risques technologiques : LEXIBOOK maîtrise sa recherche et développement ainsi qu'une partie de sa production. En effet, son bureau d'études basé à Hong-Kong est proche des sites de fabrication et assure ainsi un suivi attentif du risque technologique.

Etant donnée la nature de son activité, relevant de la propriété intellectuelle, la société ne dépose pas de brevets.

Dans le domaine de la propriété industrielle, les logos, les marques LEXIBOOK, LEXIBOOK Junior, TOUCHMAN et Tablet PC et plus de 100 marques appartenant à la société, sont déposés en France et pour partie en Europe et / ou dans le monde entier.

Dans le courant de l'année 1999, LEXIBOOK a étendu la protection de ses marques à l'Internet, en procédant à l'enregistrement de noms de domaine correspondant à son portefeuille de marques internationales.

Risque réglementaire : Compte tenu de l'harmonisation européenne et de la directive R&TTE supprimant les contraintes liées notamment aux casques VHF, il n'y a pas de risque réglementaire existant à ce jour. LEXIBOOK se conforme au règlement CE 1103/97. Il n'existe aucun risque résultant d'une réglementation au 30/09/2009 sur l'ensemble des produits commercialisés par LEXIBOOK.

Autres risques particuliers :

Intensification de la pression sur les prix et risque de concurrence

Sur le marché des produits électroniques grand public, l'érosion observée sur les prix de vente s'accompagne d'une érosion de la marge des offreurs.

La réponse consiste à :

- lancer de nouveaux produits,
- créer de la valeur ajoutée grâce à de nouvelles fonctionnalités, améliorer le marketing autour des produits,
- augmenter les ventes et donc nos approvisionnements pour obtenir des conditions d'achats attractives,
- maintenir nos frais de structure à un plus faible niveau que nos concurrents, qui en raison de leur taille, connaissent des frais fixes incompressibles supérieurs aux nôtres.

27-7 Pénurie de composants

La pénurie de composants est un risque inhérent à l'activité de la société. Toutefois, la souplesse de Lexibook lui permet, dans certains cas, d'anticiper les besoins de ses clients et également de substituer les composants indisponibles. Il n'y a eu aucune tension sur le marché des composants au cours du premier semestre 2009-2010 dont Lexibook aurait pu subir les effets pervers.

27-8 Risque clients

Le délai de paiement moyen est de 75 jours. La société souscrit une assurance crédit sur pratiquement tous ses clients, à hauteur de 60 à 75 % de la créance TTC selon qu'il s'agisse de clients dénommés (c'est-à-dire signalés et pour lesquels une autorisation a été demandée) ou non dénommés.

27-9 Risques fournisseurs

LEXIBOOK n'est dépendant d'aucun fournisseur en particulier. La société a en permanence la possibilité de recourir à des fabricants différents en cas de besoin. Un plan d'urgence lui permet de réorganiser sa production en quelques semaines. Ce risque est donc pris en compte par l'entreprise.

Environ seize usines travaillent à la fabrication des produits. Elles sont soumises à des impératifs de qualité, de prix et de délai, dont le défaut est sanctionné par des pénalités.

Ces usines ont été sélectionnées en fonction de leur solidité financière et de leur qualité de production.

Enfin, les usines sont liées à LEXIBOOK par des accords de confidentialité et de non divulgation d'informations.

Il n'existe aucun lien contractuel avec les usines qui fournissent les produits, autre que des commandes passées régulièrement. Le délai de règlement moyen de ces fournisseurs est de 30 à 60 jours par virement bancaire ou lettre de crédit.

27-10 Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

L'entreprise dispose d'assurances pour l'ensemble des risques généraux inhérents à l'exercice de son activité. La société a notamment une assurance multirisque professionnelle - qui couvre les risques d'incendie (à hauteur de 2 717 256 € par sinistre), les frais supplémentaires d'exploitation (à hauteur de 450 000 € par sinistre), le vol (à hauteur de 38 000 €) - une assurance responsabilité civile de l'entreprise couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels confondus (à hauteur de 9 125 846 € par sinistre), une assurance stocks (à hauteur de 6 millions d'euros par sinistre) et marchandises transportées (à hauteur de 914 695 € par transport), une assurance risque clients (France et export), une assurance hommes clefs (en cas de décès de Aymeric ou Emmanuel LE COTTIER, la société Lexibook percevra 805 000 euros individuellement) et une assurance du parc automobile. Les risques susceptibles d'être encourus ont été objectivement appréciés et bénéficient d'une couverture appropriée. Au titre du premier semestre 2009-2010 les primes relatives à toutes ces assurances se sont élevées à 141 930 € pour l'ensemble du groupe Lexibook.

27-11 Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou litiges pouvant avoir ou ayant eu, dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et de ses filiales.

Note 28 – Instruments dérivés et comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture est appliquée en conformité avec les principes de la norme IAS 39 et concerne les dérivés en couverture de flux de trésorerie futurs.

28.1 Couverture de juste valeur

Non utilisée.

28.2 Couverture de flux de trésorerie

Le Groupe Lexibook applique la couverture de flux de trésorerie liés notamment aux prévisions d'achat de marchandises en devises.

28.3 Couverture d'investissements nets à l'étranger

Non utilisée

28.4 Impact des dérivés de couverture en capitaux propres

Au 30 septembre 2009, les variations de juste valeur des dérivés de couverture enregistrées en capitaux propres sur la période s'analysent comme suit :

en €	Variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres (1)	Impôts liés aux variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres	Variations nettes de juste valeur reconnues en capitaux propres (1)	Inefficacité	Variations brutes de juste valeur transférées en résultat (2)	Impôts liés aux variations brutes de juste valeur transférées en résultat	Variations nettes de juste valeur transférées en résultat (2)
Dérivés de couverture de :							
Taux	Non utilisé						
Change	- 29 633	9 878	- 19 755				-
Investissement net à l'étranger	Non utilisé						
Matière première	Non utilisé						
Dérivés de couverture	- 29 633	9 878	- 19 755		-	-	-

*(1) + / - Augmentation / Diminution des capitaux propres

((2) + / - Augmentation / Diminution du résultat

28.4.1 Dérivés de couverture de taux

Non utilisés.

28.4.2 Dérivés de couverture de change

Les éléments constitutifs des dérivés de couverture de change sont les suivants :

- Au 30 septembre 2009 :

en €	Notionnel à recevoir au 30 septembre 2009				Notionnel à livrer au 30 septembre 2009				Juste valeur
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	
Change à terme ferme	1 372 840			1 372 840				-	29 633
Change à terme optionnel	8 988 425			8 988 425				-	
Swaps				-				-	
Dérivés de couverture	10 361 265	-	-	10 361 265	-	-	-	-	29 633

- Au 31 mars 2009 :

en €	Notionnel à recevoir au 31 mars 2009				Notionnel à livrer au 31 mars 2009				Juste valeur
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	
Change à terme ferme	1 502 855			1 502 855					-45 683
Change à terme optionnel	2 702 134			2 702 134					
Swaps									
Dérivés de couverture	4 204 989			4 204 989					-45 683

28.4.3 Couvertures de flux de trésorerie liées aux matières premières

Non utilisés.

Note 29 – Instruments dérivés non comptabilisés en couverture

29.1.1 Dérivés de taux détenus à des fins de transaction

Non utilisés.

29.1.2 Dérivés de change détenus à des fins de transaction

Les éléments constitutifs des dérivés de change détenus à des fins de transaction se répartissent comme suit :

- Au 30 septembre 2009 :

en €	Notionnel à recevoir au 30 septembre 2009				Notionnel à livrer au 30 septembre 2009				Juste valeur
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	
Change à terme ferme				-				-	
Change à terme optionnel	9 091 539			9 091 539				-	208 880
Swaps				-				-	
Instruments dérivés de couverture de change détenus à des fins de transaction	9 091 539	-	-	9 091 539	-	-	-	-	208 880

- Au 31 mars 2009 :

en €	Notionnel à recevoir au 31 mars 2009				Notionnel à livrer au 31 mars 2009				Juste valeur
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	
Change à terme ferme				-				-	
Change à terme optionnel	2 568 571			2 568 571				-	- 38 924
Swaps				-				-	
Instruments dérivés de couverture de change détenus à des fins de transaction	2 568 571	-	-	2 568 571	-	-	-	-	- 38 924

29.1.3 Dérivés actions

Non utilisés.

29.1.4 Contrats dérivés de matières premières non qualifiés de couverture

Non utilisés.

Responsables de l'information

Personne assumant la responsabilité du rapport financier semestriel

Le président du Directoire, Monsieur Aymeric LE COTTIER, est responsable des informations contenues dans le présent document.

Attestation du Président du Directoire

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Les Ulis, le 10 février 2010

Aymeric LE COTTIER,
Président du Directoire

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2009-2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Lexibook Linguistic Electronic System SA, relatifs à la période du 1er avril au 30 septembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe, qui expose les raisons pour lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué et qui reposent sur l'hypothèse d'une issue favorable des discussions actuellement en cours avec les banques concernant le renouvellement de leurs concours, nécessaires au fonctionnement normal de la société.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 10 février 2010

Les commissaires aux comptes

C et V AUDIT ET ASSOCIES

Mazars

GEORGES DE BONDY

SERGE CASTILLON

Lexibook : Chiffres d'affaires 9 mois conforme à l'objectif à 39M€.

Communiqué

Lexibook

Courtaboeuf, le 15 février 2010

Chiffre d'affaires 9 mois conforme à l'objectif annuel d'activité révisé à 39M€

Chiffre d'affaires consolidé (M€) Clôture annuelle au 31 mars	2008/2009	2009/2010	Var
1er trimestre	6,1	4,7	-23%
2ème trimestre	13,2	12,4	-6,2%
3ème trimestre	19,8	18,5	-6,5%
Total 9 mois	39,0	35,6	-8,9%

(Données non auditées)

Au cours du 3ème trimestre de son exercice annuel au 31 mars 2010, le groupe Lexibook a réalisé un chiffre d'affaires de 18,5M€ en recul de -6,5%. Dans un contexte toujours morose, Lexibook a réussi à maintenir ses ventes à un niveau comparable à l'an dernier tenant compte notamment de son retrait volontaire de plusieurs territoires où les volumes de facturation étaient insuffisants pour être rentables.

Activité 9 mois conforme à l'objectif de ventes annuelles révisé.

Sur les 9 premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires atteint 35,6 M€, en repli de 8,9% (-9% à changes constants). Les « Jouets électroniques » et l'« Electronique grand public » qui ont représenté respectivement 40% et 60% des ventes ont connu une baisse équivalente de 8,9%. Ce niveau d'activité est conforme à l'objectif annuel de chiffre d'affaires révisé par le groupe à 39M€ en janvier dernier.

En termes de résultat, le groupe confirme son objectif de dégager sur le 2nd semestre 2009/2010 un résultat opérationnel bénéficiaire. En termes de structure financière, aucun élément nouveau n'est apparu depuis le communiqué publié le 8 février dernier.

Courtaboeuf, le 4 mai 2010

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE ENTRE LEXIBOOK ET SES PARTENAIRES BANCAIRES

Dans son communiqué du 9 février 2010 le Groupe Lexibook avait indiqué au marché :

« Le groupe dispose essentiellement de lignes à court terme pour financer son activité. Pour le renouvellement annuel de ses lignes, la société a engagé des discussions avec ses partenaires bancaires afin d'assurer le maintien de lignes suffisantes ».

Au terme des discussions Lexibook a conclu avec ses partenaires bancaires un accord de conciliation le 26 avril 2010 dont les principaux éléments sont les suivants :

1) Engagements des banques

- a. Conversion d'un crédit de campagne et découverts autorisés en un crédit moyen terme de 3,92 M€ sur 5 ans, amortissable trimestriellement en capital et intérêts.
- b. Maintien des lignes de crédit consenties à Lexibook Hong Kong (5,3 M\$ de lettre de crédit stand by et 6 M€ de contre garantie au profit de banques de Hong Kong pour ouvertures de lignes à la société Lexibook Hong Kong) et des lignes de crédits documentaires actuelles ou équivalent consenties à la société Lexibook France (3,89 M€ et 2,39 M\$ de lignes de crédits documentaires) jusqu'au 31 janvier 2011.
- c. Mise en place de nouvelles lignes de crédits documentaires import à hauteur de 3,5 M€ au profit de Lexibook France jusqu'au 15 novembre 2010.
- d. Mise en place par un nouveau partenaire bancaire d'un crédit de campagne de 1,85 M€ et d'une facilité de caisse de 0,15 M€, échéance 30 novembre 2010.

2) Engagements de l'obligataire

- a. Report du remboursement de l'emprunt obligataire de 1,5 M€ initialement prévu au 30 septembre 2011 au 26 avril 2015.
- b. Renonciation aux intérêts dus à compter du 26 avril 2010 jusqu'à l'échéance de l'emprunt obligataire reportée au 26 avril 2015.
- c. Conversion en actions des intérêts courus et de la prime de non conversion courue.

3) Engagements des actionnaires majoritaires (MM Aymeric, Emmanuel et Luc Le Cottier)

- a. Apport de 1,4 M€ en compte courant bloqués d'associés (déjà réalisé)

- b. Conversion de ce compte courant à la faveur d'une augmentation de capital à intervenir dans les meilleurs délais.
- c. Recherche d'investisseurs, dans les meilleurs délais afin de renforcer les fonds propres du Groupe à hauteur d'au moins 6 M€ (dont la somme de 1,4 M€ bloquée en compte courant).

Cet accord vient d'être conclu alors que la nouvelle campagne débute à peine. Celle-ci s'annonce particulièrement dynamique au vu des référencements et du carnet de commande à date.

Courtaboeuf, le 17 mai 2010

CHIFFRE D'AFFAIRES 12 MOIS LEGEREMENT SUPERIEUR A L'OBJECTIF ANNUEL D'ACTIVITE REVISE

Chiffre d'affaires consolidé (M€) <i>Clôture annuelle au 31 mars</i>	2008/2009	2009/2010	Var
1 ^{er} trimestre	6,1	4,7	-23%
2 ^{ème} trimestre	13,2	12,4	-6,2%
3 ^{ème} trimestre	19,8	18,5	-6,5%
4 ^{ème} trimestre	3,0	3,8	+26,7%
Total 12 mois	42,0	39,4	-6,3%

(Données non auditées)

Au cours du 4^{ème} trimestre de son exercice annuel au 31 mars 2010, le groupe Lexibook a réalisé un chiffre d'affaires de 3,8M€ en hausse de 26,7%. Dans un contexte en retournement, Lexibook a vu son activité repartir sur un rythme intéressant et ce en dépit du retrait volontaire de plusieurs territoires où les volumes de facturation étaient insuffisants pour être rentables.

ACTIVITE 12 MOIS LEGEREMENT SUPERIEURE A L'OBJECTIF DE VENTES ANNUELLES REVISE.

Avec un chiffre d'affaires 12 mois à 39,4M€ l'activité 2009-2010 est légèrement supérieure à l'objectif de ventes annuelles qui avait été révisé à 39M€. Le chiffre d'affaires est en repli de 6,3% (-6,1% à changes constants). Le segment «Jouets électroniques» qui a représenté 40% des ventes et le segment «Electronique grand public» qui a représenté 60% des ventes ont connu une baisse comparable respectivement de 6,4% et 6,2%. Ce niveau d'activité s'inscrit dans une année globalement morose que le groupe a mis à profit pour se réorganiser.

En termes de résultat, le groupe confirme son objectif de dégager sur le 2nd semestre 2009/2010 un résultat opérationnel bénéficiaire. En termes de structure financière, aucun élément nouveau n'est apparu depuis le communiqué publié le 4 mai dernier.

PERSPECTIVES

La reprise constatée sur la fin d'année ainsi que la campagne de référencement qui vient de s'achever permettent d'être raisonnablement confiant pour l'année 2010/2011. Lexibook ne prévoit cependant pas un niveau d'activité très supérieur à l'année écoulée. En effet, le groupe souhaite concentrer ses efforts sur la rentabilité et ainsi capitaliser sur les réorganisations qui ont été opérées au cours de l'exercice passé.

Table de correspondance

La table de correspondance doit permettre de renvoyer directement les principales rubriques exigées par le règlement européen n°809/2004 pris en application de la Directive « Prospectus » aux paragraphes correspondants du Document de référence de LEXIBOOK.

Les renvois à spécifier correspondent aux exigences de l'annexe 1. du règlement européen. Il convient de noter que le texte intégral de ces exigences n'est pas repris dans le tableau.

REGLEMENT EUROPEEN	NUMERO DE PAGE DU DOCUMENT DE REFERENCE
1 . PERSONNES RESPONSABLES	132, 178
1.1. Personnes responsables des informations.	132, 178
1.2. Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement attestant que, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le document d'enregistrement sont, à leur connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.	132, 178
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	130
2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur, pour la période couverte par les informations financières historiques.	130
2.2. Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redesignés durant la période couverte par les informations financières historiques, divulguer les détails de cette information, s'ils sont importants.	N/A
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	7, 65 à 114, 146 à 177
3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur.	7, 65 à 114, 146 à 177
3.2. Si des informations financières ont été sélectionnées pour des périodes intermédiaires, des données comparatives couvrant la même période de l'exercice précédent doivent également être fournies; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilanciellles comparables.	N/A
4. FACTEURS DE RISQUE	20 à 23
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	10, 33, 65 à 96, 115, 146 à 177
5.1. Histoire et évolution de la société.	10
5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur.	115
5.1.2. Lieu et Numéro d'enregistrement de l'émetteur.	115
5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur, lorsqu'elle n'est pas indéterminée.	115

5.1.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, son pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire).	115
5.1.5. Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur.	10
5.2. Investissements.	33, 65 à 96, 146 à 177
5.2.1. Principaux investissements (y compris leur montant) réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement.	33, 65 à 96, 146 à 177
5.2.2. Principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours, y compris la distribution géographique de ces investissements (sur le territoire national et à l'étranger) et leur méthode de financement (interne ou externe) .	N/A
5.2.3. Renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes.	N/A
6. APERÇU DES ACTIVITÉS.	12 à 15, 20 à 23, 142 à 145
6.1. Principales activités.	12 à 15, 142 à 145
6.1.1. Nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités.	12 à 15, 142 à 145
6.1.2. Nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, état de ce développement.	12 à 15, 142 à 145
6.2. Principaux marchés ;	12 à 15, 142 à 145
6.3. Lorsque les renseignements fournis conformément aux points 6.1 et 6.2 ont été influencés par des événements exceptionnels, en faire mention.	12 à 15, 142 à 145
6.4. Informations, sous une forme résumée, concernant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.	20 à 23
6.5. Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.	12 à 15, 142 à 145
7. ORGANIGRAMME	9, 27, 37, 90, 111, 144, 171
7.1. Description du groupe	9
7.2. Liste des filiales importantes de l'émetteur : nom, pays d'origine ou d'établissement, pourcentage de capital et pourcentage de droits de vote...	27, 37, 90, 111, 144, 171
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	22, 23, 77, 78, 158, 159
8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées, y compris les propriétés immobilières louées, et charges majeures pesant dessus.	77, 78, 158, 159
8.2. Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles.	22 et 23
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	65 à 114, 146 à 177
9.1. Situation financière de l'émetteur, évolution de cette situation financière et résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées.	65 à 114, 146 à 177

9.2. Résultat d'exploitation	65 à 114, 146 à 177
9.2.1. Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur.	N/A
9.2.2. Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets.	N/A
9.2.3. Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.	N/A
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	65 à 114, 118, 146 à 177
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme).	65 à 114, 118, 146 à 177
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur et décrire ces flux de trésorerie.	65 à 114, 118, 146 à 177
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur.	65 à 114, 118, 146 à 177
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.	65 à 114, 118, 146 à 177
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1.	65 à 114, 118, 146 à 177
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	33-34
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	12, 13, 20 à 23, 181
12.1. Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement.	12, 13
12.2. Tendances connues, incertitudes ou demandes ou engagements ou événements raisonnablement susceptibles d'influencer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours.	20 à 23, 181
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE Si l'émetteur choisit d'inclure une prévision ou une estimation du bénéfice dans le document d'enregistrement, celui-ci doit contenir les informations visées aux points 13.1 et 13.2 :	4
13.1. Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation.	4
13.2. Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants, stipulant que, de l'avis de ces comptables ou contrôleurs légaux indépendants, la prévision ou l'estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision ou estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur.	132
13.3. Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques.	N/A
13.4. Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus.	N/A
ORGANES DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GÉNÉRALE	6, 24 à 26, 42, 123

14.1. Nom, adresse professionnelle et fonction, dans la société émettrice, des personnes suivantes, en mentionnant les principales activités qu'elles exercent en dehors de cette société émettrice lorsque ces activités sont significatives par rapport à celle-ci :	6, 24 à 26, 42
a) membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance,	6, 24 à 26, 42
b) associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par actions,	N/A
c) fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans,	N/A
d) tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires. Indiquer la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes.	6, 24 à 26, 42
Pour toute personne membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance et pour toute personne visée aux points b) et d) du premier alinéa, fournir des informations détaillées sur son expertise et son expérience en matière de gestion ainsi que les informations suivantes :	6, 24 à 26, 42
a) nom de toutes les sociétés et sociétés en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années (indiquer également si elle a toujours, ou non, cette qualité). Il n'est pas nécessaire de dresser la liste de toutes les filiales de la société émettrice au sein desquelles la personne est aussi membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance,	6, 24 à 26, 42
b) toute condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins,	123
c) détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une personne visée aux points a) et d) du premier alinéa et agissant en qualité de l'une quelconque des positions visées aux dits points a) et d) a été associée au cours des cinq dernières années au moins,	123
d) détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés). Il est aussi indiqué si cette personne a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Si aucune information de la sorte ne doit être divulguée, une déclaration le précisant doit être faite.	123
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale :	123
a) Conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs. En l'absence de tels conflits d'intérêts, une déclaration le précisant doit être faite.	123
b) Arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.	123
c) Détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.	N/A
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	41, 42, 87, 119, 168
Concernant l'intégralité du dernier exercice, indiquer, pour toute personne visée au point 14.1, premier alinéa, a) et d) :	41, 42, 87, 119, 168

15.1. Le montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne.	41, 42, 87, 119, 168
15.2. Le montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	N/A
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	6, 24 à 26, 42, 60 à 64
Pour le dernier exercice de l'émetteur, et sauf spécification contraire, fournir les informations suivantes concernant toute personne visée au point 14.1, premier alinéa, a) :	6, 24 à 26, 42, 60 à 64
16.1. Date d'expiration du mandat actuel de cette personne, le cas échéant, et la période durant laquelle elle est restée en fonction.	24
16.2. Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée.	60 à 64
16.3. Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent.	24 à 26
16.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine.	24 à 26
17. SALARIÉS	16, 119
17.1. Nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques.	16
17.2. Participations et stock options.	119
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.	N/A
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	118, 119
18.1. Identité de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci.	118, 119
18.2. Principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents, ou déclaration négative appropriée.	118, 119
18.3. Indication sur les personnes détenant ou contrôlant, directement ou indirectement, l'émetteur. Description de la nature de ce contrôle et des mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive.	N/A
18.4. Description de tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.	N/A
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	65 à 114, 146 à 177
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	57 et 58, 65 à 114, 146 à 177, 179
20.1. Informations financières historiques	65 à 114, 146 à 177

<ul style="list-style-type: none"> • Informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices et rapport d'audit établi à chaque exercice. • Informations financières historiques vérifiées pour les deux derniers exercices établies et présentées sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptables applicables auxdits états financiers annuels. <p>Si elles sont établies conformément à des normes comptables nationales, les informations financières vérifiées exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum :</p> <p>a) le bilan,</p> <p>b) le compte de résultat,</p> <p>c) un état indiquant toutes les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires,</p> <p>d) le tableau de financement,</p> <p>e) les méthodes comptables et notes explicatives.</p> <p>Les informations financières historiques annuelles doivent faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un État membre ou à une norme équivalente.</p>	N/A
20.2. Informations financières pro forma.	N/A
20.3. États financiers.	65 à 114, 146 à 177
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles.	57, 58, 179
<p>20.4.1. Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées.</p> <p>Si les contrôleurs légaux ont refusé d'établir un rapport d'audit sur les informations Financières historiques, ou si ce rapport d'audit contient des réserves ou des mises en garde sur l'impossibilité d'exprimer une opinion, ce refus, ces réserves ou ces mises en garde doivent être intégralement reproduits et assortis d'une explication.</p>	57, 58, 179
20.4.2. Autres informations contenues dans le document d'enregistrement vérifiées par les contrôleurs légaux.	57, 58, 179
20.4.3. Informations financières figurant dans le document d'enregistrement qui ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur.	N/A
20.5. Date des dernières informations financières	N/A
<p>20.5.1. Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter :</p> <p>a) à plus de 18 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui ont été vérifiés;</p> <p>b) à plus de 15 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés.</p>	N/A
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	146 à 177
20.6.1. Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser.	146 à 177 , 179

20.6.2. S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers Comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielle comparables.	N/A
20.7. Politique de distribution des dividendes.	115 à 120
20.7.1. Montant du dividende par action, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions de l'émetteur a changé.	119
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage.	123
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale.	123
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	74, 75, 81, 115 à 120, 126 à 129, 180, 181
21.1. Capital social.	115 à 120
21.1.1. Montant du capital souscrit et, pour chaque catégorie d'actions : (a) le nombre d'actions autorisées, (b) le nombre d'actions émises et totalement libérées et le nombre d'actions émises, mais non totalement libérées, (c) la valeur nominale par action, ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale, (d) un rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10 % du capital a été libéré au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques, le préciser.	115 à 120
21.1.2. Actions non représentatives du capital	N/A
21.1.3. Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales.	118
21.1.4. Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription.	74, 75, 81, 180, 181
21.1.5. Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital.	74, 75, 180, 181
21.1.6. Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent ;	74, 75, 180, 181
21.1.7. Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence.	118
21.2. Acte constitutif et statuts	115 à 120, 126 à 129
21.2.1. Objet social de l'émetteur et indiquer où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts.	115
21.2.2. Disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance.	126 à 129
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.	116

21.2.4. Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention.	116
21.2.5. Conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission.	116
21.2.6. Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.	N/A
21.2.7. Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée.	116
21.2.8. Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.	N/A
22. CONTRATS IMPORTANTS	N/A
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	55 à 59, 132, 178, 179
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	121
Déclaration attestant que, pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés :	121
(a) l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur,	121
(b) tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement,	121
(c) les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement.	121
Indiquer où les documents ci-dessus peuvent être consultés, sur support physique ou par voie électronique.	121
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	10, 27, 37, 90, 111, 144, 171